This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

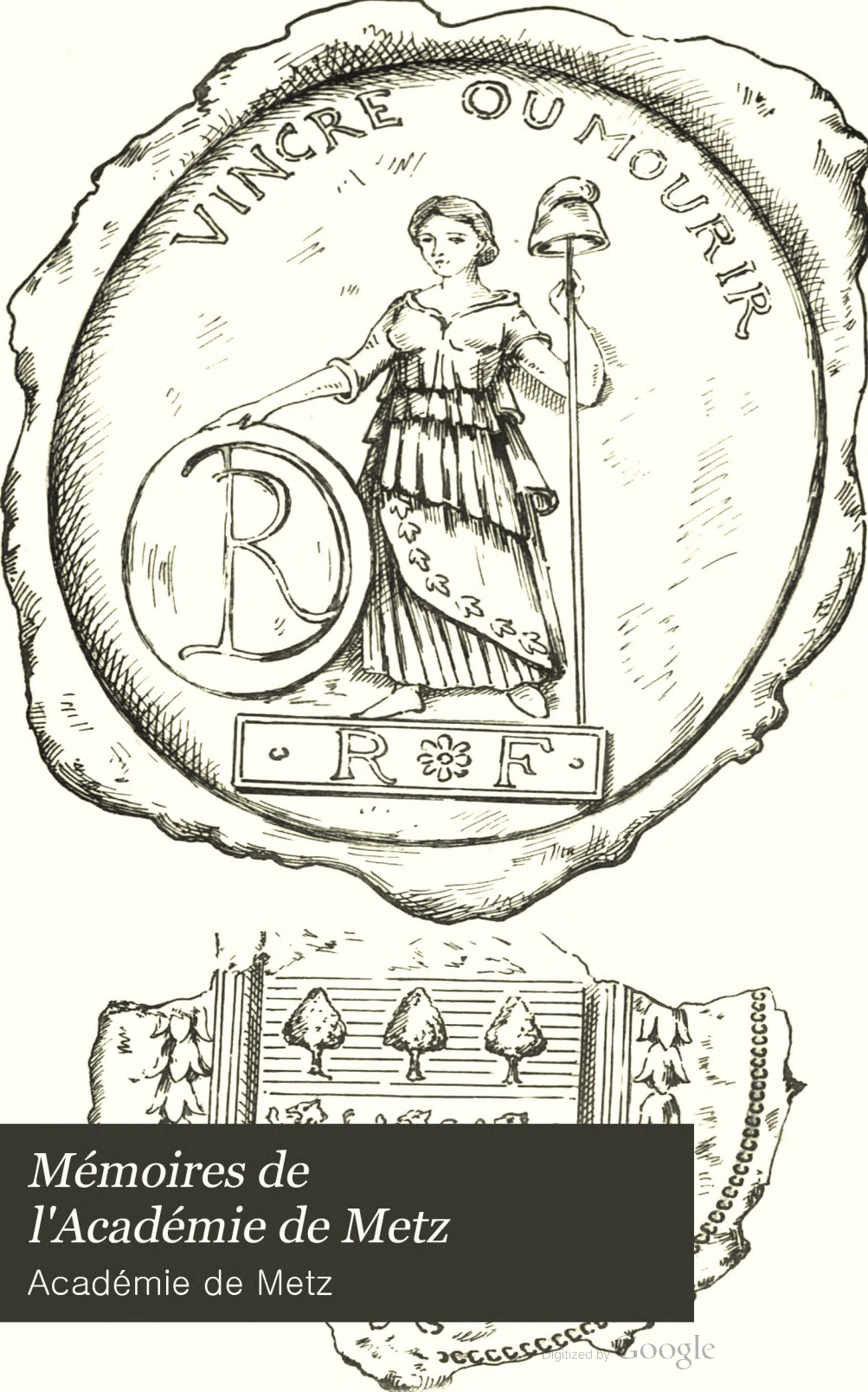

Mémoires de l'Académie de Metz

Académie de Metz

Digitized by Google

914
.08
81-87

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

METZER AKADEMIE

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

Digitized by Google

Digitized by Google

METZER AKADEMIE

LITTERATUR, WISSENSCHAFT, KUNST UND LANDWIRTHSCHAFT

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE

L'Académie de Metz a été fondée par Lettres patentes de Juillet 1760

2e PÉRIODE — LXXXIe ANNÉE — 3e SÉRIE — XXIXe ANNÉE

1899-1900

METZ

IMPRIMERIE LORRAINE (ÉDITION & IMPRESSION)

IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

Rue des Clercs, 14

1902

Digitized by Google

(9)
.108

L'Académie ne prend pas la responsabilité des opinions émises dans les Notices ou Travaux particuliers que renferment ses Mémoires.

Digitized by Google

JÄHRLICHE SITZUNG.

486042 Digitized by Google

Digitized by Google

BERICHT

über die

THÄTIGKEIT DER AKADEMIE

Während des Jahres 1899-1900

von

Abbé E. PAULUS, Schriftführer.

Meine Herren!

Kluge Bedächtigkeit ist oft, und nicht immer ohne einen bösen Seitenhieb, als eine Eigenschaft der Akademieen bezeichnet worden. Wir können diese Thatsache ohne falsche Scham zugestehen, zumal wenn es sich um kleinere Akademieen handelt. Kein Wunder also, wenn sie das Jahrhundert nicht voreilig schliessen, wenn sie vielmehr erst das Jahr 1900 als das letzte des Jahrhunderts betrachten. Sie handeln dabei blos vernunfsgemäss, indem sie nicht nur die Vordersätze, sondern auch die Folgerungen zugeben. Diesen Betrachtungen muss auch Ihr Schriftführer sich fügen.

Ich verhehle Ihnen nicht, meine Herren, dass ein Gedanke in mir aufgestiegen war, der mir nicht übel gefiel. Es schien mir verlockend und anziehend, in grossen Strichen die ruhige Einförmigkeit des Lebens zu zeichnen, das unsere Akademie inmitten der vielen und mannigfachen Ereig-

Digitized by Google

nisse des Jahrhunderts geführt hat. Gerne hätte ich im Fluge einige der berühmten Namen erwähnt, die unsere Akademie aufzuweisen hat, die lange Reihe der Arbeiten aufgezählt, die Ihre Vorgänger veröffentlicht haben, den tiefen und begründeten Einfluss geschildert, den einst die Metzer Akademie auf die schöne Litteratur, auf die Wissenschaft und auf die soziale Thätigkeit unseres Landes ausgeübt hat. Gerne hätte ich es gethan! Doch was halte ich mich dabei auf? Das Verfahren der Akademie muss auch ihr Schriftführer einhalten. Sie würden es mir nicht verzeihen, wenn ich ein Jahr im voraus den Bericht über das Jahrhundert brächte.

Ich bitte Sie also, wie früher einfach den Bericht über das letzte Jahr entgegennehmen zu wollen. Ich werde Ihnen kurz die Veränderungen innerhalb des Personenbestandes angeben, das bescheidene Verzeichnis unserer Arbeiten mitteilen und endlich die Ergebnisse unseres Preisausschreibens vorführen.

Personenbestand.

Mit seltenen Ausnahmen fügt jedes Jahr dem Buche unserer Toten ein neues Blatt hinzu, und stets wächst das Verzeichnis derer, deren Verlust wir beklagen. Drei neue Namen hat es dieses Jahr aufzuweisen.

An der Spitze steht Herr Ehrendomherr Bérard, Oberlehrer am Knabenseminar zu Montigny. Ich brauche Ihnen nicht zu sagen, dass wir in ihm eine der beliebtesten Persönlichkeiten unserer Gesellschaft verlieren. Ein Metzer Kind, liebens-

Digitized by Google

würdig und stets frohen Sinnes, offenherzig und zugleich voller Nachsicht, besass er ausserdem eine ungewöhnliche Begabung. Sie haben ihn, meine Herren, das schwierige Amt eines Vorsitzenden und eines Schriftführers verwalten sehen, und Sie werden sicherlich niemals vergessen, welche Klarheit des Auffassung und welche Gewandtheit Mannigfaltigkeit in der schriftlichen Darstellung er dabei an den Tag legte.

Herr Pfarrer Kuhn war der Geburt nach ein Elsässer, aber Lothringen war ihm sein zweites Vaterland geworden. Er war einer jener bescheidenen, aber unermüdlichen und hartnäckigen Arbeiter, die stets sammeln, ohne sich an eine Veröffentlichung zu wagen. Die Geschichte und Altertumskunde der Heimath, besonders des Kreises Saarburg und Château-Salins, war sein Lieblingsfach. Die Aufzeichnungen, die er als Frucht seiner eifrigen Thätigkeit hinterlassen hat, sind zahlreich und wertvoll.

Der Tod des Herrn Dr Marchal aus Mondelingen wird von gar vielen beklagt. Es trifft nicht nur seine Angehörigen und die Akademie, sondern auch die zahlreichen Kranken, die seit langen Jahren und von weit her seinen Rat einholten. Ihnen hatte unser verehrter Kollege sein Leben gewidmet, ein Leben voll Arbeit, wissenschaftlicher Thätigkeit und Liebevoller Hingabe

Diesen drei teuren Toten wollen wir, meine Herren, ein frommes Andenken bewahren.

Wenn aber von Jahr zu Jahr unser Totenbuch zunimmt, so wächst in demselben Masse auch das Verzeichnis unserer neuen Mitglieder. Es ist das nun einmal der Kreislauf des Lebens. Wir wollen

Digitized by Google

also den Zuwachs namhaft machen, wie wir es mit den Verlusten gethan haben.

Durch einstimmigen Zuruf haben Sie, meine Herren, im Jahre 1899 zwei Ihrer bisherigen Mitglieder zu Ehrenmitgliedern ernannt. Schon lange gehören sie der Akademie an, der sie zur Zierde gereichen.

Ich nenne zunächst den in Metz hochgeschätzten Herrn Lorédan Larchey, Ehrenkonservator der «*Bibliothèque de l'Arsenal*» in Paris. Seine Schriften sind zu bekannt, als dass ich sie hier aufzuzählen brauchte; mehrere derselben behandeln in trefflicher Weise Gegenstände unserer heimischen Geschichte.

Neben ihm kommt dann unser Metzer Landsmann. Herr René Paquet d'Hauteroche. Als Nachforscher widmet er sich besonders der lothringischen Fauna; doch unternimmt er auch mit Erfolg Streifzüge in das Gebiet der Geschichte unseres Landes.

Um die Zahl Ihrer ordentlichen Mitglieder zu vermehren, haben Sie zwei Neuaufnahmen veranstaltet. Neben Herrn Pierson, dem geschätzten Landwirt, der den Kreis Metz im Reichstag und Landesausschuss vertritt ist Herr Pfarrer Barthélémy von Haiss zu nennen; obwohl noch wenig bekannt, hat er doch schon über die ehemaligen lothringischen Familien reiche Aufzeichnungen, für deren Veröffentlichung ihm unsere Memoiren gerne zur Verfügung stehen.

Da das Verzeichniss Ihrer ausserordentlichen Mitglieder wenig abnahm, haben Sie zwei neue Namen in dasselbe eingetragen: den des Herrn Rinkenbach, eines früheren Schülers der Akademie der schönen Künste, der jetzt in Metz als

Digitized by Google

Lehrer der Malerei wohlbekannt ist; und den des Herrn Dassenoy, der sich auf dem Gebiete der Elektrotechnik hervorthut. Herr Dassenoy wird uns hoffentlich bald mit einigen neuen Anwendungen der Elektrizität im Gewerbe bekannt machen; unserer lebhaften Wissbegier darf er im voraus versichert sein.

Da dieses Jahr alle neuen Mitglieder paarweise kommen, so will ich, um das Verzeichnis vollständig zu machen, noch die beiden neuen korrespondierenden Mitglieder nennen: Herrn Lic. iur. Pinet und den bekannten Herrn Boulant.

Also drei Tote und sechs neue Mitglieder: das ist der Personenbestand für das verflossene Jahr. Wir sehen mit Vergnügen, dass unsere Zahl nicht abnimmt.

Arbeiten.

Wie in früheren Jahren, so kann ich Ihnen, meine Herren, auch diesmal keine bedeutendere Leistung vorführen. Unsere Thätigkeit hat sich, wie bisher, auf kurze Mitteilungen einiger Ihrer Mitglieder beschränkt. Ich will sie Ihnen kurz aufzählen und erlaube mir dabei die alphabetische Reihenfolge.

Herr AMBLARD.

An erster Stelle kommt Herr Amblard. Als erfahrener Mann bringt er Ihnen gewöhnlich die Frucht seiner Untersuchungen, das Ergebnis seiner Forschungen. Dieses Jahr hat er uns eine kleine Abhandlung über die häusliche Zubereitung des Schaumweines dargeboten; sie wird für manchen von Nutzen sein können.

Digitized by Google

Herr COLON.

Herr Colon hat uns Einzelheiten über eine Genossenschaft vorgetragen, die im Departement der Meuse auf Gegenseitigkeit errichtet ist und mit grossem Erfolge arbeitet.

Herr DE GOY

Ausser einer interessanten Untersuchung über höhere Mathematik hat unser verehrter Herr Kollege de Goy auch den trefflichen Bericht über das letzte Werk des Herrn Paquet d'Hauteroche geliefert.

Herr LAMETZ

Keiner kommt eifriger seiner Pflicht als Akademiker nach denn Herr Lametz. Abgesehen davon, dass er sein Amt als Schatzmeister gewissenhaft verwaltet, bereichert er auch Jahr aus Jahr ein unsere Memoiren mit einem wissenschaftlichen Beitrag. Diesmal können wir nicht nur einen spannenden Bericht über Andres Nordpolexpedition von ihm erwähnen, sondern auch seinen Vorschlag, durch neuerdings erfundene Mittel den hierzulande unter dem Namen « poudre à Vallières » bekannten Sand in Quadersteine zu verwandeln.

Herr LAMY

Herr Lamy hatte es übernommen, die Versuche zu schildern, die 1899 zur Bekämpfung der verschiedenen Krankheiten unserer Weinberge gemacht worden sind. Ich brauche nicht zu erwähnen, mit welcher Sachkenntnis er sich seines Amtes erledigt hat.

Digitized by Google

Herr Dr MEYER

«Der Kampf gegen die Tuberkulose» so lautet die Ueberschrift der anregenden und ernsten Arbeit, die Herr Kollege Dr Meyer uns vorgelesen hat. In der ihm eigentümlichen klaren und knappen Sprache giebt er zunächst die wissenschaftliche Begriffsbestimmung der vorhängnisvollen Krankheit und führt die darüber geschriebenen Werke in ihrer geschichtlichen Entwicklung an; er geht alsdann die Ursachen durch, die für das Uebel empfänglich machen, und die Mittel, durch die es sich verbreitet; endlich schlägt er vorbeugende Mittel vor. Das ganze ist eine praktische kleine Abhandlung.

Herr SCHANTÉ

Unser liebenswürdiger Herr Kollege Schanté hat uns Gelegenheit gegeben, einen neuen Radioskop zu besichtigen, den Kryptoskop Seguys. Der Apparat besteht aus einer Reihe sehr starken Akkumulatoren, die einen Ruhmkorffschen Funkeninduktor in Bewegung setzen; vermittels einer Crookesschen Röhre werden dann die Kathodenstrahlen erzeugt, die nach Rœntgen ihren Namen erhalten haben. Der Kryptoskop selbst, der mit einem Leuchtschirm versehen ist, gestattet die Untersuchung der undurchsichtigen Körper auch bei hellem Lichte. Dazu kommt, dass der Apparat leicht zu handhaben und fortzuschaffen ist. In dessen Bau und Thätigkeit haben uns die freundlichen Ausführungen des Herrn Schanté einen klaren Einblick gestattet.

Digitized by Google

Herr SCHUSTER

Wer Ehrenmitglied ist, hört dadurch nicht immer auf, auch ein wirkliches, thätiges Mitglied zu bleiben. Den Beweis hat uns unser verehrter Herr Kollege Schuster geliefert, der dem Grundsatze gefolgt ist : Noblesse oblige.

Sie erinnern sich, meine Herren, dass er Ihnen eine treffliche Lebensskizze vorgelesen, die in unsern Mémoiren fehlte. Sie sind dadurch wieder auf das Leben und die Werke des Herrn Obersten Livet aufmerksam geworden, der einstens Schriftführer der Akademie war. Herr Schuster hat Ihnen auch in den « Erinnerungen eines Bibliothekars » eine eigentümliche Metzer Persönlichkeit aus früherer Zeit vorgeführt, den Oberstleutnant a. D. le Chevalier de Masson-d'Autume, Konservator der Bibliothek der Kriegsschule. Die Schlichten, aber fein ausgearbeiteten Darstellungen haben allen Zuhörern einen wahren Genuss geboten.

Preisausschreiben.

Wir hatten, meine Herren, dieses Jahr ausnahmsweise dreierlei Preise zu verteilen : den Herpinschen Preis, unsere gewöhnlichen Preise, und die Tugendpreise.

Da der Herpinsche Preis trotz seines Wertes keine Bewerber gefunden hat, so werden wir ihn für 1901 wiederum aussetzen müssen. Hoffen wir dann ein besseres Ergebniss.

Bezüglich der gewöhnlichen Preise haben wir mehr Erfolg gehabt. Vier Arbeiten sind zur richtigen Zeit auf dem Sekretariat abgegeben worden :

1) eine Skizze über Pasteur und sein Werk ;
2) eine Untersuchung über die Tuberkulose;

Digitized by Google

3) eine Untersuchung über die Anwendung der Kunsthefe bei der Bearbeitung des Weines;
4) einen Ueberblick über die jetzige Lage der lothringischen Landwirtschaft.

Die Prüfung der Arbeiten ist von dem jedesmaligen Ausschuss mit Sorgfalt vorgenommen worden. Der Bericht schlägte Ihnen vor, die erste Arbeit durch eine grosse bronzene Medaille zu belohnen, der Untersuchung über die Tuberkulose keine Auszeichnung zu verleihen, der dritten Arbeit eine kleine bronzene Medaille und der vierten eine ehrenvolle Erwähnung zuteil werden zu lassen.

Die Akademie hat den Vorschlag der Ausschüsse genehmigt und somit Herrn Ingenieur La Ruelle zu Metz für seine Arbeit «Ueber Pasteur und sein Werk» die grosse bronzene Medaille, für seine «Untersuchung über die Kunsthefen» die kleine bronzene bewilligt. Die ehrenvolle Erwähnung ist Herrn Lehrer Laurent zu Burgaldorf für seine Arbeit «Ueber den Zustand des lothringischen Landwirtschaft» zuerkannt worden.

In unserm guten, alten Metz zählt offenbar die Tugend mehr Anhänger als die Wissenschaft. Wir brauchen das sicherlich nicht zu bedauern. Wir freuen uns im Gegenteil darüber, dass unsere Preisausschreiben fortgesetzt viele Bewerber anlocken.

Unser lieber Herr Kollege Choppé hat uns in der letzten Sitzung den Bericht über die Bewerbungen vorlegen lassen. Wenn er dabei seine Arbeit als die eines Lehrlings bezeichnet hat, so hat er in seiner Bescheidenheit sein wahres Verdienst verhüllen wollen. Mag es mir vergönnt sein, im Namen

Digitized by Google

der Akademie ihm mitzuteilen, dass es keiner Nachsicht bedurfte, dass sein Bericht mit grosser Aufmerksamkeit entgegengenommen worden ist und tiefe Rührung hervorgerufen hat. In lebhafter leichter Sprache, die hin und wieder von geistreichen Bemerkungen durchzogen war, hat er uns bewiesen, dass trotz der harten Zeiten der Kampf um das Leben noch nicht den Kampf um die Aufopferung und Selbstverleugnung vernichtet hat. Er hat uns gezeigt, dass es immer noch eine Schar braver Leute gibt, die bei uns nicht wenig zahlreich ist.

Soll ich seinen Bericht zusammenfassen? Ich glaube, Sie lesen ihn besser selbst wieder, meine Herren. Sie finden in ihm die Namen und die Verdienste der vielen Leute, die wir mit Preisen bedacht haben. Sie werden sicherlich bei erneutem Durchlesen angenehme Rührungen und neues Vergnügen empfinden.

Wenn ich Ihnen, meine Herren, im Anfang versprochen hatte, Ihre Aufmerksamkeit nicht zu lange in Anspruch nehmen zu wollen, so glaube ich mein Versprechen gehalten zu haben. Ich wünsche zugleich, Ihre berechtigten Hoffnungen erfüllt und Ihnen in kurzem Rückblick eine Darlegung unseres akademischen Lebens im Jahre des Heils 1899 gegeben zu haben.

Digitized by Google

I

SÉANCE ANNUELLE

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1899-1900

PAR

M. L'ABBÉ E. PAULUS, SECRÉTAIRE

MESSIEURS,

Agir avec cette sage lenteur, que des esprits malins ont proverbialement qualifié d'académique, c'est, il faut le reconnaître sans fausse modestie aucune, le propre des Académies, surtout des Académies de province. Aussi, quoi d'étonnant, si elles ne se sont point hâtées de clôturer le siècle, si elles considèrent au contraire l'année 1900 comme la dernière du XIX^e^. C'est logique après tout! Les principes une fois posés, il faut en admettre les conséquences. Et tout le premier votre secrétaire doit les subir.

Je ne vous le cacherai pas, Messieurs, une idée m'était venue, et cette idée m'avait vivement souri. Esquisser à grands traits, au milieu des événements si multiples et si divers de notre siècle agité, la tranquille et calme monotonie de notre vie académique, me paraissait tentant, palpitant

Digitized by Google

d'intérêt. J'eusse voulu, d'une plume rapide, citer quelques-uns des grands noms qui ont illustré notre compagnie, vous énumérer la longue série de travaux publiés par vos devanciers, vous faire remarquer la profonde et légitime influence que l'Académie de Metz a eu jadis dans la vie littéraire, scientifique et sociale du pays ; j'eusse voulu... mais à quoi bon? La règle de conduite d'une Académie n'est-elle pas celle de son secrétaire, et vous ne me pardonneriez point de venir un an à l'avance vous présenter par anticipation un compte rendu *fin de siècle?*

Puisqu'il en est ainsi, j'ose vous prier d'accepter, comme les années précédentes, le rapport annuel de notre modeste année académique ; bien simplement je vous indiquerai les changements survenus dans notre personnel, j'établirai la courte liste de nos modestes travaux, et vous donnerai enfin le résultat de nos concours. En retour de votre indulgence, sur laquelle je sais pouvoir compter, je vous ferai, Messieurs, une promesse sincère, celle d'être très bref, et ainsi de ne pas abuser de votre bienveillante attention.

Personnel.

Chaque année (l'exception est bien rare), vient ajouter une page nouvelle à notre nécrologe académique, et la liste déjà si longue de nos disparus s'augmente ainsi sans cesse. A la suite de tant d'autres noms, nous venons inscrire trois noms nouveaux.

M. l'abbé Bérard, chanoine honoraire, profes-

Digitized by Google

seur au Petit-Séminaire de Metz, ouvre la série. Ai-je besoin de vous dire, Messieurs, que nous avons perdu en lui une des figures les plus sympathiques de notre Compagnie. Esprit aimable, gai, ouvert (il était enfant de Metz), caractère toujours égal, et plein d'indulgence pour tous, il était, de plus, doué d'une intelligence remarquable. Vous l'avez vu à l'œuvre, Messieurs, dans les délicates fonctions de président et de secrétaire, et vous n'oublierez jamais, j'en suis assuré, ni la rectitude de son jugement, ni les ressources si variées de sa plume élégante.

M. l'abbé Kuhn, lui, était un enfant de l'Alsace, devenu Lorrain par adoption. C'était un de ces travailleurs modestes, mais infatigables et tenaces, qui amassent sans cesse sans oser publier beaucoup. L'histoire et l'archéologie locale, spécialement celle des arrondissements de Sarrebourg et Château-Salins, était son domaine de prédilection ; et les notes qu'il a laissées comme fruit de ses multiples recherches, sont riches et fort nombreuses.

Avec le Docteur Marchal, de Mondelange, disparaît un homme qui emporte avec lui les regrets de beaucoup. Sa perte n'atteint pas seulement sa famille et l'Académie, mais les nombreux malades du pays messin, accoutumés à s'adresser à lui, et cela de bien loin et depuis bien longtemps. Notre regretté confrère leur avait, en effet, consacré ses soins et sa vie : une vie de travail, d'étude, de dévouement. De ces trois regrettés disparus, nous conserverons, Messieurs, un pieux souvenir.

Mais si d'année en année, la liste de nos défunts

Digitized by Google

s'allonge sans cesse, en retour la série de nos membres nouveaux s'accroît dans la même proportion. C'est la compensation ordinaire de la vie. Relevons donc nos gains comme nous avons relevé nos pertes.

Par une acclamation unanime, vous avez, Messieurs, en 1899, placé deux membres anciens sur la liste de vos membres honoraires ; deux noms qui depuis longtemps déjà appartenaient à votre Académie, et lui faisaient honneur.

C'est d'abord un nom bien sympathique à Metz : celui de M. Lorédan Larchey, conservateur honoraire de la bibliothèque de l'arsenal, l'auteur très estimé d'ouvrages, dont plusieurs traitent avantageusement de notre histoire locale. Ses travaux sont trop connus pour qu'il soit utile de les énumérer ici.

Puis, c'est celui d'un naturaliste distingué, M. René Paquet d'Hauteroche, notre compatriote : un messin qui se plaît de temps en temps d'ajouter à ses études favorites sur la faune lorraine, des excursions remarquables dans le domaine de l'histoire et de la biographie locales.

Vous avez ensuite pour compléter le nombre de vos membres titulaires, vous avez, Messieurs, accordé ce titre à M. Pierson, agriculteur distingué, député de l'arrondissement de Metz au Landesausschuss et au Reichstag allemand ; et tout récemment, à un travailleur modeste, peu connu encore, M. l'abbé Barthélemy, curé de Hayes. Il nous arrive avec un bagage considérable de notes sur les anciennes familles du pays. Nos Mémoires lui sont ouverts, qu'il le sache bien, et la place n'y manque pas.

Digitized by Google

Comme la liste de vos membres-agrégés devenait peu nombreuse, vous avez jugé bon aussi d'y inscrire le nom d'un ancien élève de l'École des Beaux-Arts, M. Rinkenbach, le professeur de peinture si avantageusement connu à Metz ; et celui de M. Dassenoy, électricien distingué. Sans nul doute, ce dernier voudra bien nous faire part bientôt de quelques applications nouvelles de la science fertile en résultat qui est son domaine : l'électricité appliquée à l'industrie. Il peut être assuré de notre plus vif intérêt.

Deux noms encore, car, cette année, vos membres nouveaux marchent partout deux à deux, pour clôturer la liste de vos membres correspondants : M. Pinet, licencié en droit, et M. Boulant, un nom bien connu.

Donc trois disparus, six membres nouveaux, tel est le bilan de votre personnel pour l'année qui vient de s'écouler. Constatons avec satisfaction que notre nombre ne diminue point.

Travaux.

De même que les années précédentes, je n'ai, Messieurs, aujourd'hui, aucun travail considérable à vous signaler. Notre activité s'est bornée, comme par le passé, à quelques courtes communications que vous ont faites plusieurs de vos membres. Je me permettrai de vous en faire une brève énumération, et suivrai, pour cela, si vous le voulez bien, l'ordre alphabétique.

M. Amblard

M. Amblard vient le premier. Homme d'expérience, il a la coutume de vous présenter le fruit

Digitized by Google

de ses recherches, le résultat de ses investigations. Il nous a, cette année, communiqué un petit traité fort pratique sur la fabrication domestique du vin mousseux, dit de Champagne. Ce traité pourra être utile aux amateurs.

M. Colon

M. Colon, lui, nous a exposé quelques détails sur une association pleine d'intérêt et d'actualité. Fondée sur le principe de la mutualité, elle fonctionne avec grand succès dans le département de la Meuse.

M. de Goy

Outre un mémoire fort intéressant sur une question de mathématiques spéciales, notre éminent confrère M. de Goy a bien voulu rédiger le rapport sur le dernier ouvrage de M. Paquet d'Hauteroche. Il l'a fait avec grand succès.

M. Lametz

Nul plus que M. Lametz n'est fidèle à remplir son devoir académique. Outre son excellente gestion de trésorier de notre Compagnie, il enrichit bon an mal an nos Mémoires de quelque note scientifique. C'est de bon exemple. Nous avons à signaler de lui, pour cette fois, et son intéressant rapport sur l'expédition polaire d'André, et son idée si ingénieuse et si pratique de transformer en pierre de taille, par des moyens récemment découverts, le sable, connu dans le pays sous le nom de poudre à Vallières.

Digitized by Google

M. Lamy

Il appartenait à M. Lamy de nous rendre compte des expériences faites en 1899 pour combattre les maladies diverses qui infestent nos vignobles. Est-il besoin de dire qu'il l'a fait avec une autorité et une compétence que vous avez tous admirée?

M. le Docteur Meyer

« La lutte contre la tuberculose », tel est le titre de l'intéressante et sérieuse monographie que nous a lue notre collègue M. le Docteur Meyer. Dans le style net et concis qui lui est propre, l'auteur définit scientifiquement la funeste maladie et fait l'historique des travaux dont elle a été l'objet. Il étudie ensuite les causes prédisposantes et les moyens ordinaires de propagation. Enfin, il propose des remèdes prophylactiques. En somme, petit traité pratique sur la tuberculose.

M. Schanté

Mettre l'Académie à même d'étudier de près un nouveau radioscope, tel a été le mérite de notre aimable collègue, M. Schanté. Cet appareil, « la lorgnette humaine Seguy », qui se compose d'une série d'accumulateurs fort puissants, activant une bobine de Ruhmkorf, produit à l'aide d'un tube de Crooke des rayons cathodiques dits de Rœntgen. Grâce à ces rayons et à l'aide d'une lorgnette à écran fluorescent, on peut procéder, même en pleine lumière, à l'étude des corps opaques. Un grand avantage qui le distingue aussi, c'est d'être assez facilement transportable. Les explications scientifiques que M. Schanté a bien

Digitized by Google

voulu nous donner, vous ont mis à même d'en saisir la structure et le fonctionnement.

M. Schuster

Être membre honoraire, ce n'est pas toujours cesser d'être membre actif ; notre vénéré collègue, M. Schuster vient de vous le prouver une fois de plus. Estimant que noblesse oblige, il nous donne à tous un excellent exemple.

Il vous a lu, il vous en souvient, Messieurs, une excellente notice biographique qui manquait dans nos Mémoires. Cette notice vous a rappelé la vie et les travaux de l'un des anciens secrétaires de l'Académie, M. le colonel Livet. Enfin, sous le titre modeste de « Souvenirs d'un bibliothécaire », il vous a fait connaître une personnalité assez originale de l'ancien Metz, le chevalier de Masson d'Autume, ancien lieutenant-colonel en retraite, et jadis conservateur de la bibliothèque de l'École d'Application. Ces petits travaux, tout simples d'allure, mais délicatement écrits, ont été entendus avec un véritable intérêt.

Concours.

Nous avions, Messieurs, par extraordinaire, à décerner cette année, trois sortes de prix.

Le prix du concours Herpin ; les prix de nos concours ordinaires, et les prix de vertu.

Le prix Herpin, n'ayant malgré sa valeur tenté personne, nous serons obligés d'annoncer de nouveau ce concours pour l'année 1901. Espérons une réussite meilleure.

Digitized by Google

Pour les concours ordinaires nous avons été plus favorisés, 4 travaux ayant été déposés en temps utile au bureau du secrétariat. C'étaient :

1° une notice sur Pasteur et son œuvre;

2° une étude sur la tuberculose ;

3° une étude sur l'emploi des levûres artificielles dans la fabrication des vins ;

4° un aperçu sur l'état actuel de l'agriculture en Lorraine.

Les rapports des commissions nommées pour procéder à leur examen vous ont demandé après une étude attentive de récompenser le premier travail par une médaille de bronze grand module ; de n'accorder par contre aucune récompense académique à l'étude sur la tuberculose ; d'attribuer au troisième une médaille de bronze petit module et au dernier une mention honorable seulement.

L'Académie ayant ratifié les conclusions de ses commissions, elle a décernée à M. La Ruelle, ingénieur civil à Metz, auteur du travail « sur Pasteur et son œuvre » une médaille de bronze grand module, de plus une médaille de bronze petit module pour son « étude sur les levûres artificielles ». Enfin une mention honorable à M. Laurent, instituteur à Bourgaltroff pour son travail « sur l'état de l'agriculture en Lorraine ».

Décidément, Messieurs dans notre bonne ville de Metz la vertu compte plus de partisans que la science. Faut-il s'en plaindre ? Non assurément ; et nous sommes au contraire heureux de constater que nos concours continuent à nous attirer de nombreux candidats.

Notre sympathique confrère, M. Choppé nous a

Digitized by Google

fait présenter à la dernière séance le rapport de ce concours. Et si, on l'a dit avant moi, la modestie n'était la véritable caractéristique du mérite, je lui dirais qu'il s'est affreusement trompé en qualifiant, comme il l'a fait, son excellent compte-rendu de travail d'apprenti. Qu'il me permette toutefois de lui faire savoir, au nom de l'Académie toute entière, que point il n'avait besoin de notre indulgence, car son travail écouté avec grand intérêt nous a sainement émus. C'est que dans un style vif, d'allure aisée, parfois quelque peu aimablement caustique il a su nous prouver, que malgré la prétendue dureté des temps, la lutte pour la vie n'a point tué à Metz la lutte pour le dévouement et l'abnégation. Qu'il existe, et ce sont les propres paroles du rapporteur, qu'il existe toujours une élite de braves gens ; et cette élite est nombreuse parmi nous.

Viendrai-je, maintenant, résumer un compte-rendu ? Ne vaut-il pas mieux le relire ? Relisez-donc, Messieurs, le rapport des prix de vertu; vous y trouverez les noms et les mérites de nos nombreux lauréats et cette lecture, si captivante, vous causera je vous le promets, une saine émotion et un plaisir nouveau.

Je vous avais promis, Messieurs, en commençant de ne point abuser de votre attention ; ai-je rempli ma promesse ? Ai-je réussi à satisfaire quelque peu vos légitimes espérances ; à vous donner dans cet exposé rapide un résumé exact de notre vie académique, en l'an de grâce 1899 ? Je le désire et le souhaite vivement.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DES PRIX DE VERTU

Au nom d'une commission
composée de Messieurs CODBAT, l'abbé COLLIN, COLON
et CHOPPÉ, *rapporteur*.

MESSIEURS,

J'ai été bien imprudent en acceptant de faire partie de votre commission des prix de vertu. J'avais la faiblesse de croire que cet honneur n'engageait à rien, et voici, au contraire, que la bienveillance de mes collègues m'a chargé des fonctions de rapporteur. C'était, paraît-il, mon tour : j'ai donc dû accepter. Mais, sans vouloir forcer la modestie, je crois bon, Messieurs, de vous avertir de ne pas compter sur un régal comparable à celui de l'an dernier. Après ouvrage de maître, vous allez avoir travail d'ouvrier. Je puis vous assurer que j'y mettrai toute ma bonne volonté ; votre indulgence devra faire le reste.

Je suis d'autant plus porté à vous demander cette indulgence, qu'une partie au moins de votre commission n'est pas sans avoir éprouvé cet esprit de causticité, qui s'exerce si volontiers aux dépens de gens à la recherche de la vertu. Non

Digitized by Google

pas que je m'en plaigne, je serais au contraire désolé s'il en était autrement. On nous dit donc parfois, de ce petit air que vous connaissez, et avec un sourire tout à fait... académique : — « Alors, « c'est vous qui allez couronner la vertu ? Tous mes « compliments. » — Presque toujours c'est un ami, un véritable ami, qui tient ce discours : on n'est trahi que par les siens. Heureusement que, depuis Figaro, personne ne peut plus ignorer qu'il n'est pas nécessaire de tenir les choses pour en discourir. Cette vérité incontestable a beaucoup contribué à rassurer votre rapporteur.

Du reste, Messieurs, je vous l'avouerai, la matière est loin d'être ingrate. Chaque année nos généreux fondateurs des prix de vertu nous procurent, au contraire, une douce et saine émotion. Ils nous donnent la certitude que, malgré les phrases connues sur la dureté des temps, la lutte pour l'existence n'a pas encore tué la lutte pour le dévouement, l'abnégation et le devoir. Il existe toujours une élite de braves gens et de bons cœurs. Il serait peut-être excessif de prétendre qu'elle constitue une armée innombrable. Ce n'en est pas moins un bataillon respectable, qui ne se laisse pas entamer, et avec lequel il y a plaisir à vivre, ne serait-ce que quelques heures. C'est un commerce qui n'est ni de tous les jours ni de tous les instants ; on en sort ému et réconforté.

J'aborde immédiatement mon travail. Parmi les demandes soumises à votre commission, nous avons dû en écarter quelques-unes, comme insuffisamment justifiées. L'une d'elles était d'une concision toute lacédémonienne. Elle disait simplement : « Je demande un prix de vertu pour M.

Digitized by Google

un tel ». Nous n'avons pu nous résoudre à y faire la réponse connue : « Viens le prendre ! » Ce sera peut-être pour l'année prochaine, si le demandeur veut bien renouveler sa requête, et donner quelques références.

Nous vous proposons, Messieurs, de décerner les prix suivants à titre de :

Dévouement filial et familial.

1°	Mlle Louise Tailleur, 39 ans, 18, rue Vincentrue, à Metz.	80 M.
2°	Mlle Marie Lapointe, 25 ans, 17, rue St-Marcel	80 »
3°	M. Jules Samuel, 61 ans, 17, rue Chambière	80 »
4°	Mlle Louise Urbain, rue St-Clément, Metz	80 »
5°	M. Pierre Ditsch, 38 ans, rue de la Glacière	80 »
6°	Mlle Marie Schmitt, 58 ans, à Rémelfing	80 »
7°	Mme veuve Weintz, née Evrard, rue du Neufbourg	60 »
8°	Mlle Lallemand, 10, rue de Ladoucette	60 »
9°	Mlle Degand, 58 ans, rue St-Eucaire	60 »
10°	Mlle Célestine Guyot, rue des Murs	60 »

Vous voyez, Messieurs, que nous avons en quelque sorte unifié ces différents prix. C'est que les dévouements qu'ils récompensent se sont exercés généralement dans de semblables conditions. L'histoire de ces braves gens se ressemble étonnamment. C'est le foyer modeste où on lutte pour

Digitized by Google

gagner le pain de chaque jour. Ces foyers-là sont, encore plus que d'autres, visités par la maladie et les infirmités. Alors la gêne augmente : c'est la série des jours d'épreuve. Mais il est des courages que l'adversité fortifie au lieu d'abattre. Pour donner des soins au vieux père, ou à la vieille mère malade, on prendra sur les heures de repos, cependant si nécessaires. Pendant la journée on peinera sur un travail, très souvent peu rétribué, afin de subvenir à tous les besoins du pauvre et cher vieillard. La piété filiale n'est certes qu'un devoir de nature. Mais, exercé dans certaines conditions, par des gens de ressources modestes, dont toute la vie de travail est pour ainsi dire vouée aux soins de leurs vieux parents, ce devoir devient une haute vertu. Quelle leçon pour ceux qui, placés dans une situation leur facilitant ce primordial devoir, s'en affranchissent cependant, ou ne le remplissent pas dans toute son intégrité. Je veux leur dire que, en agissant ainsi, ils se préparent pour plus tard d'amers regrets. Les parents seraient toujours aimés et honorés, si l'on se représentait exactement quelle place ils tiennent dans notre vie. Perdre son père, sa mère, quelque soit leur âge, c'est perdre quelque chose de soi-même. Si ce deuil ne nous atteint qu'à un certain âge, nous sommes moins à plaindre assurément. Mais nous sentons toujours cruellement la blessure faite à notre cœur. C'est alors que nous voudrions avoir, encore davantage, entouré d'attentions et de respect, la figure vénérable de ce vieux père qui, durant sa vie, n'avait cessé de songer à nous. C'est alors que nous nous reprochons de n'avoir pas assez rendu à cette mère,

Digitized by Google

en affection et en soins, tout ce que la chère femme nous avait donné en tendresse et en dévouement. Nos lauréats n'auront pas ces regrets Messieurs ! Aussi, nous les citons avec joie comme modèles.

Dans le même ordre de dévouement, nous vous proposons, en outre, d'attribuer les prix suivants:

A Mlle Marie Pérouffe, 13, rue Gisors, à Metz	100 M.
A Mlle Sophie Desprez, 56 ans, rue de la Chèvre.	100 »
A Mlle Joséphine Coince, 51 ans, rue des Augustins	120 »
A Mme veuve Schwartz, née Ducant, 52 ans, 9, rue Saulnerie. . .	200 »
A Mlle Philippine Davillé, 62 ans, à Metz	200 »

Mlle Marie Pérouffe ne se contente pas de soigner et d'entretenir sa mère, aujourd'hui âgée de 77 ans. Elle s'occupe encore d'un petit neveu qui est tombé à sa charge et le soigne, dit le rapport d'un témoin autorisé, avec une entière sollicitude. Et tout cela, avec le produit de petites journées d'ouvrière !

Mlle Sophie Desprez se recommande par sa compatissante bonté. Et ce n'est pas chez elle une vertu platonique. Elle soigne et soulage toutes les infortunes qu'elle rencontre ; c'est une sœur de charité laïque. L'Académie peut être assurée que les 100 Mark qui lui sont accordés iront grossir le nombre de ses obligés.

Digitized by Google

Mlle Joséphine Coince nous rappelle la fable de *L'aveugle et le paralytique*. Malade elle-même et hospitalisée, elle apprend que sa vieille mère, âgée de 84 ans, manque de tout soin et de tout appui. Elle revient à la maison, se remet à la tâche et force ainsi, par son énergie morale, son corps débile à reprendre le travail. L'Académie est heureuse de récompenser une personne aussi méritante.

Mme veuve Schwartz, née Ducant, nous présente un cas de dévouement complexe. Cette personne a été mariée fort peu de temps et, devenue veuve, a repris sa place au foyer familial. Les parents étaient plus ou moins infirmes, il y avait de jeunes enfants non encore élevés. Cette grande sœur écarte toute idée d'un nouveau mariage. Elle restera à la maison paternelle ; elle travaillera pour tous, soignera, consolera, élévera toute la famille. Elle sera la chaîne qui relie des parents valétudinaires à des frères et sœurs beaucoup plus jeunes qu'elle. Elle sera la « petite mère ». C'est un beau rôle ; mais il ne va pas sans une complète abnégation.

Mlle Philippine Davillé est une estimable ouvrière, dont la vertu égale la modestie. Elle a gagné, nous dit un vénérable dignitaire ecclésiastique, son pain et celui de sa mère, « avec ces petits travaux d'aiguille, crochet, tricot, etc., travaux qui ne rapportent guère ». C'est bien vrai.

Une romance d'un opéra très populaire fait chanter à l'ouvrière :

Digitized by Google

Cours mon aiguille dans la laine
Ne te casse pas dans ma main ;
Avec deux bons baisers, demain,
On nous paiera de notre peine.

Les vers ne sont peut-être pas meilleurs que d'autres; la mélodie est charmante. Toutefois, dans la prosaïque réalité, Jeannette, à moins qu'elle ne soit très jeune, n'a guère envie de chanter. Ses paupières sont meurtries par les longues veillées sous la lampe. Elle éprouve vers les épaules des sensations de brûlure, et tout son corps est énervé par la lassitude et le défaut d'exercice. Les « Jeannette » qui chantent, à de rares exceptions près, ne sont pas celles qui travaillent !

Mademoiselle Davillé, après la mort de sa mère, s'est encore dévouée d'une façon toute particulière, en faveur de pauvres malades qu'elle a soignés sans rétribution. Elle a accompli ainsi la charité dans la plus haute acception du mot.

Nous arrivons, Messieurs, à une œuvre d'assistance par le travail que nous vous proposons de récompenser et d'encourager par un prix de 800 Mark.

Il s'agit de la création à Lixheim (Lorraine), par M. l'abbé Becker curé, d'une Association ouvrière pour la restauration, dans cette contrée, d'un art industriel qui y était autrefois très florissant : la broderie.

Grâce aux efforts de ce prêtre zélé et intelligent, une maison a été bâtie au moyen de ressources diverses. La principale a été fournie par une loterie. La maison est propriété de la fa-

Digitized by Google

brique d'Église et est dirigée, avec des frais très minimes, par des religieuses de Saint-Jean de Bassel.

Les ouvrières brodeuses de Lixheim et de la contrée voisine, au nombre de 150 environ, y trouvent un centre qui leur distribue le travail et s'occupe d'en placer les produits. De plus, il y a une école, où l'on enseigne aux jeunes filles, la broderie, la couture, le repassage etc. Les ouvrières touchent leur salaire à la fin de chaque semaine, et le comité rend compte chaque année de la situation de l'œuvre.

Votre commission a été frappée des résultats obtenus, en très peu de temps, par cette création intelligente et philantropique qui fait le plus grand honneur à son fondateur. Organiser et aider le travail, c'est encore faire acte de vertu, et M. l'abbé Becker a dû déployer beaucoup de ténacité et d'énergie pour mener une telle œuvre à bonne fin. Au début surtout, il a certainement rencontré beaucoup de difficultés et de déboires. Mais ces âmes de prêtres possèdent la foi qui transporte les montagnes.

La notice qui nous a été remise parle d'un projet d'extension de l'œuvre, qu'on compléterait par une similaire pour les hommes et les jeunes gens, avec une caisse de secours, etc.

Nous n'avons pas qualité pour donner un conseil à notre lauréat d'aujourd'hui. Les résultats qu'il a obtenus sont, du reste, un garant de sa prudence aussi bien que de son activité. Il a prouvé le mouvement en marchant. Cependant, votre rapporteur se permettra de lui dire qu'en de telles matières il faut avancer très prudemment,

Digitized by Google

car les difficultés sont grandes. Souvent il est préférable de se limiter et de se rappeler le proverbe : « Le mieux est quelquefois l'ennemi du bien. »

Ces réflexions ou conseils ne sont en aucune façon pour diminuer les mérites de M. l'abbé Becker, qui a droit à la reconnaissance de tous les gens amis d'une saine et généreuse initiative. L'Académie de Metz vient à son tour le féliciter et l'aider.

Il y a trois ans, Messieurs, vous avez loué et récompensé l'Œuvre de l'Orphelinat agricole de Guénange. Je ne reviendrai donc pas sur ses mérites, et sur le beau rôle qui lui échoit dans le département de l'assistance et de la charité. Toutefois, l'attention de l'Académie a été appelée, à nouveau, sur un dévouement tout particulier à cette œuvre. Il s'agit de *M. Mathieu Schneider,* de Guénange, âgé de trente et un ans seulement, et qui, depuis de longues années déjà, s'est volontairement mis au service des orphelins de l'asile.

Entraîné par l'exemple, M. Schneider, de cultivateur est devenu éducateur et professeur d'agriculture; professeur à la fois gratuit et entendu. Il n'est aucune besogne devant laquelle on l'ait vu reculer, tant qu'il s'agissait du bien-être matériel et moral de ses chers orphelins. Pour eux, il s'est fait père adoptif. La récompense de M. Schneider est avant tout dans sa conscience de chrétien et d'honnête homme, et aussi dans la reconnaissance que lui montrent ces pauvres enfants. L'Académie de Metz y joindra une somme de *trois cents mark* et le témoignage de son admiration. L'argent, certes, ne paie pas la vertu, mais il l'aide à s'exer-

Digitized by Google

cer. Il n'est pas de trop dans la lutte pour le bien.

Nous aurions encore, Messieurs, à vous parler d'autres actes de haute vertu, rentrant dans le cadre de l'assistance générale. Mais il est des âmes vertueuses que le bruit effraie, et dont nous sommes, à regret, obligés de respecter les scrupules. Nous avons, aux portes de Metz, un asile privé pour femmes âgées et jeunes filles, créé et entretenu avec une générosité et des soins touchants. La créatrice appartient à cette phalange de femmes que le monde entier a saluée, en 1870, du nom de : « Dames de Metz ». Sous cette appellation générique, sa modestie ne refusera pas d'agréer l'hommage de notre respect et de notre admiration.

Souvent, on aime à se représenter l'étonnement de nos aïeux, s'il leur était donné de revenir en ce monde et de contempler les merveilles réalisées par le dernier siècle dans le domaine des sciences en général. Oui, il y aurait vraiment de quoi les surprendre et les stupéfier. Certaines choses, comme de correspondre à une infinité de kilomètres de distance, d'emmagasiner la parole humaine, de forcer des rayons à pénétrer les corps solides, leur paraîtraient d'un merveilleux achevé. Les exploits des chevaliers des contes de fées pâliraient, et ils se demanderaient comment l'homme a pu découvrir tant de choses. La part faite à leur surprise et à leur admiration, ne concluraient-ils pas, Messieurs, que l'homme lui-même, l'homme moral a suivi la loi du progrès? Penseraient-ils que les efforts de la science se sont portés, en grande par-

Digitized by Google

tie, sur l'art de s'entre-tuer? Si on leur disait que les peuples ont, maintenant, des budgets de plusieurs milliards, ne supposeraient-ils pas qu'une notable partie en est employée à combattre et à soulager la misère humaine? Il faudrait les détromper, et convenir avec eux que l'âge d'or de l'humanité, qu'ils avaient sans doute rêvé, n'est pas encore réalisé. Qui sait même s'ils ne jugeraient pas que leurs descendants l'ont plutôt fait reculer?

Et cependant, Messieurs, malgré ces tristes constatations, il se produit partout des symptômes très consolants. Nous venons de vous en montrer de nombreux. Il en existe beaucoup d'autres qui restent ignorés, et il faut, moins que jamais, désespérer de l'avenir. A la fin de ce siècle, un vent de pitié souffle : il gagnera peu à peu tous les cœurs. Dernièrement, tout près de nous, on conviait les gens riches à souscrire les actions d'un établissement ou sanatorium pour les malades tuberculeux. Comme pour toutes les émissions, il y avait un prospectus, mais il ne promettait pas d'intérêts. Après celle-là, il en viendra d'autres, nous devons l'espérer. S'il y avait beaucoup de cœurs comme les fondateurs de vos prix de vertu, et si nos lauréats étaient des capitalistes, des souscriptions de ce genre auraient un beau succès! Il y aurait réduction des demandes.

Sauvetages.

Fidèle aux précédents, votre commission a jugé bon de vous proposer de récompenser quelques actes de sauvetage qui sont venus à sa connaissance et qui sont les suivants :

Digitized by Google

1° M. Joseph Heuser
ouvrier aux forges d'Ars, 30 ans.

Ce brave ouvrier a, le 13 juillet dernier, sauvé un bambin de 2 ans qui, jouant au bord de l'eau, était tombé dans la Moselle. Heuser entend l'appel des petits camarades du pauvre enfant et, sans hésiter, traverse à la nage et tout habillé un bras de la rivière pour arriver jusqu'au gamin, qu'il arrache à une mort certaine.

C'est le sauvetage classique, évidemment. Mais il y faut les moyens et le courage classiques. Si on songe que M. Heuser est père de famille, sa belle action en paraîtra encore plus méritoire. Nous vous proposons de lui attribuer une récompense de 40 M.

2° M. Bielewski,
serrurier à Metz.

Nous vous demandons une semblable somme en faveur de M. Bielewski, qui, le 24 juillet a sauvé un jeune homme de 15 ans tombé dans la Moselle près du Pont-St-Georges. Ce sauvetage était particulièrement périlleux, et M. Bielewski a reçu les félicitations de toutes les personnes présentes. Nous y ajoutons les nôtres.

3° M. Friederich,
rue du Pontiffroy, à Metz.

Nous avons maintenant, Messieurs, à vous présenter un héros de 9 ans. A cet âge, où, d'ordinaire, les soucis de l'école et du jeu de billes occupent seuls l'attention, le jeune Friederich a sauvé la vie d'un de ses petits camarades qui se noyait dans la Moselle. Le fait s'est passé le 27 août

Digitized by Google

dernier, à proximité des bains de rivière tenus par les parents du jeune sauveteur.

Nous vous proposons de récompenser le dévouement de cet intéressant enfant, en lui remettant un livret de Caisse d'épargne de 40 M. Nous y joindrions un baiser, sur chaque joue, si nous avions ce petit terre-neuve en face de nous. La maman se chargera de ce soin.

Que penserait de ce fait notre immortel fabuliste, lui qui a dit de l'enfance :

« Cet âge est sans pitié »

Il est vrai qu'il a écrit ailleurs :

« La vieillesse est impitoyable ».

Le bonhomme avait le coup de griffe très acéré, et il l'allongeait en style lapidaire. La vérité, c'est qu'on peut être bon à tout âge.

L'exemple du jeune Friedrich prouve que l'esprit de décision et de dévouement sait pénétrer jusque dans les plus jeunes cœurs. Un autre bambin, devant le péril de son camarade, se serait enfui en pleurant et appelant. Notre héros ne s'embarrasse pas, se jette à l'eau, et accomplit son petit sauvetage comme l'aurait pu faire un vieux loup de mer ! Décidément, je sens grandir mon regret de ne pouvoir embrasser ce brave petit garçon ! Après un tel début je lui souhaite de trouver, dans la vie, le bonheur qu'il mérite.

4° M. Gustave Zech,
plâtrier à Rozérieulles.

Nous vous proposons encore d'accorder à M. Gustave Zech, plâtrier à Rozérieulles une gratifi-

Digitized by Google

cation de 40 M. Passant en voiture à Vernéville, en juillet dernier, M. Zech vit une fillette de 11 ans, Maria Bailly, sortir de la maison, les vêtements en flammes, et n'hésita pas, au risque de se brûler lui-même, de secourir la fillette. Celle-ci malheureusement succomba le soir même : tout son corps n'était qu'une brûlure.

Honneur à ce brave ! dit le journal local rapportant ce fait. Oui, en effet, car le combat contre le feu est le plus terrible qui soit. L'homme qui saute à l'eau peut ne risquer qu'un bain intempestif. Celui qui presse de ses mains des linges enflammés, n'a guère le moyen d'éviter les morsures du feu.

L'accident qui a donné au dévouement de M. Zech l'occasion de s'exercer est, malheureusement, des plus fréquents à la ville et à la campagne. Il s'agit, bien entendu, d'un accident dû au pétrole. Presque chaque jour, surtout dans la saison d'hiver, on en voit le récit dans les journaux. Cela n'instruit personne, cela ne corrige personne. Chaque ménagère se croit l'habileté voulue pour manier avec légèreté cette dangereuse huile minérale. On la fait servir d'allume-feu, quand on ne la verse pas directement sur le foyer déjà allumé. La fillette, qui a vu le procédé de sa mère, l'emploie à son tour — avec plus d'imprudence naturellement — et la catastrophe se produit. On se demande par quel miracle elle n'arrive pas encore plus souvent.

Il y a là un exemple de l'insouciance qui se produit dans la conduite des choses dont nous faisons une habitude. La prévoyance est guidée par le raisonnement, mais la crainte du danger

Digitized by Google

est surtout affaire d'imagination. La ménagère qui verse imprudemment de l'huile sur le feu, tremblerait de la tête aux pieds, si elle soupçonnait la présence chez elle d'un atome de dynamite. C'est que le mot de « dynamite » lui représente une puissance mystérieuse pulvérisant tout par sa déflagration, tandis que le simple et familier pétrole, qu'elle achète sans restrictions aucunes, chez l'épicier, n'éveille en elle que des idées riantes : la lampe claire sous son abat-jour fleuri, ou le feu bien flambant parce que le bois en a été imbibé. Elle ne voit pas que ce pétrole sans odeur, versé sur un corps chaud, détonnera comme un explosif, environnera de flammes ses enfants ou elle-même, et mettra dans la maison un irréparable malheur. Toute ménagère soucieuse de la sécurité des siens doit tenir sous clef sa provision d'huile minérale et n'en user elle-même qu'avec la prudence voulue. Être brûlé vif n'a rien de particulièrement réjouissant, et cela vaut bien de prendre quelques précautions pour l'éviter.

Je ne voudrais pas terminer ce petit travail sans vous dire un mot à l'honneur des philanthropes, aussi généreux qu'éclairés, qui nous ont donné le moyen de faire quelque bien. Ils se survivent à eux-mêmes, et je les unis dans un commun hommage que nous rendons à leur mémoire. Je veux en détacher cependant, la figure de M. Pécheur, la seule que j'aie connue. Je vois encore ce grand vieillard à la démarche et à la tenue si austères, monter ou descendre la rude côte qui conduit à notre nécropole de l'Est, côte qu'on a depuis un

Digitized by Google

peu aplanie. C'était là le but de sa promenade quotidienne. Les tombes ne sont muettes qu'en apparence et les vivants, qui savent écouter et comprendre, trouvent parmi elles leurs meilleures inspirations. Les morts nous enseignent à vivre

Digitized by Google

BUREAU

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

POUR L'ANNÉE 1900-1901

Président d'honneur :
M. LE PRÉSIDENT DE LA LORRAINE

Président honoraire . .	M. LÉON SIMON.
Président titulaire . .	M. V. DE TINSEAU.
Vice-Président	M. E. LAMETZ.
Secrétaire	Dr JULES MEYER.
Secrétaire-Archiviste . .	M. CODBAT.
Trésorier	M. V. PREVEL.

Agent : M. PERIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Digitized by Google

SIGNES ABRÉVIATIFS.

☆. Chevalier de la Légion d'honneur.
O. ☆. Officier — —
C. ☆. Commandeur — —
G. O. ☆. Grand officier — —
. Médaille militaire.
. Chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre.
A. . Officier d'Académie.
I. . Officier de l'Instruction publique.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DU

BUREAU DE L'ACADEMIE

DEPUIS 1819 JUSQU'A 1895.

L'astérisque indique les membres vivants.

Années	*Présidents :*	*Secrétaires :*	*Secrét.-Arch. :*	*Trésoriers :*
—	MM.	MM.	MM.	MM.
1819-20	De Sarrazin.	Herpin.	..	Saincère.
1820-21	Gorcy.	id.	..	id.
1821-22	Bergery (1).	id.	..	Chaumas.
1822-23	Thiel.	id.	..	Anspach.
1823-24	Poncelet.	Devilly.	..	Dosquet.
1824-25	Serrulas. (2)	id.	Thiel.	Cailly.
1825-26	Bergery.	id.	Renault.	Anspach.
1826-27	Renault.	Bergery.	Bardin.	Woisard.
1827-28	Dosquet.	id.	Munier.	Chambille.
1828-29	Bardin.	id.	id.	id.
1829-30	Bon Marchant	id.	id.	id.
1830-31	Chaumas.	Dosquet.	Renault.	Didion.
1831-32	Bergery. (3)	id.	id.	Bardin.
1832-33	Gosselin.	id.	id.	Munier.
1833-34	Bergery. (4)	Lasaulce.	Simon, V.	Le Masson.
1834-35	Le Masson (1)	De Sauley F.	id.	Marchal.
1835-36	Bergère. (1)	Gosselin.	id.	id.
1836-37	Faivre.	Macherez.	id.	Munier.
1837-38	Le Masson (2)	Gosselin.	id.	id.
1838-39	Didion.	Desains.	id.	id.
1839-40	Culmann. (1)	Bégin.	id.	id.
1840-41	Lucy.	La Bastide.	id.	id.
1841-42	Mézières.	id.	id.	id.
1842-43	Culmann. (2)	Livet.	id.	id.
1843-44	Malherbe. (1)	id.	id.	id.
1844-45	Bergère. (2)	De St-Vincent.	N.	id.
1845-46	Simon, V. (1)	Blanc.	Clerx.	id.
1846-47	Michel, E. (1)	Robert.	id.	id.
1847-48	Malherbe. (2)	*Prost Aug.	id.	id.
1848-49	Michel, E. (2)	Boulangé.	id.	id.
1849-50	Malherbe. (3)	Faivre.	id.	id.
1850-51	Emy.	De Sauley E.	id.	id.
1851-52	Langlois.	*Jacquot, E.	id.	id.
1852-53	Simon, V. (2)	Grellois.	id.	id.
1853-54	Malherbe. (4)	id.	id.	id.
1854-55	De Saulcy E. (1)	De Chastellux.	id.	id.
1855-56	*Jacquot, E.	Vincenot.	id.	Chabert.
1856-57	Woirhaye.	id.	id.	id.

Digitized by Google

Années —	*Présidents :* MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secrét.-Arch. :* MM.	*Trésoriers :* MM.
1857-58	Susane.	**De Colombier.**	Clerx.	Chabert.
1858-59	Salmon.	**Du Bouteiller.**	id.	id.
1859-60	Scoutetten.	id.	id.	id.
1860-61	G[l] Didion.	id.	id.	id.
1861-62	Leclerc.	Bouchotte.	id.	id.
1862-63	Mézières (2).	id.	id.	id.
1863-64	De Gérando.	id.	id.	id.
1864-65	***De Puymaigre.**	*Michel E.	id.	id.
1865-66	**De Bouteiller.**	Thilloy J.	*Marcus.	id.
1866-67	Raillard.	id.	id.	**De St-Martin.**
1867-68	Goulier.	id.	id.	id.
1868-69	*Michel, E.	Cailly.	id.	id.
1869-70	Grellois.	id.	id.	id.
1870-71	*Jacquot, A.	*Lejeune J.	id.	id.
1871-72	Virlet.	Abel.	id.	id.
1872-73	Maguin, H.	Lorrain.	id.	Fleck.
1873-74	Fleck (1)	Taratte.	id.	Démoget.
1874-75	Orbain.	*Schuster.	id.	*Bellevoye.
1875-76	*Abel, Ch.	id.	id.	id.
1876-77	**DeSauley E.** (2)	id.	id.	id.
1877-78	Cailly, Ch.	*Bérard A.	id.	id.
1878-79	***Dr Winsback** (1)	id.	id.	id.
1879-80	Bozançon P.	id.	*Gandelet.	id.
1880-81	Fleck (2).	id.	Chartener.	id.
1881-82	*De Saulcy F.	id.	id.	id.
1882-83	Chartener.	id.	*Friren, A.	id.
1883-84	Fleck (3).	id.	id.	id.
1884-85	*Benoit, A.	id.	id.	id.
1885-86	***Dr Winsback** (2)	id.	id.	id.
1886-87	**A. de Lazarque.**	id.	id.	id.
1887-88	***Jacquemin, R.**	*Ferrez, E.	id.	id.
1888-89	*Bérard, A. (1)	id.	id.	*Lametz.
1889-90	*Huber, E.	*Box, N.	id.	id.
1890-91	*Ferrez, Eu.	id.	id.	id.
1891-92	Fleck (4)	id.	id.	id.
1892-93	*Bérard. (2)	id.	id.	id.
1893-94	Vion H.	id.	id.	id.
1894-95	*Huber, E. (2)	id.	id.	id.
1895-96	*Greff.	id.	*De Tinseau.	id.
1896-97	*Winsback (3)	id.	id.	id.
1897-98	*Ferrez	*Paulus E.	id.	id.
1898-99	*Box, N.	id.	id.	id.
99-1900	*Simon, L.	id.	*Choppé	id.
00-1901	*V. de Tinseau	***Dr Meyer Jules**	*Codbat.	*V. Prevel.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DES DIVERSES CLASSES DE L'ACADÉMIE

A la date du 31 Mai 1899

Membres honoraires.

MM.

1896. BELLEVOYE (Adolphe), membre de la société entomologique de France, rue Talleyrand, à Reims (Marne). (*Agrégé-artiste* en 1858; *titulaire en* 1871; *Associé libre non résidant* en 1887.)

1896. CROVA (André), ✠, A. ✠, membre correspondant de l'Institut, Académie des sciences de Montpellier (Hérault) France. (*Associé libre non résidant* depuis 1864.)

1851. JACQUOT (E.), O. ✠, inspecteur général des mines en retraite; à la côte Montbron, par Jouy-en-Josias (Seine-et-Oise).

1863. MARCUS (Adolphe), ✠, ancien élève de l'École polytechnique; rue du Bac, 101, à Paris.

1863. MÉZIÈRES (Alfred), O. ✠, A. ✠, membre de l'Institut (Académie française), professeur de littérature étrangère à la Sorbonne; boulevard St-Michel, 57, à Paris.

1894. MICHEL (Émile), membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), peintre, avenue de l'Observatoire, 9, à Paris. (*Titulaire* depuis 1850.)

1843. PUYMAIGRE (le comte Théodore de), homme de lettres; rue de l'Université, 17, à Paris.

1897. SCHEIL (Le Révérend Père N.), Professeur d'Assyriologie, au Collège de France (Paris).

898. SCHUSTER (Aimé) ex-professeur de physique et ancien bibliothécaire de la ville de Metz, rue de l'Évêché, 6, Metz. (Titulaire 1873.) Agrégé 1877.

Digitized by Google

1894. WOLF (C.), astronome à l'Observatoire de Paris.
1900. PAQUET D'HAUTEROCHE (René), au Ruché, Woippy (Lorraine.)
1900. LARCHEY (Lorédan), conservateur honoraire de la bibliothèque de l'Arsenal à Paris, Villa Marsang, Menton.

Membres titulaires.

MM.

1883. AMBLARD (Désiré), viticulteur à Lorry-Mardigny (Lorr.)
1900. BARTHÉLEMY (l'abbé Adolphe), curé de Hayes (Lorraine.)
1898. BILLOTTE (Henri), viticulteur, maire de Saint-Julien. (Lorr.)
1884. BOX (Nicolas), I. ✿, ancien principal du collège de Sarreguemines, à Thionville.
1897. CHOPPÉ, Directeur à la Banque de Metz, Metz.
1897. CODBAT, ex-architecte-voyer de la ville de Metz, Metz.
1898. COLLIN (l'abbé H.-D.) Directeur du *Lorrain*, Metz.
1896. COLON (Eugène-François), directeur de la société La Messine, place Saint-Louis, 12. Metz.
1874. FRIREN (l'abbé), chanoine honoraire, Directeur du Petit-Séminaire, Montigny-lès-Metz.
1888. GREFF (Fr.-Eug.), président de la Société de Prévoyance et de Secours mutuels, Metz.
1884. HUBER (Emile), ✿, ingénieur civil, à Sarreguemines (Lorr.). (*Correspondant* en 1870).
1877. JACQUEMIN (Remy), ✿, architecte, avenue Serpenoise, Metz.
1881. LAMAILLE, Sabré (Lorraine.)
1877. LAMETZ, ingénieur civil, rue Sainte-Marie, Metz.
1898. LAMY, député au Landesausschuss, agriculteur-viticulteur à Vic-sur-Seille (Lorr.).
1887. MASSING (Camille), ingénieur civil, à Puttelange (Lorr.).
1875. MAURICE, géomètre, à Sainte-Ruffine (Lorr.).
1897. MEYER (Docteur), docteur en médecine, rue aux Ours, Metz.
1875. PANGE (le comte Maurice de), au château de Pange (Lorr.).

Digitized by Google

1891. PAULUS (l'abbé Et.-Eugène), directeur de la bibliothèque et des Archives municipales, Metz. (*Correspondant* en 1889).
1899. PIERSON (Louis) député, Ay (Lorraine).
1899. PREVEL, directeur du Crédit Coopératif de Lorraine, Metz.
1875. SAULCY (Félicien de), membre de la Société entomologique de France, rue Châtillon, Metz.
1898. SCHANTÉ, pharmacien, rue de la Tête-d'Or, Metz.
1888. SCHLINCKER A., maître de forges à Creutzwald (Lorr.). (*Correspondant* en 1881).
1877. SIMON (Léon), A. ✠, peintre, rue du Moyen-Pont, Metz. (*Agrégé-Artiste* en 1873).
1897. THORELLE (l'abbé), curé de Lorry-Mardigny (Lorr.).
1888. TINSEAU (Valéry de), rue Jurue, 29.
1871. VIANSSON (Louis), ✠, ancien maire de Plappeville (Lorr.).
1893. VILLEROY (Ernest), directeur de la faïencerie, à Vaudrevange (Prusse).
1896. WENDEL (Henri de), maître de forges, à Hayange (Lorr.).

Associés-libres non résidants.

MM.
1887. ANTOINE, (*Agrégé-cultivateur* en 1873; *titulaire* 1875).
1864. BABINET (Léon), O. ✠, A. ✠, lieutenant-colonel dans l'armée territoriale.
1896. BOUCHEZ (Armand-Maurice), ancien inspecteur des forêts.
1896. BOURGEAT (l'abbé), curé de Sainte-Ruffine.
1863. BOURGEOIS, ✠ I. ✠, inspecteur d'Académie à Beauvais.
1853. CHASTELLUX (de), ✠, ancien sous-préfet.
1881. COETLOSQUET (le baron Maurice du); à Rambervillers (Vosges).
1900. FERREZ (Eugène), ancien principal clerc de notaire, rue Ribera, 52, Paris, Auteuil. (*Titulaire* depuis 1879.)
1877. GANDELET (le comte Albert), camérier secret de Sa Sainteté Léon XIII, rue d'Alliance, 5, à Nancy.
1881. GARGAN (Charles de), au château de Preisch.
1873. GILBRIN, docteur en médecine, rue Chaplerue, 7, à Metz.

Digitized by Google

1855. GUÉPRATTE (l'abbé Louis), chanoine honoraire, supérieur du Petit-Séminaire, à Montigny-lès-Metz.
1878. GURY (Alphonse), ancien pharmacien ; 22, rue du Regard, à Paris.
1895. HAAS (Bernard-Aug.), docteur en médecine, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). (*Titulaire* depuis 1888.)
1864. HANRIOT (Charles), ✠, I. ❀, ancien inspecteur d'Académie ; à Troyes.
1898. INGOLD (l'abbé), prêtre de l'Oratoire à Colmar (Alsace).
1864. JACQUET (Augustin), A. ❀, docteur ès-lettres, professeur de rhétorique au lycée ; 88, rue Claude-Bernard, à Paris.
1896. LADOUCETTE (Etienne), place Vendôme, 8, à Paris.
1895. MARGUERIE (marquis de), à Saint-Epvre (Lorraine).
1858. MAUROUARD, O. ✠, inspecteur général des poudres et salpêtres, chef du service au ministère de la guerre, rue d'Argenson, 1, à Paris.
1856. PETRE (Charles), A. ❀, statuaire, directeur de l'École régionale des beaux-arts à Bourges.
1868. RIOLACCI (J.-D.-P.), O. ✠, médecin-major de première classe au 11e régiment d'infanterie.

Agrégés.

MM.

1897. BLIND, vétérinaire à Guebwiller (Alsace).
1899. DASSENOY, électricien à Metz.
1878. DUJARDIN (A.), sculpteur, à Metz.
1899. RINCKENBACH, artiste peintre, rue aux Ours, à Metz.
1883. THIRIOT, professeur de musique, rue Mazelle 19, à Metz.

Correspondants.

MM.

1886. ADAM (Lucien), ✠, président de chambre, à Rennes.
1889. ANCEL (Charles René), fabricant de produits chimiques, à Rosières-aux-Salines. (Meurthe-et-Moselle)
1896. BARDY, pharmacien honoraire, à Saint-Dié (Vosges).

Digitized by Google

1893. BARTHÉLEMY (François), secrétaire de l'Académie de Stanislas, 22, rue du Faubourg-des-Trois-Maisons, à Nancy.

1878. BERTRAND (l'abbé Louis), professeur au grand Séminaire de Bordeaux.

1896. BLEICHER membre de l'académie de Stanislas, à Nancy.

1878. BOYÉ (Bernard-Arthur-Pierre), avocat à la Cour d'appel de Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1865. BONVALLOT (Éd.), ancien conseiller à la Cour d'appel de Dijon, 3, rue Cassette, à Paris.

1869. BONVARLET, ancien négociant, consul de Danemark ; à Dunkerque.

1882. BOSMANS (l'abbé J.), secrétaire-archiviste du Cercle archéologique d'Enghien (Belgique).

1899. BOULAND (M.)

1878. BUZY, professeur au lycée de Sens.

1893. CABÉ (Adolphe), ancien percepteur, propriétaire à Lemberg-Bitsch.

1887. CHASSIGNET, O. ✠, sous-intendant militaire en retraite, 18, rue de Boudonville, à Nancy.

1867. CHAUTARD (J.), I. ✠, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Lille, à Croissandeau (Calvados).

1886. CIZEL (l'abbé), professeur au collège de Lachapelle-sous-Rougemont (Haut-Rhin).

1873. CLÉRY (Adrien ROBINET de), ✠, ✠, 20, rue du Cloître N.-D., à Paris.

1870. COLIN (Léon), C. ✠, I. ✠, médecin principal de première classe en retraite.

1883. COLLIGNON (Dr. René), médecin-major au 25e de ligne, 42, rue de la Paix, à Cherbourg (Manche).

1868. COLNET D'HUART (de), docteur ès-sciences, professeur de physique à l'athénée de Luxembourg, à Bertrange.

1879. DENY (Edouard), fondé de pouvoir à la Faïencerie de Badonviller (Meurthe-et-Moselle.)

1887. DESSENON, I. ✠, professeur de mathématiques au Lycée Saint-Louis, à Paris.

1866. FROMONT (Auguste), homme de lettres, à Lille.

1893. FULCRAND (Charles), C. ✠, I. ✠, colonel du génie en retraite, propriétaire à Châtel Saint-Germain.

Digitized by Google

1880. GÉRARD (L.), conducteur des ponts et chaussées, au Hâvre.

1890. GENAY (Paul), président du comice agricole de Lunéville, membre de la société nationale d'agriculture de France, à Bellevue, près Lunéville.

1881. GERMAIN (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'Archéologie lorraine, 26, rue Héré, à Nancy.

1894. GODIN (Oscar), directeur-gérant de la société des mines de Sarre et Moselle, à Carling.

1885. GOY (Paul de), licencié-ès-sciences mathématiques, à Zédrevaux, par Rémilly (Lorraine).

1886. HANNAUX, ✠, artiste sculpteur, rue Bochard de Saron, 8, à Paris.

1895. JEANTY (Eugène), négt à Sarreguemines (Lorraine).

1899. KIEFFER (Mlle Jeanne), à Paris.

1891. KNŒPFLER, chef de clinique à la faculté de médecine de Nancy.

1878. KRAUS (l'abbé), professeur à l'Université de Fribourg en Brisgau.

1861. LACRETELLE (Henri), homme de lettres ; rue du Colisée, 19, à Paris.

1860. LE GENTIL, juge au tribunal civil d'Arras.

1864. LÉVY (Isaac), rabbin, à Bordeaux.

1895. LÉVY (l'abbé Joseph), curé à Lorentzen (Alsace).

1871. LUCAS (Charles), architecte.

1896. MARGOT (Charles), préparateur au cabinet de physique.

1873. MATHIEU (Auguste), sous-inspecteur des forêts.

1861. MILLIEN (Achille), homme de lettres, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

1894. MORCEL (Madame), propriétaire, à Vic (Lorraine)

1863. MOUGENOT (Léon), archéologue, à Malzéville près Nancy.

1898. PAX (l'abbé) curé-doyen de Glencoe, Amérique du Nord (Illinois).

1900. PINET (Henri), licencié en droit, syndic près le tribunal de la Seine.

1888. PRÉAU (Ch.-Alex.-Germain), membre de diverses Sociétés d'Archéologie, 57, rue Rodier, à Paris.

1871. REVOIL (Henri), O. ✠, I. ❀, architecte diocésain et des monuments historiques, correspondant de l'Institut ; à Nîmes.

Digitized by Google

1893. RICHARD D'ABONCOURT (EMMANUEL DE), ✠, chef d'escadron d'artillerie, à Douai.
1879. ROBERT (FERDINAND des), terrasse de la Pépinière, 1, à Nancy.
1887. SERRURE, directeur de la Revue numismatique, rue de Richelieu, 53, à Paris.
1866. STAAF (le colonel F.-N.), O. ✠, attaché militaire à la légation de S. M. le roi de Suède et de Norvège, place Wagram, 1 à Paris.
1878. THIRION (MAURICE), docteur-ès-lettres, professeur d'histoire au lycée de Lille (Nord).
1894. VAN WERVECKE (NICOLAS), professeur à l'Athénée à Luxembourg.
1898. VIANSON-PONTÉ (l'abbé), curé de Petit-Failly (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

sur le Mémoire envoyé au concours et ayant pour objet: PASTEUR ET SES TRAVAUX. DE LEUR INFLUENCE SUR LES SCIENCES ACTUELLES.

Commission nommée pour l'examen de ce travail
composée de MM. LAMETZ, Dr MEYER et SCHUSTER, *rapporteur.*

MESSIEURS,

La sixième question du programme pour 1899-1900 de vos concours académiques était ainsi conçue: « Pasteur et ses travaux. De leur influence sur les sciences actuelles. »

Cette question a obtenu une réponse et sur ce sujet vous avez reçu un mémoire étendu, écrit avec facilité, fruit de nombreuses recherches et qui a été l'objet d'un examen attentif de la part de la Commission nommée par vous pour en apprécier la valeur.

Dans les premières pages du Mémoire, l'auteur nous fait connaître les commencements de Pasteur, né à Dôle (Jura) le 27 décembre 1822. Il nous le montre faisant ses études au Collège d'Arbois, puis à celui de Besançon et se faisant admettre à l'Ecole normale supérieure, une première fois

Digitized by Google

avec le nº 14, rang qui ne le satisfait pas, et une seconde fois avec le nº 4 qui lui permet d'entrer la tête haute à cette grande Ecole.

Là, sous la direction des grands chimistes Dumas et Balard, il s'adonne avec passion à des études de chimie et de cristallographie et se fait recevoir agrégé des sciences physiques, à la fin des trois années règlementaires d'Ecole.

L'auteur du mémoire passe ensuite en revue les travaux du savant.

Puisque nous faisons ici œuvre de critique, signalons une omission du concurrent. Un des premiers travaux de Pasteur a pour objet le dimorphisme, c'est-à-dire la propriété que possèdent certains corps de cristalliser sous deux formes appartenant à deux systèmes cristallins différents. Ce travail a été publié dans les annales de chimie et de physique, 3e série, Tome XXIII. M. Pasteur y établit que quand un corps présente la particularité du dimorphisme « l'une des deux formes est une forme limite, une forme placée en quelque sorte à la séparation de deux systèmes, dont l'un est le système propre à cette forme et l'autre le système dans lequel rentre la seconde forme de la substance (1). »

Etude sur les tartrates.

Cette lacune étant indiquée, reprenons maintenant le mémoire envoyé à l'Académie. Nous y trouvons d'abord une analyse des recherches de Pasteur sur les acides tartrique et paratartrique, dont le point de départ est une note (2) de l'il-

(1) Traité de physique de P. A. Daguin, Tome 1er, page 362.
(2) Communiquée à l'Académie des sciences.

Digitized by Google

ustre Mitscherlich sur le paratartrate et le tartrate de soude et d'ammoniaque. Ces deux sels ont exactement la même composition chimique et les mêmes propriétés. La seule différence entre eux consiste en ce que le tartrate dissous fait tourner à droite le plan de polarisation d'un rayon de lumière polarisée, tandis que le paratartrate est sans action sur ce plan.

M. Pasteur remarqua que tous les tartrates ont l'hémièdrie (1) droite, jamais la gauche, mais que les paratartrates ou *racémates* n'ont point d'hémièdrie. Les tartrates et l'acide tartrique sont dépourvus de plan de symétrie ; — au contraire, les paratartrates et l'acide paratartrique en ont un.

M. Pasteur fut alors favorisé dans ses recherches par un fait qui devait être fécond dans ses conséquences. Ayant fait cristalliser le paratartrate double d'ammoniaque et de soude, il constata que ce sel fournit deux sortes de cristaux, présentant la même forme primitive, mais inversement *hémièdres*. Les uns sont *hémièdres* à droite, les autres *hémièdres* à gauche. M. Pasteur sépara alors les cristaux de chaque espèce, puis les fit redissoudre et trouva que les cristaux hémièdres à droite faisaient tourner à droite le plan de polarisation, les cristaux hémièdres à gauche le faisant

(1) Dans un cristal, un angle ou une arête peuvent être remplacés par une facette dite de *troncature*. Mais, en général, cette modification se reproduit sur toutes les parties semblables, conformément à une loi dite de symétrie. Il y a cependant des exceptions. Dans certains cas, la moitié seulement des parties est modifiée et la troncature n'a lieu que sur une seule de deux parties consécutives. Les cristaux ainsi modifiés sont dits *hémièdres*. Si les facettes se trouvent à droite de l'observateur, on dit que le cristal est hémièdre à droite ; si les facettes se présentent à gauche, on dit que le cristal est hémièdre à gauche.

Digitized by Google

tourner à gauche et que par suite le pouvoir rotatoire d'un corps cristallisé était dans une dépendance étroite de l'hémièdrie non superposable (1). L'hémièdrie non superposable est caractérisée par l'absence de plan de symétrie dans le cristal qui en est affecté.

Or, à la suite de ses recherches et des méditations auxquelles elles donnèrent lieu, Pasteur arriva à une conclusion bien remarquable, que l'auteur du mémoire n'a pas indiquée. C'est que les corps d'origine purement minérale, qui se sont formés sous l'action des seules forces chimiques et physiques et à l'exclusion de toute influence vitale ont un plan de symétrie. Leur image donnée par un miroir leur est superposable. Au contraire, les composés d'origine organique, créées sous l'influence de la vie, sont dissymétriques, c'est-à-dire dépourvus de plan de symétrie et leur image ne leur est pas superposable. Cette dissymétrie se révèle par une rotation du plan de polarisation.

Parmi les expériences que fit M. Pasteur pour confirmer cette conception d'une portée incalculable, celle de l'acide paratartrique mis en présence d'une moisissure verte, la graine du *penicillium glaucum* est tout-à-fait démonstrative. Le végétal microscopique ainsi nommé se développe en s'emparant du carbone de l'acide tartrique droit et l'acide tartrique gauche apparaît isolé.

Cette étude sur l'acide tartrique et son isomère l'acide paratartrique est fort ardue. Elle sup-

(1) L'hémièdrie non superposable est celle d'un cristal qui, placé devant un miroir, donne lieu à une image qui ne peut pas lui être superposée géométriquement, qui ne peut pas coïncider avec lui, pas plus que la main droite ne pourrait être superposée à la main gauche, comme on l'entend du moins en géométrie.

Digitized by Google

pose des connaissances profondes en chimie, en optique et en cristallographie, et nous reconnaissons que l'auteur du mémoire avait à surmonter des difficultés très grandes pour l'exposer avec lucidité et en faire ressortir l'importance.

Fermentations.

Le second chapitre du mémoire traite des fermentations et du rôle des microbes dans cet ordre de phénomènes. Cette partie du travail est traitée d'une manière satisfaisante, avec clarté et méthode et même avec une certaine ampleur. Les microbes y sont décrits et classés avec précision. Les différentes théories sur les fermentations sont rappelées et nous voyons que, seul, Cagniard de Latour, avant Pasteur, eut sur ce phénomène des vues approchant de la vérité. L'illustre Liebig soutenait que la fermentation était une œuvre de mort, Pasteur prouva que c'était une œuvre de vie.

Etude sur les vinaigres.

L'exposé des travaux de Pasteur sur le vinaigre est peut-être présenté d'une manière un peu succincte. L'auteur aurait pu rappeler l'expérience capitale par laquelle Pasteur à démontré que le ferment n'est pas une matière *albuminoïde* MORTE, mais bien un VÉGÉTAL VIVANT la fleur de vinaigre, nommé aussi *mycoderma aceti*. La matière albuminoïde concourt à l'acétification, sans doute, mais seulement en servant d'aliment au mycoderme, et l'on peut la supprimer en lui substituant simplement des phosphates alcalins terreux, additionnés d'une petite quantité de phos-

Digitized by Google

phate d'ammoniaque. Dans ces conditions, un simple mélange d'eau et d'alcool peut s'acétifier, surtout si on lui ajoute un peu de vinaigre.

Etude sur le vin.

Le mémoire mentionne bien trois maladies:
1° la pousse ou vin tourné ;
2° l'amertume ;
3° la graisse qui affecte les vins blancs.

Il y a une quatrième maladie qui n'est pas signalée. C'est celle, qui fait dire d'un vin qu'il est *piqué*. Elle est produite par le *mycoderma aceti*, et sa théorie rentre dans celle de l'acétification. Le chauffage de 55° à 60° détruit les organismes microscopiques qui sont les causes de ces maladies et, bien loin de nuire au vin, développe parfois son bouquet.

Générations spontanées.

La question des générations spontanées est une de celles qui ont soulevé le plus de tempêtes dans la carrière scientifique de Pasteur. L'auteur du mémoire reproduit une partie de la belle leçon que le savant fit sur ce sujet à la Sorbonne. Il aurait peut-être bien fait de rappeler les expériences des adversaires de Pasteur surtout celle de M. Pouchet, avant de montrer par où elles péchaient. Pouchet avait rempli un matras d'eau bouillante, l'avait bouché avec le plus grand soin, puis l'avait retourné sur la cuve à mercure, l'orifice plongé dans le métal liquide et il y avait fait arriver de l'oxygène pur. Ensuite il y avait introduit un peu de foin provenant immédiatement d'une étuve où régnait une température de plus

Digitized by Google

de 100°. Après quelques jours, une moisissure avait pris naissance. Pouchet était triomphant.

Pasteur demontra avec évidence que c'était le mercure lui-même qui avait apporté les germes de la moisissure. D'autres expériences de Pasteur donnèrent une solution définitive du problème et la doctrine des générations spontanées ne s'en releva pas.

Etudes sur les vers à soie.

Les maladies des vers à soie ont été pour Pasteur l'objet de cinq années de travail. Bien que l'auteur du mémoire s'excuse de ne pouvoir passer que rapidement sur ce sujet pour ne pas abuser des instants de votre Commission, nous croyons au contraire qu'il aurait dû le développer davantage en raison de son importance. Qu'on réfléchisse seulement sur ce fait qu'en 1865 l'industrie séricicole fut frappée d'une perte de cent millions. C'est cette année que Pasteur entra dans la lice et reconnut que le ver à soie était exposé à deux maladies, toutes deux contagieuses, la pébrine et la flacherie, produites l'une par des corpuscules microscopiques, l'autre par des vibrions, ou des bâtonnets, ou des microbes en forme de chapelet. Pasteur trouva les moyens de prévenir les deux maladies. « Servez-vous, disait-il de graines « provenant de papillons dont les vers sont mon- « tés avec prestesse à la bruyère sans offrir de « mortalité par la flacherie de la quatrième mue « à la montée, et ne contenant pas le moindre « corpuscule de la pébrine, et vous réussirez dans « toutes vos éducations. »

Dans toutes ces recherches, le microscope fut

Digitized by Google

d'un puissant secours pour l'œil exercé de Pasteur et aujourd'hui, dans le midi, des femmes et des jeunes filles s'en servent couramment pour examiner les papillons après les avoir broyés et délayés dans un peu d'eau. Elles en brûlent les œufs ou la graine s'ils sont reconnus malades. Elles arrivent ainsi à ne conserver que des graines saines. C'est le procédé de grainage de Pasteur.

Etude sur la bière.

Après l'aperçu sur les maladies des vers à soie, le mémoire mentionne les recherches de Pasteur sur les maladies de la bière et sur les moyens d'en empêcher le développement. Ces moyens, reconnus comme étant d'une efficacité réelle, consistent dans l'emploi d'une levûre absolument saine et pure et dans le chauffage, après la mise en bouteilles, à une température de 50 à 55 degrés. On sait que, par reconnaissance, les fabricants ont donné à cette opération du chauffage le nom de « Pasteurisation. »

Charbon.

Des maladies du vin, des vers à soie et de la bière, nous passons à celle qui frappe de grands animaux, tels que moutons, vaches et même quelquefois l'homme. Elle est connue sous le nom de charbon en général, de sang-de-rate chez le mouton, maladie du sang chez la vache. Le Dr Davaine avait trouvé et affirmé le premier que la maladie est causée par de petits bâtonnets immobiles, qu'on désigna ensuite sous le nom de bactéridies charbonneuses. Cette assertion fut contredite par des expériences en apparence convain-

Digitized by Google

cantes instituées par MM. Jaillard, Leplat et le célèbre Paul Bert.

Par des cultures successives dans de l'urine ou de l'eau de levûre de bière stérilisées, Pasteur isole absolument le microbe charbonneux de tout autre micro-organisme. Il inocule une quantité infiniment petite de la dernière culture à des moutons ou à des lapins qui succombent après deux ou trois jours.

Il prouve ainsi d'une manière irréfutable que la virulence est produite non par un corps liquide ou solide dénué de vie, mais bien par un organisme microscopique vivant. Il découvre en outre que le sang d'un animal mort du charbon est envahi au bout d'un certain temps par un autre micro-organisme : le vibrion septique. La bactéridie charbonneuse est *aérobie,* c'est-à-dire a besoin d'air pour vivre. Le vibrion septique au contraire est *anaérobie*, c'est-à-dire non seulement n'a pas besoin d'air pour vivre, mais encore ne peut vivre en présence de l'air. Tous deux cependant périssent dans l'oxygène comprimé. Seules, les spores du vibrion septique résistent à l'action de ce gaz condensé. Ces spores apparaissent sous forme de *points brillants* répartis le long du filament qui constitue le vibrion. Ajoutons enfin que le bâtonnet charbonneux est immobile, tandis que le vibrion est constamment en mouvement.

Dans les premières heures qui suivent la mort d'un animal qui a succombé à la maladie charbonneuse, le sang est encore suffisamment riche en oxygène, et la bactéridie peut y vivre à l'aise, tandis que le vibrion septique ne peut prendre naissance ; mais ses spores sont là attendant le

Digitized by Google

moment favorable. Peu à peu le sang s'appauvrit en oxygène et bientôt le vibrion apparaît. Après douze heures, le sang renferme les deux microbes et si on l'inocule alors à un animal, on lui communique à la fois deux maladies : le charbon causé par la bactéridie, la septicémie causée par le vibrion septique. Toutefois l'une des deux maladies devient prédominante. C'est ordinairement la septicémie, tandis que dans les premiers temps qui suivent la mort de l'animal dont on a employé le sang, c'eut été le charbon. Dans une expérience mémorable, Paul Bert avait soumis une goutte de sang, qui certainement devait être à la fois septique et charbonneux, à l'action de l'oxygène comprimé. Il avait ainsi fait périr la bactéridie et le vibrion à la fois, mais non les spores ou corpuscules-germes de ce dernier, — et l'animal inoculé était mort de la septicémie, bien qu'on n'ait pu constater dans son sang ni bâtonnets, ni vibrions, immédiatement après sa mort.

Le mémoire aurait pu donner le procédé très ingénieux imaginé par Pasteur pour opérer la séparation des deux microbes et la curieuse expérience faite sur les poules, qui sont absolument réfractaires au charbon.

Nous aurions encore à vous soumettre, Messieurs, l'analyse et l'examen critique des autres chapitres du mémoire, qui traitent : du choléra des poules, — du vaccin du charbon, — du rouget du porc, — des diverses théories émises sur l'action des virus et des vaccins, — de la rage, — de l'influence des doctrines de Pasteur sur la médecine et la chirurgie, — des pansements antisep-

Digitized by Google

tiques — et enfin des travaux des collaborateurs et disciples de l'illustre créateur de la « Chimie biologique », parmi lesquels le Dr Roux brille au premier rang. Mais cette revue donnerait à notre rapport une étendue démesurée.

Nous nous bornerons à vous dire que nous avons lu et même étudié avec la plus grande attention les différentes parties du travail envoyé au concours, et voici l'impression qui se dégage de notre examen :

Ce mémoire est le fruit de recherches laborieuses. Il est écrit avec facilité. Il y a cependant quelques négligences de style, telles que des phrases incomplètes que nous avons signalées en marge. Dans le chapitre qui traite de la rage, on lit sur les Messins et sur les chiens de la ville une boutade dont l'auteur aurait pu se dispenser.

Il aurait pu également ne pas traiter Buffon de « naturaliste en chambre » puisque Pasteur lui-même le proclame « grand naturaliste. » Enfin, point essentiel, il aurait dû indiquer les SOURCES auxquelles il a puisé.

Ces réserves faites, nous reconnaissons que le Mémoire sur Pasteur et ses travaux mérite une récompense et nous vous proposons, Messieurs, de décerner à son auteur une médaille de bronze (grand module.)

Les conclusions précédentes, ayant été approuvées par l'Académie, l'ouverture du pli cacheté accompagnant le Mémoire a fait connaître que son auteur est

M. J. Laruelle
Ingénieur civil, demeurant à Metz
rue de l'Esplanade, 14.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

sur le travail intitulé : LA TUBERCULOSE. HÉRÉDITÉ ET CONTAGION. *Prophylaxie à l'usage du public.*

Je n'ai pas dix-huit ans et je suis poitrinaire
Avant peu, je le sens, il me faudra mourir.

L'auteur de ce travail émet l'opinion suivante : « Ensuite il faudrait soumettre la tuberculose à l'obligation qui régit les maladies contagieuses, dans certains pays, c'est-à-dire d'être déclarée par le médecin ou la sage-femme » (p. 21). — Celui qui juge la sage-femme capable de diagnostiquer la tuberculose ignore les difficultés du diagnostic de cette maladie; il prouve qu'il est absolument étranger au corps médical et que par conséquent il lui manque la base nécessaire pour traiter avec la compétence de l'homme du métier, les questions arides de la contagion.

De nombreuses hérésies médicales, disséminées dans ce travail, viennent à l'appui de notre jugement. N'en mentionnons que les principales : p. 3. « Cette phtisie peut guérir à toutes les périodes, on ne saurait trop insister sur ce point ». P. 14 : Aucun cas de tuberculose ne doit être considéré comme désespéré » p. 9. Cependant sa guérison est possible, on pourrait même dire presque cer-

Digitized by Google

taine aujourd'hui, grâce aux progrès de la science. P. 14 : Quand la maladie atteint sa dernière période, il reste toujours une chance de succès, si minime soit-elle, et la cause la plus futile, peut souvent parfois déterminer une guérison inespérée ». P. 20. « Elle est la plus curable de toutes les maladies chroniques ».

Ces affirmations optimistes — puisées à diverses sources — peuvent en imposer au profane. Aucun médecin ne saurait alléguer sérieusement de pareilles thèses.

L'incompétence de l'auteur — qui n'est pas médecin, comme il le déclare lui-même p. 9 — apparaît surtout dans le choix malheureux des citations. — Il accepte de bonne foi ce que disaient nos ancêtres et, faute d'éducation médicale, il ne sait séparer l'ivraie d'avec le bon grain. Exemple : *a)* P. 13 : Nous nous reprocherions de ne pas dire ici que l'huître est un aliment très recommandé dans la circonstance. Bœrhaave prétendait guérir totalement la tuberculose à l'aide de cet excellent mollusque... » Si l'on réfléchit au fait que Bœrhaave à vécu de 1668 à 1738, époque à laquelle on ne connaissait ni la percussion, ni l'auscultation, ni le microscope, ni la bactériologie, où toute la médecine consistait à « *clysterium donare, porstea saignare, ensuita purgare* » pour être « *dignus intrare in nostro docto corpore* », on comprendra aisément quelle autorité peuvent avoir les opinions émises par ce savant naturaliste : un médecin n'eût certes pas cité Bœrhaave dans un travail sur la tuberculose.

b) A deux reprises l'auteur insiste sur les dangers qu'offre la masturbation (p, 7 et 12). Là

Digitized by Google

encore, il ne fait que répéter ce que disaient Vogel (1786), Lallemand (1836), Meissner (1822), Tissot (1760), etc. Tissot, par exemple, a constaté à la suite de masturbation — « cet horrible péché » ! — la consomption, l'atrophie des parties génitales, la folie, voire même la mort ! — Notre candidat a pris au sérieux ces contes fantastiques.

Faute de connaissances médicales, l'auteur a confondu les causes occasionnelles de la tuberculose avec les causes directes. Il incrimine *ex æquo* certaines professions (p. 9), certaines maladies (p. 10), la contagion et l'hérédité (p. 10). De même il confond la prophylaxie et la thérapeutique : Il dit p. 11 :

« La conséquence est facile à déduire. Pour *prévenir* la tuberculose, pour réaliser sa *prophylaxie,* il faut :

1° Se garantir de la contagion...

2° Écarter de nous..., etc., et plus loin le *traitement* de la tuberculose doit avoir pour but trois résultats principaux :

1° Préserver... les personnes qui y sont prédisposées ;

2° Mettre le malade... dans les meilleures conditions hygiéniques... ;

3° Dans les cas désespérés,.. etc. »

On remarquera l'identité des mesures prophylactiques et thérapeutiques.

Un homme compétent aurait traité de la *contagion,* en mentionnant toutes les causes connues de contagion, telles que crachats bacillifères, viande et produit de bêtes tuberculeuses, piqûre anatomique, relations sexuelles, baisers, poussières bacillifères dans les locaux fermés (ateliers, usines,

Digitized by Google

bureaux, écoles, hôpitaux, vagons, etc.,) et dans la rue, etc., etc. La conséquence logique eut été de nous indiquer les divers moyens pratiques d'éviter ces divers modes de contagion.

Il eut traité de *l'hérédité*, en discutant les théories concernant l'hérédité du germe (hérédité directe) et celles de la prédisposition héréditaire. L'auteur se contente d'affirmer que « l'hérédité n'est pas un véritable mode de contagion et qu'elle ne donnait simplement... qu'un certificat d'aptitude » et cela parce que la tuberculose fœtale est rare et que la tuberculose infantile est fréquente. Pour notre part, nous partageons cette manière de voir, mais il n'est pas permis de passer sous silence les beaux travaux des adversaires sur la tuberculose occulte et sur celle des foyers latents. Surtout l'opinion de Baumgarten qui croit à l'hérédité du germe devait être discutée et combattue.

Enfin sous la rubrique *Causes occasionnelles*, il eût fallu indiquer non seulement les maladies capables de diminuer la résistance de l'organisme, mais aussi toutes les autres causes de débilitation. Certes, les bronchites, l'alcoolisme, la syphillis (*sic*), peuvent briser les forces corporelles, mais la faim, la pénurie d'air et de soleil, l'humidité, la malpropreté, le surmenage physique et intellectuel, en un mot, la misère sociale est bien plus souvent une cause occasionnelle que la misère physiologique. Toutes les mesures prophylactiques n'auront qu'une valeur relative si l'on n'attaque pas le mal par la base, c'est-à-dire si l'on ne parvient pas à enrayer le paupérisme.

Nous constatons donc que l'auteur, n'ayant pas

Digitized by Google

joui de l'éducation médicale, n'a pas été assez compétent pour reconnaître ce qu'il y a de vrai et de faux dans les auteurs qu'il a choisis. Il en résulte des hérésies médicales impossibles à discuter.

Au point de vue de l'hérédité, il n'a entendu que le son d'une seule cloche; quant à la contagion, il n'a pas su réunir tous les modes connus ; ce défaut de méthode et de synthèse surprend surtout dans la partie qui traite des causes occasionnelles et prédisposantes. — Cette première partie qui, — d'après son auteur — traite le mode de contagion de la tuberculose au point de vue général, est mal divisée et forme un véritable labyrinthe pour le profane. Les fautes indiquées sont d'autant plus regrettables que la seconde partie du travail qui s'occupe des cas particuliers est — malgré certaines lacunes — mieux comprise, mieux étudiée. Elle contient des idées médicales exactes, elle indique des mesures prophylactiques sérieuses et mérite qu'on la discute. Cependant l'auteur ne répéte en somme que ce que l'on peut trouver dans le volume publié par le « Congrès de la tuberculose » (1888).

L'auteur nous indique de quelle façon on devrait tâcher de prévenir la tuberculose dans la famille, dans l'armée, à l'école, dans l'atelier, dans les hôpitaux. Ce qu'il dit est excellent, mais incomplet. Cette division en six parties — division tout à fait personnelle — n'a pas de but visible. Aussi, l'auteur est-il souvent forcé de se répéter et néglige-t-il presque tout à fait « l'hérédité ».

Voici que tout à coup l'auteur s'occupe de la tuberculose des bovidés et nous montre le dan-

Digitized by Google

ger de la contagion par l'ingestion de viande, de lait, etc., provenant d'animaux malades. Ce chapitre, très bien étudié du reste, avait sa place toute marquée sous la rubrique « contagion ». Que diable vient faire cette question exactement ici ? La réponse à cette question est, croyons-nous, assez facile. La tuberculose des bovidés a été étudiée, discutée et publiée par le « Congrès de la tuberculose » (1888). Cette question se trouverait-elle dans le même volume que « l'Instructiou au public pour qu'il sache et puisse se défendre contre la tuberculose » ? Or l'auteur nous donne et avec raison — une copie de cette « Instruction ». Mais il a cru auparavant devoir nous communiquer la discussion sur la thèse des bovidés qu'il a trouvée dans cette publication.

Cette instruction au public est pour ainsi dire la quintessence de la question. C'est elle qui devait guider le travail d'un profane. Vu l'importance des mesures édictées par le Congrès, nous croyons que son impression ne serait pas déplacée dans les *Mémoires de l'Académie*.

Nous applaudissons des deux mains à la proposition suivante de l'auteur : « Malgré la facilité des mesures exposées, malgré leur extrême simplicité, on ne peut arriver à espérer des résultats vraiment sérieux qu'au moment où le public sera largement éclairé par une publicité suffisante. Or, comment fera-t-on l'édudation de la masse ?... La chose est bien simple. Imitons ce qui s'est fait partout ailleurs et par des ligues, des associations, des conférences, des cours et des articles de presse, en faisant appel à la bonne volonté des médecins et des instituteurs, de tous ceux qui pensent et

Digitized by Google

écrivent (1), on arrivera certainement aux résultats cherchés ».

CONCLUSIONS :

L'auteur, vu le zèle qu'il a déployé, mériterait certes des encouragements sous forme de récompense. La seconde partie du travail — quoique trop longue et diffuse — puisée dans des livres médicaux sérieux et modernes, mérite d'être lue et prête à une discussion approfondie. — Malheureusement la première partie contient des idées médicales si contraires aux principes modernes, des lacunes et des contradictions si frappantes — défauts imputables uniquement à l'inexpérience médicale de l'auteur — que nous ne pouvons guère recommander à l'Académie de publier ce travail dans ses comptes-rendus annuels.

---

(1) A condition que ces personnes aient été mises au courant par des médecins compétents ou par des lectures sérieuses.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

sur le manuscrit: « L'AGRICULTURE SOUFFRE. AUX GRANDS MAUX LES GRANDS REMÈDES » *présenté au concours de 1899-1900.*

MESSIEURS,

Ce travail se divise comme l'indique son titre, en deux parties très distinctes: le mal et son remède.

Dans la première partie, l'auteur nous expose que l'agriculture est la science la plus importante, l'art le plus ancien et le plus utile, puisqu'elle est la véritable source des richesses d'un pays; c'est du moins ce qu'en pensaient les anciens qui la tenaient en grand honneur, mais où sont les neiges d'antan? Aujourd'hui, l'agriculture est aux abois, elle souffre; et voici selon lui, les sept causes principales de cet état de choses:

1° La pénurie d'ouvriers qui désertent en masse la campagne pour la ville et les usines, fascinés par le mirage d'une vie plus facile et l'espoir d'une fortune rapidement faite, espérances souvent déçues, car, si les salaires sont plus élevés, la fatigue est plus grande, les occasions de dépenses plus nombreuses, plus fortes, donc un résultat très négatif; la misère est en somme plus grande à la ville qu'à la campagne. Cette désertion s'ex-

Digitized by Google

plique aussi par les déboires des vingt dernières années, car, les mauvaises récoltes et les bas prix de vente des denrées agricoles ont amené la ruine ou au moins la gêne chez bien des cultivateurs.

2° A cette pénurie d'ouvriers vient s'ajouter la mauvaise qualité de ceux qui restent ; se sentant très recherchés parce qu'ils sont très rares, ils deviennent d'une exigence et d'une insubordination qui vont grandissant de jour en jour ; pauvres patrons obligés de fermer les yeux sur bien des choses et de parler non à l'impératif mais au conditionnel !

Les valets de ferme ne sont pas seulement exigeants et insubordonnés, il sont pour la plupart intempérants pour ne pas dire ivrognes ; l'abus de l'eau-de-vie a les suites les plus funestes pour le buveur lui-même qu'elle conduit à l'abrutissement, pour la famille et pour la société. En effet, quels citoyens sont capables de procréer et ensuite d'élever ces disciples de Bacchus ?

3° La troisième plaie qui ronge l'agriculture est le manque de capitaux : l'agriculteur moins heureux que l'industriel ne trouvant pas le crédit nécessaire dans les banques est réduit à la triste alternative de vendre ses denrées à tout prix, ou de s'adresser à des commerçants banquiers qui ne délient les cordons de leur bourse que moyennant bonne garantie et gros intérêts.

4° Ou pis encore à ces marchands de bestiaux qui, véritables usuriers, consomment sa ruine ; aussi, voit-on journellement ces spéculateurs peu scrupuleux s'enrichir rapidement au détriment des pauvres paysans qu'ils ont très habilement dé-

Digitized by Google

pouillés; le manque de capitaux est donc une grosse pierre d'achoppement pour le cultivateur.

5° Il en est une autre qui n'est que la conséquence de la pénurie des ouvriers, c'est la cherté de la main d'œuvre qui a triplé et quadruplé depuis 60 ans; tous les corps de métiers ont suivi cette marche ascendante, les recettes seules ont pris le sens inverse et l'équilibre du budget se trouve plus que compromis.

6° A ce surcroît de dépenses sont venues s'ajouter les lourdes charges des assurances, qui constituent une avance de fonds dont le patron ne retire aucun avantage, l'ouvrier qui seul en profite ne le paye que par l'ingratitude. Il serait plus équitable de contraindre les ouvriers à s'assurer à leurs frais; ce serait un excellent moyen de les forcer à l'économie.

7° Enfin, le septième point du travail est l'écho des plaintes, très justifiées du reste, des cultivateurs au sujet de la modicité des prix de vente des céréales, particulièrement du blé, qui depuis cinq ans se vend au-dessous du prix de revient. Et cependant, bon nombre de cultivateurs, esclaves de la routine, continuent à considérer les céréales comme base de leur exploitation.

A ces grands maux, l'auteur oppose les remèdes suivants : enrayer la désertion des campagnes en augmentant le salaire des ouvriers, ce qui n'est possible qu'en doublant le produit de la terre par la culture intensive et l'élevage du bétail, en réduisant la main-d'œuvre par l'emploi des machines. Mais que dira la routine ? véritable plaie de l'agriculture !

Alléger le service militaire au profit des chefs

Digitized by Google

de culture et des soutiens de famille, autoriser l'emploi d'un plus grand nombre d'ouvriers militaires pour la rentrée des récoltes.

Quant au manque de capitaux, le remède est tout indiqué : les caisses Raiffeisen sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de démontrer leur utilité.

L'auteur s'étend très longuement sur l'influence de l'éducation et son importance au point de vue agricole ; il nous montre comment tous les efforts des parents, du curé et de l'instituteur doivent se réunir pour arriver à faire des hommes : pour atteindre ce but si noble et si élevé ils devront inspirer à l'enfant le respect de l'autorité, l'amour du travail, lui donner des habitudes d'ordre, d'économie et de sobriété, sources de la richesse. En développant chez l'enfant le sentiment religieux on développe en même temps chez lui le sentiment de ce qui est beau et bien.

Pour finir, l'auteur donne quelques sages conseils au propriétaire dont l'intérêt est lié à celui du fermier et au patron pour devenir un homme parfait.

C'est cette dernière partie de l'opuscule qui est la plus intéressante; elle renferme de bonnes pensées sur l'éducation en général et sur l'éducation religieuse en particulier ; cela est très bien pensé et très bien dit, les autres questions ont été bien étudiées aussi, mais ne renferment aucune idée nouvelle, il s'y est même glissé une petite hérésie : (le fumier de mouton détruit les mauvaises herbes). En somme, le titre « Aux grands maux les grands remèdes » est quelque peu prétentieux, car ce ne sont pas de grands

Digitized by Google

remèdes, des remèdes radicaux, mais de simples palliatifs.

Aussi la commission trouve-t-elle qu'une mention honorable sera une récompense suffisante pour ce travail.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

sur le manuscrit : « LEVURES SÉLECTIONNÉES »

présenté au concours de 1899-1900.

MESSIEURS,

Sous le titre « Levures sélectionnées » un amateur de bon vin présente à l'Académie une étude sur les principes qui régissent la transformation du jus de raisin en vin. Il rappelle les travaux de Pasteur qui, le premier démontra l'action des ferments sur la décomposition du sucre en alcools, éthers, etc., et qui reconnût que les différentes espèces de ferments agissent sur la qualité du vin.

L'auteur nous explique comment le chauffage méthodique du moût paralyse les ferments qui s'y trouvent naturellement, et comment les nouvelles levures sélectionnées y étaient incorporées après son refroidissement, provoquant une bonne fermentation. Il est regrettable que l'auteur attaque d'une façon trop acerbe et trop personnelle la fabrication et le commerce des levures sélectionnées de l'institut « La Claire », protégé par des brevets et qu'il ait omis d'analyser les remarquables travaux du chimiste Georges Jacquemin qui en est l'âme.

L'auteur démontre que le viticulteur peut aussi améliorer son vin sans se servir des levures

Digitized by Google

commerciales, en préparant lui-même de bons levains de fermentation avec des raisins choisis. Ces levains ont l'avantage de ne pas modifier le bouquet du crû, et sont plus économiques.

Ce travail contient des idées très justes et très prudentes ; il nous démontre que la science à fait faire un grand progrès à la vinification ; mais que le dernier mot n'est pas dit sur les fermentations dont toutes les causes et tous les effets ne sont pas encore connus.

La commission propose de décerner à l'auteur une médaille de bronze, petit module.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR UN

Mémoire concernant la résolution des équations numériques

PAR

M. PAUL DE GOY, membre correspondant.

MESSIEURS,

J'ai accepté la tâche de vous rendre compte d'un mémoire sur la résolution des équations numériques.

Vous serez peut-être surpris d'apprendre que l'auteur de cet ouvrage, M. Henri Pinet, est un jurisconsulte, ancien Président de la Compagnie des liquidateurs judiciaires et syndics près le Tribunal de la Seine.

Cependant, ceux qui ne sont pas mathématiciens de profession auraient tort de se croire exclus du domaine des mathématiques.

Ce n'est pas seulement par l'exactitude de leurs démonstrations qu'elles méritent de captiver l'attention, c'est encore à cause de l'étendue de leurs applications.

Essayons d'analyser le travail de M. Pinet.

L'auteur commence par développer un nouveau mode de décomposition d'un nombre en facteurs qu'il appelle décomposition minima. Ce nom a pour but de rappeler ce qui a été jusqu'ici plutôt

Digitized by Google

pressenti et vérifié par des exemples que rigoureusement démontré, à savoir que la somme des facteurs ainsi obtenus est plus petite que celle donnée par tout autre système d'un nombre égal de facteurs.

Voici quelle est la marche à suivre pour effectuer ces calculs.

Étant donné un nombre entier qui, bien entendu, ne doit pas être nombre premier, proposons-nous de le décomposer, si cela est possible, en m facteurs entiers, de la manière suivante :

Le premier facteur ou le plus petit sera celui des diviseurs exacts de ce nombre qui est immédiatement inférieur à sa racine m^e.

Le second s'obtiendra en formant le quotient du nombre total par ce premier facteur, prenant ensuite la racine $m-1^e$ de ce quotient, et choisissant dans le tableau des diviseurs du nombre donné, classés par ordre de grandeur, celui qui est immédiatement au-dessous de cette racine $m-1^e$. Cependant, si le second nombre ainsi trouvé était plus petit que le premier, il faudrait remplacer ce premier facteur par celui des diviseurs qui le précède et recommencer l'opération. On prendra ensuite le quotient du nombre total par les deux premiers facteurs, et, l'on en cherchera la racine $m-2^e$. Celui des diviseurs du nombre donné qui est immédiatement au-dessous de cette racine $m-2^e$ sera le troisième facteur. On continuera jusqu'à ce qu'on ait oblenu les m facteurs demandés, en ayant toujours soin de vérifier qu'ils se succèdent dans l'ordre de grandeur.

Supposons maintenant que l'on ait à résoudre

Digitized by Google

une équation à cœfficients numériques, de la forme

$$x^m + A_1 x^{m-1} + A_2 x^{m-2} + - + A_m = 0$$

On sait que le coefficient A_1 de x^{m-1} est égal à la somme des racines de cette équation, prise en signe contraire, et le dernier terme à leur produit. Supposons que les coefficients A_1 A_2 A_3 — A_m soient des nombres entiers. On pourra appliquer au dernier terme A_m le mode de décomposition en m facteurs développé ci-dessus.

Jusqu'ici, rien n'exige que les racines de l'équation soient réelles ou imaginaires, incommensurables ou entières.

Admettons maintenant qu'elles soient toutes réelles.

L'auteur fait observer, et c'est là une remarque à la fois utile et ingénieuse, que la racine m^e de de la valeur numérique du dernier terme A_m est une limite supérieure de la plus petite racine de l'équation prise en valeur absolue, c'est-à-dire indépendamment des signes. En effet, si l'on remplace dans le produit des racines qui est égal à A_m, chacune d'elles par celle dont la valeur numérique est la plus petite, on ne peut que diminuer le produit, et l'on obtient la puissance m^e de cette racine qui est donc elle-même plus petite que la racine m^e de A_m, ou, au plus égale.

Lorsque les racines de l'équation sont non seulement réelles, mais entières, le diviseur du dernier terme dont la valeur approche le plus par défaut de cette racine m^e est aussi une limite supérieure de la plus petite racine de l'équation.

Il est bien souvent identique au premier facteur de la décomposition minima du dernier ter-

Digitized by Google

me, trouvée plus haut. De là, résulte une première propriété de ce mode de décomposition en facteurs, appliqué au produit des racines d'une équation.

Mais ici se place une observation assez importante, c'est que ce résultat, ayant été obtenu en supposant toutes les racines réelles, ne s'applique pas toujours quand il y en a d'imaginaires.

D'abord cela est évident lorsque toutes les racines sont imaginaires. Mais, lors même qu'elles ne le sont qu'en partie, il peut encore arriver que la racine m^e du dernier terme ne soit la limite supérieure d'aucune de celles d'entre elles qui sont réelles.

Soit par exemple l'équation

$$x^4 - 45\ x^3 + 521\ x^2 - 993\ x + 1296 = 0$$

qui a deux racines réelles : 16 et 27, et deux racines imaginaires : $1 \pm \sqrt{2}\sqrt{1}$. La racine 4^e du dernier terme, qui donne le premier facteur de la décomposition minima, est égale à 6. Or, ce nombre n'est la limite supérieure d'aucune des racines réelles de l'équation, qui sont 16 et 27.

On ne peut donc pas toujours appliquer les resultats obtenus en supposant toutes les racines réelles, en dehors des limites marquées par cette hypothèse.

L'auteur déduit ensuite certaines conséquences de la comparaison qu'il établit entre la somme des m racines d'une équation et la somme des m facteurs dans lesquels on a décomposé le dernier terme, d'après sa méthode.

Lorsque les deux sommes sont égales, c'est évidemment une présomption en faveur de l'égalité des racines avec ces facteurs, en supposant tou-

Digitized by Google

tefois que les racines soient réelles et toutes de même signe.

Lorsque la somme des facteurs est plus grande que celle des racines et que celles d'entre elles qui sont réelles ne sont pas de signes contraires, on est en droit de conclure que les racines ne sont pas toutes entières.

En effet, si elles étaient à la fois toutes entières et de même signe, la somme des facteurs serait plus petite que celle des racines.

Cela résulte de la définition même de la décomposition minima d'un nombre en m facteurs à la fois réels et entiers.

Si la somme de ces facteurs est vraiment minima, elle est donc plus petite que celle donnée par tout autre mode de décomposition du même nombre en m facteurs réels et entiers, et par conséquent plus petite en particulier que la somme des racines supposées elles-mêmes à la fois réelles et entières et de même signe, ou au plus égale à cette somme. Celle-ci est donc à son tour supérieure ou au moins égale à la somme des facteurs de la décomposition minima du produit des racines de l'équation ou de A_m.

Mais il ne suit pas de là, que, si la somme de ces facteurs l'emporte sur celle des racines, l'équation ait nécessairement des racines imaginaires, alors même que celles qui sont réelles seraient toutes de même signe. Elle pourrait en avoir simplement d'incommensurables.

En effet, étant donné par exemple le nombre 308; en le décomposant d'abord en facteurs premiers, on a $308 = 2 \times 2 \times 7 \times 11$. Ce résultat donne évidemment en même temps la décomposition

Digitized by Google

minima de 308 en quatre facteurs entiers, puis-n'y en a pas d'autre possible, ces facteurs étant tous des nombres premiers. Maintenant, si on admet aussi des diviseurs non entiers mais irrationnels, on peut remplacer 2×7 par $(4-\sqrt{2})(4+\sqrt{2}) = 16 - 2 = 14$; et la somme de ces nouveaux facteurs étant 8 sera plus petite que celle des deux premiers qui est égale à 9.

Cela tient à ce que $4 - \sqrt{2}$ et $4 + \sqrt{2}$ sont plus près d'être égaux entre eux que 7 et 2. On pourrait donc écrire $308 = 2 \times 11 \times (4 - \sqrt{2})(4 + \sqrt{2})$ et regarder ces quatre facteurs comme les racines d'une équation du 4e dégré ayant pour somme $2 + 11 + 8 = 21$ tandis que

$$2 + 2 + 7 + 11 = 22$$

Ce dernier nombre est la somme des facteurs de la décomposition qu'on peut appeler véritablement minima pour les nombres entiers, mais qui n'est plus telle lorsqu'on admet aussi des facteurs incommensurables.

On accentuerait encore davantage la différence entre les deux sommes, en remplaçant également 2×11 par $(5 - \sqrt{3})(5 + \sqrt{3})$. Une équation pourrait donc avoir quatre racines réelles et positives mais incommensurables, ayant une somme égale à 18, avec une somme des facteurs entiers du dernier terme, plus grande et égale à 22; ces racines étant $4 - \sqrt{2}$, $5 - \sqrt{3}$, $4 + \sqrt{2}$ et $5 + \sqrt{3}$, puisqu'on a $2 \times 2 \times 7 \times 11 = (4 - \sqrt{2})(5 - \sqrt{3})(4 + \sqrt{2})(5 + \sqrt{3})$.

On voit qu'il ne faut pas se presser de conclure qu'une équation n'a pas toutes ses racines réelles, lorsque la somme des facteurs entiers du dernier terme est plus grande que celle des racines.

Digitized by Google

Supposons enfin que la somme des facteurs du dernier terme relatifs à sa décomposition minima soit plus petite que la somme des racines et que celle-ci soit par conséquent la plus grande.

On ne doit pas en conclure que toutes les racines sont réelles et ce caractère ne permettrait pas à lui seul de l'affirmer.

Considérons par exemple les deux équations:

$$x^4 - 37\,x^3 + 504\,x^2 - 2988\,x + 6480 = 0$$

et : $$x^4 - 37\,x^3 + 6480 = 0$$

dont la première est citée à la page 21 du mémoire, et qui ont toutes deux même somme et même produit des racines.

Le dernier terme 6480 décomposé en facteurs suivant la méthode convenue est égal à $8 \times 9 \times 9 \times 10$. La somme de ces facteurs est 36 et par conséquent moindre que celle des racines qui est 37. De plus, la transformée en $-x$ du premier membre de ces équations n'ayant pas de variations, elles ne peuvent avoir de racines négatives.

Cependant la première a quatre racines réelles qui sont 6, 9, 10 et 12, et la seconde n'a que deux racines réelles comprises, l'une entre 5 et 6 et l'autre entre 36 et 37. Les deux dernières sont imaginaires.

Pour compléter l'étude du mémoire que nous venons de parcourir, disons encore quelques mots d'une question posée par l'auteur.

Il demande que l'on démontre plus complètement qu'il ne l'a fait, ce qu'il a plutôt deviné que prouvé rigoureusement, comme nous l'avons déjà dit en commençant, à savoir que sa méthode pour décomposer un nombre en m facteurs en-

Digitized by Google

tiers est bien celle qui donne les facteurs dont la somme est la plus petite possible.

On peut tourner la difficulté en remarquant que le résultat final, qui est évidemment ce qui importe le plus, reste indépendant du procédé par lequel on y arrive.

Rien ne prouve que la méthode de l'auteur pour l'obtenir ne soit pas parfaitement exacte, mais il suffirait qu'elle fut approximative pour pouvoir être utilisée dans la pratique.

En effet, supposons qu'on ait trouvé d'abord une première approximation de la décomposition véritablement minima, et cela par un moyen quelconque, par exemple à l'aide du calcul abrégé qui est indiqué à la page 14. On s'apercevra très vite que ce résultat n'est qu'approximatif lorsqu'il sera possible de rapprocher davantage les facteurs de l'égalité parfaite, et, en le faisant, on obtiendra la décomposition minima cherchée.

Il suffira donc souvent de décomposer d'abord un nombre en facteurs premiers pour avoir ensuite sa décomposition minima très rapidement par la méthode des approximations successives, en les groupant de manière à diminuer de plus en plus la différence des facteurs.

Soit par exemple le nombre 18432 à décomposer en quatre facteurs entiers, de telle sorte que leur somme devienne la plus petite possible. On trouvera d'abord que $18432 = 2^{11} \times 3^2$. Puis, remarquant que 2^{11} équivaut à $2^3 \times 2^4 \times 2^4$, on obtiendra une première manière de décomposer 18432 en quatre facteurs en écrivant :

$18432 = 2^3 \times 3^2 \times 2^4 \times 2^4 = 8 \times 9 \times 16 \times 16$.

Ce résultat n'est pas encore la décomposition

Digitized by Google

minima puisqu'on peut obtenir des facteurs encore plus près d'être égaux et dont la somme soit plus petite sans changer leur produit, en remplaçant 9×16 par 12×12. Alors il n'est plus possible de diminuer davantage la différence des facteurs, en les conservant entiers.

On aura donc $18432 = 8 \times 12 \times 12 \times 16$ pour la décomposition minima demandée. Cette méthode n'exigeant aucune extraction de racine, mais seulemeut quelques tâtonnements, sera bien souvent la plus rapide.

J'ai achevé, Messieurs, d'examiner avec vous le mémoire dont je me proposais de vous entretenir. Bien que j'y aie rencontré quelques expressions qui me semblent prêter à controverse, je me plais à en reconnaître le mérite.

J'ai essayé de vous donner un premier aperçu de l'intérêt et de la variété des vues qui s'y trouvent développées. Mais je crains de n'avoir pas toujours parfaitement compris et par suite assez fidèlement interprété la pensée de l'auteur qui expose des idées nouvelles avec lesquelles je ne suis pas complètement familiarisé. Pour répondre aux difficultés qui resteraient à éclaircir, vous pourrez consulter l'ouvrage même (1) dont un exemplaire a été offert à notre société.

---

(1) Une brochure in-4° à la librairie Nony, à Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

SUR LE

THÉATRE D'EUGÈNE LABICHE

PAR

M. L. CHOPPÉ, membre titulaire.

MESSIEURS,

On n'est pas maître de ses sympathies. Je débute par cet axiome pour avoir l'occasion de vous dire que Labiche jouit de toutes les miennes. C'est un sentiment qu'il est, je crois, permis d'avouer, même devant des gens aussi pondérés qu'on l'est, ou qu'on doit l'être, dans notre Académie. Du reste, la gravité du caractère n'a jamais exclu une aimable et honnête fantaisie. Nous appartenons à une race qui, parmi de fortes et solides qualités, n'a jamais renié ce que l'on a appelé, et que nous appellerons encore si vous le voulez bien, la vieille gaîté française!

Au surplus, Messieurs, vous n'ignorez pas que Labiche a été plus qu'un vaudevilliste de talent. Certaines de ses œuvres se sont haussées au ton des meilleures comédies classiques et on l'a surnommé : le Molière bourgeois. Ce qualificatif si flatteur n'a rien d'exagéré, et j'espère arriver à vous convaincre que Labiche le mérite entièrement.

Parlons d'abord du vaudevilliste. Il n'est certainement personne d'entre vous, Messieurs, qui

Digitized by Google

n'ai lu ou vu jouer du Labiche. N'est-il pas vrai que, suivant l'expression du fabuliste, il y a pris « un plaisir extrême »? Quelle simplicité dans les moyens! Quelle délicatesse dans les mots, quelle variété et quel naturel dans les situations! Le rire coule, ici, de source, j'entends le rire honnête, car il est à remarquer que le répertoire de Labiche est entièrement à l'abri du reproche qu'on fait souvent au théâtre moderne: celui de ne pas respecter suffisamment la décence et d'offenser à la fois, la morale et le goût.

Les pièces du genre gai sont nombreuses chez Labiche, et, dans ce recueil, les perles ne sont pas rares. Le trait le plus caractéristique de notre auteur m'a paru être que, même dans sa plus grande fantaisie, il garde un ton de sérieux et de moralité. Sa griserie, sans être gourmée, est toujours une griserie de bonne compagnie. Et quelle philosophie souvent très profonde, quelle délicatesse de touche à railler les travers de notre pauvre humanité!

Comme homme d'esprit, Labiche ne craint aucune comparaison. Il en a, comme on dit communément, à revendre. Chez lui les mots abondent, simples, francs, naturels, ne sentant nullement l'effort et évitant le précieux sans tomber dans le trivial. Beaucoup de ces mots sont d'une haute philosophie, d'une philosophie qu'on n'est pas habitué de rencontrer dans le vaudeville, quoiqu'il fut créé, à ce qu'assure Boileau, par le « Français né malin ». Labiche a beaucoup développé ce talent de naissance, et ce ne sont pas des auteurs comme lui qui laisseront protester l'affirmation de Boileau.

Digitized by Google

Je ne résiste pas à l'envie de vous citer quelques scènes de mon auteur. Dans l'une un marchand de modes fait l'article à une dame, pour une garniture de chapeau. La dame est veuve, probablement d'un certain âge, ce qui ne signifie pas autre chose qu'un âge « incertain ». Admirons, en passant, les subtilités de notre langue !

Donc, la dame, un peu indécise comme toutes les dames, surtout dans les questions de toilette, — Rassurez-vous Messieurs, je n'irai pas plus loin dans la voie de la médisance — la dame hésite dans son choix. Alors, mon marchand d'un ton patelin : — Voici ce qu'il vous faut, Madame, cette jolie fleur mauve... le mauve, pour veuve, c'est tout à fait bien porté. C'est simple, c'est décent et... ça ne décourage pas ! — *Se frottant les mains* — Ça ne décourage pas ! — Ah ! la diplomatie est de mise dans toutes les carrières, et il est des Talleyrands qu'on ne soupçonne pas ! Notre fleuriste tenait sans doute en réserve, pour plus tard, une autre teinte, plus vive, qui « encouragerait » ! Avouez, Messieurs que le veuvage éternel est bien difficile avec de semblables complicités !

Dans *29 Degrés à l'ombre,* un boursier est questionné par un ami qui le consulte sur l'avenir du Saragosse. — Qu'est-ce que tu penses de l'Espagne toi ? — Dame ! fait l'autre, l'Espagne est un pays grandiose... par ses montagnes ! Voilà une réponse qui se recommande, encore aujourd'hui, aux gens prudents, voulant éviter le reproche d'avoir été mauvais prophètes !

Dans cette même pièce, une forte tête de village proclame des axiomes du genre de ceux-ci :

Digitized by Google

« Il faut répandre l'instruction : plus un peuple a de lumières plus il est éclairé. Et plus il est éclairé... plus il a de lumières. » Absolument comme une salle de bal, conclut un loustic, dans lequel je crois reconnaître notre auteur lui-même.

Sur un terrain d'un genre plus élevé, Labiche a le grand honneur de figurer au répertoire de la Comédie Française. Le « Molière bourgeois » est entré dans la maison de Molière et, si la gloire littéraire de Labiche s'en trouve consacrée, la Comédie Française n'y a rien perdu. Une remarque que j'ai faite à cet égard, j'ignore si d'autres ne l'ont pas faite avant moi, c'est que Labiche a traité deux sujets déjà mis à la scène par Molière : le *Bourgeois gentilhomme* et le *Misanthrope*. Chez Labiche cela se nomme : Le *Voyage de M. Perrichon* et le *Misanthrope et l'Auvergnat*.

Les pièces sont très différentes, cela va de soi. Tout d'abord, il faut remarquer que Labiche a pris le contre pied de Molière. Il a élevé le ton dans sa comédie du bourgeois vaniteux, tandis que Molière l'a traitée au comique pur. Par contre, la grande pièce classique du *Misanthrope* est devenue, chez Labiche, une petite comédie sans prétention, où l'esprit pétille et le rire éclate à chaque pas. Etudions séparément ces deux contrastes.

M. Jourdain, le bourgeois de Molière, est gonflé d'une vanité bon enfant, dont la naïveté désarme. Il voudrait, cet excellent M. Jourdain, faire servir ses écus à gagner le bon ton, les bonnes manières, et même la science qu'il *reconnaît ne pas avoir*. Il n'a pu encore lire La Fontaine qui lui aurait appris que ces choses :

Digitized by Google

Ne se vendent pas au marché
Comme le manger et le boire.

Il se fait duper par les aigrefins, toujours à l'affût de bons naïfs de cette sorte, et paie fort cher des leçons lui apprenant qu'il fait, depuis longtemps, de la prose sans le savoir. Au résumé, M. Jourdain est à ranger parmi la catégorie des braves gens ayant quelques travers — ce qui est le cas de presque tous les braves gens. Il lui manque la philosophie dont est si abondamment douée Madame Jourdain. Elle a son franc-parler Madame Jourdain, mais comme elle ne dit que des choses très sensées, il y a plaisir à l'entendre. Vous voyez Messieurs que, au rebours de ce que vous auriez pu craindre, je n'ai aucun parti pris contre la plus belle moitié du genre humain.

Le Perrichon de Labiche est beaucoup plus complexe que M. Jourdain : il est aussi moins sympathique. Ce carrossier enrichi est un vaniteux doublé d'un égoïste. Il croit fermement à sa supériorité ; il en accable sa famille et ses amis. L'homme qui a réussi dans les affaires, est nécessairement, selon lui, un homme d'élite. Aussi, M. Perrichon ne paie les leçons de personne ; il n'en a pas besoin. Il a la science infuse. La supériorité que la noblesse attachait à la la naissance, il en fait jouer le rôle à la fortune. M. Perrichon est, dans sa maison, l'autocrate incontesté. Il régente tout : sa femme et sa fille ne sont que des organes pour l'exécution des décrets de ce grand homme, dictant à la fois la dépense et les impressions de voyages ! C'est le Napoléon de la carrosserie. Il lui manque un peu d'ortho-

Digitized by Google

graphe, mais, comme il ne s'en doute pas, cela n'est pas pour l'inquiéter.

Aussi, quelle humiliation est la sienne lorsqu'il se voit l'obligé d'un mortel ordinaire ! Il ne s'en relève que lorsqu'un autre, plus malin, lui a procuré, à peu de frais, l'occasion de se transformer en sauveteur. Voilà au moins un rôle à sa taille ! Et avec cela, il voit sa belle action imprimée dans les journaux. C'est trop, M. Perrichon ne peut y résister, il adopte la fausse victime, veut lui donner sa fille. Il serait capable de lui sacrifier sa fortune ! Mais je vais bien loin dans l'appréciation du dévouement de notre bourgeois envers les gens qu'il sauve. M. Perrichon peut perdre la notion exacte de beaucoup de choses, et garder intacte celle des intérêts.

Le malheur de notre héros est qu'il n'arrive pas à se faire prendre au sérieux. Lorsqu'il raconte sa prétendue action d'éclat à son domestique, en lui disant d'un ton emphatique: — « Jean, j'ai sauvé un homme, au péril de ma vie. » Jean réplique incontinent d'un air incrédule : Vous Monsieur ! Allons donc ! — Voilà, M. Perrichon, il faut en prendre votre parti : il n'est point de faux grand homme pour son valet de chambre !

Quoi qu'il en soit, ce type du bourgeois enrichi est un des plus fortement marqués de l'œuvre de Labiche. Le *Voyage de M. Perrichon* a, probablement, beaucoup fait pour l'entrée de son auteur à l'Académie Française.

Les deux femmes de nos héros, Mesdames Jourdain et Perrichon, sont évidemment de la même famille. Elles parlent le même langage et il n'y a entre elles que des nuances. Il est inté-

Digitized by Google

ressant de constater combien, à deux siècles de distance, le type de la bourgeoise a peu changé, puisque Labiche l'a pour ainsi dire copié sur Molière. C'est que si, à travers les temps, les passions humaines ondoient, la vertu demeure. Il n'y a pas deux façons d'aimer son foyer et les siens. De la mère de famille de Molière à celle de Labiche, il peut y avoir un changement de mise au point. Mais c'est le même fonds de bon sens, de santé morale, de dévouement intelligent. Tout cela est très net, très simple, et j'ajouterai, admirable. C'est la base de la famille. Avons-nous encore beaucoup de ces femmes-là ? Je veux répondre affirmativement, bien qu'il me semble que, actuellement, on s'exerce plutôt à nous les gâter par les nouvelles méthodes appliquées à l'instruction et à l'éducation féminines. Mais ce n'est pas là mon sujet, et j'y reviens en toute hâte.

J'arrive à cette jolie pièce de Labiche, qu'on nomme le *Misanthrope et l'Auvergnat*, et qui figure aussi, je crois, au répertoire de la Comédie-Française. L'Alceste de Labiche s'appelle Chiffonnet; son nom indique déjà qu'il n'est pas à la taille du héros de Molière. Ce n'est qu'un Alceste bourgeois, c'est-à-dire sans consistance. Ne prenez pas, Messieurs, ce mot en mauvaise part : je ne veux pas attaquer la bourgeoisie. Il y a, du reste, par ci par là, de bons bourgeois assez résistants.

Donc, la misanthropie de Chiffonnet n'est qu'une misanthropie de circonstance. Son âge, son état-civil — car il est vieux garçon — y sont pour beaucoup. Ses rhumatismes — il doit en avoir — y sont pour quelque chose. Il déteste l'humanité

Digitized by Google

en général, mais c'est l'humanité faite à son image. Bien entendu, il n'avoue pas. Chiffonnet se sent vieillir : c'est un mauvais état d'âme pour voir les choses en rose. Chiffonnet est, du reste, gai à ses heures. Avant l'âge ou les infirmités, il devait être constamment gai. Il lui en reste quelque chose, quoi qu'il en dise. Le caractère de Chiffonnet est un ciel où courent de gros nuages noirs, traversés de temps à autre par un rayon de soleil.

Chiffonnet, comme Alceste, est pris d'une belle ardeur pour la vérité et l'impose à chacun autour de lui. Mais il ne pousse pas très loin ses théories, et les abandonne allègrement dès qu'elles deviennent gênantes. Il n'y a pas de Philinte dans la comédie de Labiche, pour la bonne raison que Philinte n'aurait rien à dire. Chiffonnet a assez vécu pour revenir de lui-même, après une épreuve malheureuse, à cette maxime aussi ancienne que peu consolante : à savoir que les bons rapports sociaux sont basés, non sur le mensonge évidemment, mais sur la dissimulation de la vérité — ce qui est à peu près la même chose.

Dire ce que l'on pense est une théorie très séduisante, mais difficile à appliquer. D'abord, il arrive souvent que l'on pense mal, et, si toutes nos idées se traduisaient en paroles, nous donnerions généralement une pauvre opinion, non seulement de notre charité chrétienne, mais ce qui est autrement grave, de notre intelligence. Nous devons dissimuler, autant dans notre intérêt que dans celui du prochain. Les compliments et les petits mensonges mondains, dont Alceste se fâche si fort, ne méritent donc, ni cet excès d'honneur ni cette indignité. C'est de la fausse monnaie, que

Digitized by Google

tout le monde accepte, mais sans se méprendre sur sa valeur véritable. On la rend comme on la reçoit, et personne ne la loge en sa bourse. C'est un vernis imitant le marbre, et cela vaut encore mieux qu'un mur triste et nu. Cela donne un peu d'illusion.

Dans cette même œuvre de Labiche, il existe un rôle de soubrette qui anime la pièce d'un bout à l'autre. La demoiselle se nomme Prunette, et, pour l'astuce et l'intrigue, elle en remontrerait aux Lisettes de Molière. L'éducation de Prunette n'est peut-être pas absolument complète, mais, en tant que soubrette, elle mérite le brevet supérieur. Elle connaît l'art des nuances et possède, à fond, la philosophie de l'anse du panier. Je la crois un peu cousine de Panurge. Elle place ses petits capitaux à la Caisse d'épargne et prend des airs offensés, lorsque Chiffonnet insinue que ces économies-là pourraient bien être faites... d'habiletés. Avec cela, très dévouée à son maître, ce qui est toujours méritoire, même quand le dévouement n'est pas désintéressé. Au demeurant, la meilleure fille du monde !

En résumé, Messieurs, j'espère avoir été assez heureux pour vous intéresser, en vous soumettant cette petite étude, bien incomplète, sur l'œuvre d'Eugène Labiche. Vous penserez, avec moi, que cet auteur si gai, si spirituel, si français en un mot, est assuré de garder une popularité de bon aloi. Labiche a écrit surtout pour distraire et intéresser les honnêtes gens. Il n'a pas inventé de nouvelles formules d'art dramatique. Il s'est contenté de mettre en œuvre l'esprit français — non pas le bel esprit ou esprit parisien — mais l'es-

Digitized by Google

prit sans épithète, avec la petite pointe gauloise qui en est le ragoût et le charme. Toujours, il a eu le respect de la moralité. Le mérite de telles œuvres est qu'elles plaisent, à la fois aux gens simples et aux délicats ; je n'en puis trouver de meilleur éloge.

J'ajouterai encore que comme homme privé, Labiche méritait toutes les sympathies. Retiré dans un village de la Sologne, cet écrivain de race, cet auteur fêté, cet académicien, ne dédaignait pas d'y présider le conseil municipal et de s'occuper des petites affaires de ses administrés. Ce seul trait suffit à vous montrer que cet homme d'esprit fut encore un brave homme. Ce n'est pas un éloge banal ; car il est une chose que je mettrai au-dessus de l'esprit et du talent : c'est la bonté.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. le Colonel du Génie LIVET

ANCIEN SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE DE METZ

PAR

M. AIMÉ SCHUSTER, membre honoraire.

MESSIEURS,

Vous avez écouté, il y a deux ans, une notice aussi documentée qu'intéressante sur M. le Colonel du génie Goulier, ancien professeur du cours de géodésie et de topographie à l'école d'application de l'artillerie et du génie, ancien président de l'Académie de Metz. Cette notice était due à le plume autorisée de notre savant confrère M. le Colonel du génie Fulcrand, plus compétent que tout autre pour apprécier les savants travaux de son collègue et ami.

Par une association d'idées assez naturelle, l'étude sur la vie de M. Goulier m'a rappelé le souvenir de son prédécesseur immédiat dans la même chaire de l'école d'application, M. le Colonel du génie Livet, qui fut aussi un dignitaire de notre Compagnie. C'est ce souvenir que je vous demanderai la permission d'évoquer dans les quelques pages qui vont suivre.

Digitized by Google

Je commence par déclarer que, dans la rédaction de cette notice, je me suis beaucoup aidé d'un article très bien fait, très précis, publié par M. A. Vautrain dans le *Monde illustré* du 27 janvier 1861.

M. Livet est né à Chlewiska, en Pologne, le 24 octobre 1808. Ce lieu de naissance peut à juste titre paraître singulier et demande une explication.

Le père de M. Livet, admis avec le nº 2 à l'école polytechnique et sorti dans les premiers rangs de la même école, avait été demandé au gouvernement français, avec quelques-uns de ses camarades, par l'Empereur de Russie, pour organiser à Varsovie une école sur le modèle de l'école polytechnique. C'est à cette circonstance que son fils dût cette particularité de naître loin de son pays d'origine. Nous verrons que la fatalité devait le faire succomber bien plus loin encore. C'est dans l'Europe orientale qu'il était né, c'est dans l'extrême Orient qu'il est allé mourir.

A l'âge où devaient commencer pour lui les études sérieuses, M. Livet vint à Brest où se trouvait un de ses oncles, ingénieur de la marine. Sous la surveillance de cet oncle, ses progrès furent des plus rapides et notre confrère était reçu à l'école polytechnique à dix-sept ans, c'est-à-dire à la limite inférieure de l'âge assigné aux candidats. Et notez que c'était sous la Restauration, à une époque où le nombre des élèves admis était extrêmement restreint.

De l'école polytechnique, M. Livet passa à l'école de Metz, en qualité de sous-lieutenant élève du génie. Deux ans plus tard, il en sortait lieutenant dans la même arme.

Digitized by Google

Assurément les cours de l'école d'application sont compris et combinés de manière à former des ingénieurs militaires habiles. Mais M. Livet eut la bonne fortune de compléter son instruction pratique, en assistant aux deux sièges mémorables d'Alger et d'Anvers, où il paya vaillamment de sa personne. Il s'y distingua assez pour être décoré de la Légion d'honneur à l'âge de vingt-quatre ans seulement.

La carrière d'un officier du génie est ordinairement partagée en périodes d'action et en périodes d'étude. C'est ce qui eut lieu pour M. Livet.

Nommé très-jeune au grade de capitaine, il fut envoyé à l'école d'application de Metz, pour y occuper la chaire de géodésie et de topographie. Est-il besoin de dire que ses leçons préparées avec un soin extrême, puis exposées avec toute la lucidité désirable, obtinrent les suffrages d'auditeurs difficiles et les éloges des commandants de l'école ? Ces leçons furent rédigées puis publiées à la lithographie de l'école sous le titre :

Cours de géodésie et de gnomonique professé à l'école d'application..... par Livet, capitaine du génie, professeur de topographie et de géodésie à la dite école.

Metz, lith. de l'Ecole d'appl. de l'artillerie et du génie. Nov. 1842 et Oct. 1845. 1 vol. in-4° avec 5 planches.

Une autre publication du même auteur a pour titre :

Extrait du Cours de géodésie professé à l'école d'application par Livet, capitaine du génie, professeur de topographie.

Lith. de l'Ecole d'application, Nov. 1842. 1 cahier in 4° de 128 pp. et 3 planches.

Digitized by Google

M. Livet s'occupait beaucoup de gnomonique et c'est à lui qu'on doit les deux cadrans solaires que l'on voit sur la façade du pavillon de la place d'Armes, siège de l'administration militaire.

Pendant son séjour à Metz, M. Livet fut élu membre titulaire de notre Compagnie et remplit les fonctions de Secrétaire en 1842-1843 et 1843-1844. Notre publication renferme de lui les mémoires suivants :

1° *Compte-rendu des travaux de l'année 1842-1843.*

2° *Compte-rendu des travaux de la commission relative aux étoiles filantes.*

(Année 1842-1843, 1re partie.)

3° *Rapport sur les Vitraux de MM. Maréchal et Gugnon.*

(Année 1842-1843, 2e partie.)

Ainsi, comme écrivain, comme astronome et comme critique d'art, notre confrère donna la mesure de son talent et de ses lumières dans les années trop courtes pendant lesquelles il fut membre actif de l'académie de Metz.

Comme plusieurs de ses collègues, le capitaine Livet aurait pu s'éterniser à l'école d'application, où il avait une position tranquille et où sa tâche devenait de plus en plus facile, en raison de l'expérience acquise. La première année d'un enseignement quelconque est toujours la plus laborieuse et la plus pénible. Mais M. Livet aimait à surmonter les difficultés et une tâche trop paisible et peut-être monotone ne pouvait satisfaire son activité et son imagination en quête d'objets nouveaux et inconnus.

Une des îles Comores, Mayotte, avait été cédée

Digitized by Google

à la France en 1841. Il y fallait un administrateur doublé d'un ingénieur militaire. Notre confrère sollicita et obtint ce poste pour lequel il réunissait toutes les conditions voulues. Il s'embarqua donc pour cette colonie lointaine et y fit un séjour de six années. Tous les services militaires et civils y furent organisés par lui. Tout était à créer dans ce pays dont la population est presque exclusivement composée de nègres, de Malgaches et d'Arabes. Les voies de communication anciennes furent améliorées, de nouvelles furent établies. La culture des plantes exotiques fut perfectionnée. L'exportation du sucre, du rhum, du coton, de la vanille et du cacao augmenta dans des proportions sensibles. Ces heureux résultats furent dûs à l'initiative intelligente, à l'activité sans relâche du commandant supérieur. Son sens droit, son respect scrupuleux de l'équité, son caractère intègre le firent aimer et estimer des indigènes peu accoutumés à des sentiments d'humanité de la part de leurs propres chefs.

Malheureusement, il est rare que le climat des tropiques n'exerce point à la longue une influence pernicieuse sur la santé des Européens. L'anémie, les fièvres, les maladies du foie sont la conséquence presque inévitable d'un séjour prolongé dans ces îles baignées par la mer des Indes.

Le Commandant Livet ne put échapper aux atteintes d'un mal dont il ne devait malheureusement pas se guérir complètement. C'est pourquoi, pour raison de santé, il dut demander son rappel dans la métropole. Il avait été nommé en 1845 à l'île Mayotte. Il revint en France en 1851. Dans l'intervalle, en 1849, il avait été nommé chef de

Digitized by Google

bataillon, puis quelque temps après avait obtenu la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

A son retour en France, M. Livet fut attaché à la direction de Paris (forts de l'est). Dans sa position nouvelle, il fut chargé d'un travail considérable, la construction du grand hôpital militaire de Vincennes. Il en fit le projet, les plans et en dirigea l'exécution jusqu'à son complet achèvement. L'établissement fut doté d'un appareil de chauffage et d'un dispositif pour le renouvellement de l'air, qui furent imaginés par lui.

Après cinq années passées à Paris, M. Livet fut nommé lieutenant-colonel en 1856 et dirigea le service du génie à La Rochelle, puis à Brest.

Sur les entrefaites, fut résolue l'expédition de Chine destinée à châtier la violation d'un traité. Sur sa demande, M. Livet reçut le commandement du génie du corps expéditionnaire. Au débarquement, à Chang-Haï et dans l'archipel de Chusam, il déploya la plus grande activité pour assurer aux troupes une installation commode et des approvisionnements suffisants. Puis il prit part à la marche en avant de l'armée et aux sièges des forts situés sur les rives du Peï-ho. En récompense de son dévouement et de sa valeur, il fut nommé colonel par le général Cousin-Montauban, commandant l'expédition.

Mais le mal, dont il avait contracté le germe à Mayotte et dont il avait pu se croire un instant guéri, était venu de nouveau l'étreindre. Le sentiment exalté du devoir le faisait se raidir toutefois contre ses atteintes. Deux fois encore il fut cité à l'ordre de l'armée pour sa belle conduite aux journées du 15 et du 18 Septembre 1860. Mais il

Digitized by Google

était à bout de forces et l'on dût le ramener à l'ambulance de Tien-tsin où il succomba le 20 Octobre 1860... Il n'avait pas 52 ans. Son existence fut courte mais bien remplie. Elle prouve que la science de l'homme d'étude peut s'allier à la valeur du soldat.

M. Livet laissa un fils qui marcha dignement sur ses traces et qui atteignit les plus hauts sommets de la hiérarchie militaire. Il était général à Toul, il y a quelques années.

Messieurs, le colonel Livet n'est pas né à Metz. Mais il y a résidé et il a appartenu à deux institutions dont notre ville s'est toujours honorée : l'École d'application et l'Académie. Dans la première, il a été élève et professeur, dans la seconde, membre titulaire et secrétaire. Il a donc été pour nous un concitoyen et un confrère. C'est en considération de ce double titre que j'ai cru devoir lui consacrer les lignes qui précèdent.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOUVENIRS D'UN BIBLIOTHÉCAIRE

PAR

M. A. SCHUSTER, membre honoraire.

Le 26 octobre 1828, mourait à Metz Jacques-Philippe-François de Masson, chevalier d'Autume, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, chevalier de Saint-Louis, conservateur de la bibliothèque de l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie.

M. de Masson d'Autume, né à Besançon (Doubs) en 1746, était entré au service dans le Corps royal de l'artillerie, avant la révolution. Nommé officier en 1766, à vingt ans, il était en 1785, capitaine depuis 7 ans, au régiment de la Fère (artillerie). On distinguait alors les régiments par les noms des villes où ils avaient été créés et où se trouvaient les Ecoles (1) destinées à former les officiers de l'arme. C'est ainsi qu'on disait régiment d'Auxonne (artillerie), de Besançon (artillerie) de Metz (artillerie), etc.

Notons, en passant, que l'Ecole d'artillerie de Metz se trouvait alors installée dans le bâtiment,

(1) Il y avait, en 1785, huit Ecoles d'artillerie. Elles se trouvaient à Valence, Douai, Auxonne, la Fère, Metz, Besançon, Strasbourg et Verdun. L'Ecole de Strasbourg était alors commandée par un Messin, M. Périn de St. Marcel, né à Metz le 23 mars 1729. Celle de Verdun avait aussi pour Commandant en chef, un enfant de Metz, M. Goullet de Rugy, né dans notre ville en 1727, membre de l'Académie de Metz depuis 1760. Il était officier de mineurs depuis 1747. L'Ecole de Verdun, bien que faisant partie des Ecoles d'artillerie, était une Ecole de mineurs.

Digitized by Google

construit d'ailleurs pour elle, rue de l'esplanade, n° 10, bâtiment qui a été, depuis, le siège des conseils de guerre et qui est actuellement occupé par les bureaux du Télégraphe. L'école était alors commandée par M. de Faultrier (1), brigadier. Ce grade de brigadier était intermédiaire entre celui de maréchal de camp et celui de colonel.

Les régiments d'artillerie ne résidaient pas forcément dans la ville dont ils portaient le nom. Ainsi en 1785, le régiment de la Fère avait deux compagnies en Corse et la majeure partie se trouvait à Valence. M. d'Autume, capitaine de la promotion de 1778, était resté en garnison dans cette ville.

Le 1er Septembre 1785, Napoléon de Buonaparte, Elève sortant de l'école militaire de Paris (2), fut nommé lieutenant en second à ce régiment de la Fère et il eut M. de Masson d'Autume pour son *capitaine*. Le jeune officier n'eut qu'à se louer de son chef immédiat et l'on verra qu'il lui en garda de la reconnaissance et un bon souvenir.

A la révolution, le Chevalier d'Autume émigra comme beaucoup de ses camarades. Son exil dura environ dix ans et l'on est porté à penser qu'il lui fut très pénible. L'existence était difficile à l'étranger et les rejetons des plus nobles familles étaient réduits pour vivre à remplir des fonctions

(1) Membre d'une famille messine bien connue, qui a fourni au Corps de l'artillerie nombre d'officiers distingués.

(2) Les élèves de l'école militaire de Paris, reconnus par examen, suffisamment forts en mathématiques, pouvaient être nommés immédiatement, à leur sortie de cette école, lieutenants en second dans un régiment d'artillerie, sans avoir passé par une des écoles spéciales de cette arme. Tel fut le cas de Bonaparte.

Digitized by Google

très modestes, à exercer parfois des métiers très humbles. C'est ainsi que le duc d'Orléans, devenu plus tard Roi des Français sous le nom de Louis-Philippe, ne crut pas déroger en donnant des leçons de mathématiques en Suisse et en Amérique. Un des grands orateurs parlementaires de la Restauration, le Comte François-Hercule de Serre, né tout près d'ici, à Pagny-sur-Moselle, exerça à l'étranger la profession d'instituteur, ce qui ne l'empêcha pas de devenir plus tard avocat général à la Cour de Metz, puis premier président de la Cour de Colmar.

Tout donne lieu à penser que M. d'Autume eut à souffrir cruellement de l'exil, sinon au point de vue matériel, du moins au point de vue moral et l'image de la patrie absente dut être pour lui une obsession de tous les instants. Aussi s'empressa-t-il d'y revenir, dès que les mesures rigoureuses prises contre les émigrés eurent été abolies ou tout au moins adoucies.

Son ancien lieutenant au régiment de la Fère était alors Premier Consul et chef suprême de l'Etat.

Napoléon fut toujours très bienveillant, très généreux pour toutes les personnes qu'il avait connues dans sa jeunesse, soit aux Ecoles militaires, soit au régiment, soit dans ses différentes résidences. Il dota même d'une pension Mlle de Robespierre, C'était d'ailleurs d'une politique habile : le futur Empereur se faisait ainsi de nombreuses créatures.

Les différentes Ecoles d'artillerie avaient été réduites à une seule établie à Châlons-sur-Marne (1).

(1) par décret du 17 août 1791.

Digitized by Google

— Le 17 décembre 1801, M. d'Autume y fut nommé bibliothécaire. La haute protection de son ancien lieutenant fut d'un grand poids dans sa nomination.

Le 12 vendémiaire an 11, (1) l'école d'artillerie de Châlons fut réunie à l'Ecole du génie qui avait été transféré de Mézières à Metz, par décret du 24 pluviôse an 2 (2) et les deux écoles fondues ensemble formèrent celle qu'on appela ensuite l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie. M. de Masson d'Autume fut ainsi amené à Metz et y remplit les mêmes fonctions qu'à Châlons. Il fut le créateur de la bibliothèque de l'Ecole d'application.

Cette bibliothèque devint fort importante. Les officiers des armes spéciales, les ingénieurs et les bibliophiles en faisaient le plus grand cas. Un écrivain messin, M. le Dr Bégin qui fut plus tard attaché dans un emploi supérieur à la bibliothèque nationale de Paris et qui était par conséquent un juge des plus compétents en fait un pompeux éloge dans son guide de l'étranger à Metz.

L'éloge d'un établissement rejaillit naturellement sur les hommes qui l'ont créé et administré. M. d'Autume et ses successeurs peuvent donc en revendiquer leur bonne part.

Dans un voyage qu'il fit à Metz, Napoléon visita l'Ecole d'application. Il y retrouva son ancien capitaine du régiment de la Fère et après avoir constaté le soin avec lequel M. d'Autume administrait le dépôt qui lui était confié, il lui dit amicalement : « Eh hien! *mon* capitaine, puis-je faire

(1) 5 octobre 1802.
(2) 12 février 1794.

Digitized by Google

quelque chose pour vous? Que désirez-vous? — Rien, *lieuten*..... Oh ! pardon, Sire, je nous voyais encore tous deux au régiment de la Fère, et je me suis oublié,.. je suis satisfait de mon sort et je remercie Votre Majesté. » C'etait faire preuve d'un rare désintéressement. Il faut ajouter que M. d'Autume était resté royaliste au fond de l'âme et qu'il ne voulait pas qu'on put lui reprocher un jour d'avoir abusé de la faveur impériale.

M. d'Autume resta donc à la tête de la bibliothèque de l'école d'application.

Une coïncidence assez singulière lui donna pour collègue à la bibliothèque de la ville de Metz un de ses camarades de l'ancien corps royal de l'artillerie, M. le Comte de Jaubert, enfant de Thionville (1). M. de Jaubert avait été capitaine au régiment de Metz (artillerie), avait émigré comme M. d'Autume, puis avait obtenu, en 1811, la direction de notre bibliothèque municipale. MM. d'Autume et de Jaubert étaient tous deux chevaliers de S. Louis.

Malgré la différence d'âge qui existait entre eux, M. d'Autume étant de 1746 et M. de Jaubert de 1764, la similitude d'origine, de position, tant ancienne que nouvelle, ainsi que des rapports de service établirent nécessairement des rapprochements entre ces deux conservateurs des grandes collections scientifiques et littéraires qui se trouvaient alors dans notre cité. Malheureusement leurs relations furent brisées par la mort au bout de quelques années; car M. de Jaubert mourut à un âge peu avancé, le 27 septembre 1823.

(1) Louis, Comte de Jaubert, fils de Werner, Comte de Jaubert, né Thionville le 19 février 1764.

Digitized by Google

Le gouvernement de la Restauration n'avait pas tenu rigueur à M. d'Autume de ce qu'il avait obtenu sa position de Napoléon 1er, que l'on considérait alors comme un usurpateur. En 1816, M. d'Autume reçut le brevet de lieutenant-colonel et quelque temps après il obtint la retraite de ce grade. Il n'en continua pas moins à administrer la bibliothèque de l'Ecole (1) jusqu'à sa mort. Il avait quatre-vingt-deux ans, quand l'heure suprême sonna pour lui, l'enlevant à l'affection sincère et à la haute estime des officiers, professeurs et élèves d'un établissement auquel il avait consacré sa vie pendant plus d'un quart de siècle.

Sources :

Annuaire de Verronnais pour 1829.
Œuvres du Docteur E.-A. Bégin.
Œuvres du Général le Puillon de Boblaye.
Œuvres de M. Chuquet, Professeur au Collège de France.
Etat militaire du Corps de l'Artillerie pour 1785.
Registres de l'Etat civil de la ville de Metz (Renseignements donnés par M. Médina).

(1) M. d'Autume avait conservé une grande verdeur et il montait tous les jours à cheval jusqu'à un âge très avancé.

Digitized by Google

LA

LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE [1]

CONFÉRENCE DE M. LE DOCTEUR MEYER

Membre titulaire.

INTRODUCTION

Parmi toutes les maladies qui viennent assaillir l'humanité souffrante, la plus fréquente est sans conteste, la tuberculose. Sur 10,000 habitants, on compte 33 à 45 décès annuels occasionnés par cette maladie. 11 à 20 % de tous les décès en général, reconnaissent comme cause cette affection microbienne. En 1895, la ville de Metz est habitée par 45,480 civils. Sur les 1,104 décès, 102, c'est-à-dire plus de 11 % étaient dûs à la phtisie pulmonaire. La fréquence et la gravité de cette maladie explique l'intérêt qui s'attache à son étude et ses ravages effrayants nous poussent à la recherche des moyens capables d'enrayer sa marche victorieuse.

DÉFINITION

La tuberculose est une maladie infectieuse occasionnée par l'invasion du bacille de Koch dans les divers organes. Selon le siège de la maladie, on parle de méningite, d'otite, de carie osseuse, de péritonite, etc., etc. Sa localisation la plus fré-

(1) Cf. *Phtisie pulm.* par Marfan in dict. de méd. par Charcot, Bouchard et Brissaud, auquel nous avons fait de larges emprunts.

Digitized by Google

quente est le poumon; l'affection la plus répandue, la tuberculose des poumons ou phtisie pulmonaire.

HISTORIQUE.

La phtisie est déjà signalée dans les livres hyppocratiques le mot φθίσις (de φθίειν sécher) y désigne une consomption spéciale liée à une suppuration des poumons. Hyppocrate connaissait l'expectoration purulente des phtisiques, les hémorrhagies pulmonaires ou hemoptisie, le dépérissement du corps et attribuait la maladie à la transmission héréditaire. De tous temps — à peu d'exceptions près (Morgagni, Raulin 1784) — l'hérédité de la phtisie a été admise comme un dogme, lorsqu'en 1865 Villemin annonça à l'Académie de Médecine de Paris que d'après ses recherches, la phtisie était une maladie inoculable et contagieuse. La commission chargée de vérifier les faits avançés par Villemin arrive à la conclusion suivante : « La matière est inoculable, mais la phtisie n'est pas contagieuse. » Cependant l'idée de la *contagion* fit son chemin et la doctrine parasitaire de la phtisie fit tous les jours de nouveaux adeptes. Elle ne fut établie scientifiquement qu'en 1884 lorsque R. Koch découvrit le bacille de la tuberculose et arriva à l'isoler et à le cultiver.

ÉTIOLOGIE.

On ne peut combattre efficacement une maladie que si l'on connaît les causes qui la produisent. Or, il est établi que la matière tuberculeuse ne se développe que là où végète le bacille de Koch. Ce bacille est très abondamment répandu dans l'air qui

Digitized by Google

nous environne par suite de l'expectoration des phtisiques, surtout dans les locaux fermés. Tous les hommes sont exposés à inhaler les bacilles qui voltigent dans l'atmosphère et l'on trouve souvent ces microbes dans les muqueuses nasales de personnes bien portantes. Tout le monde ne devenant pas phtisique, il faut en conclure que la présence des bacilles à elle seule ne suffit pas à la réalisation de la maladie. En effet, un second facteur, non moins indispensable est la connivence de l'organisme, qui, par suite de modifications chimiques, physiques et dynamiques, perd ses moyens ordinaires de défense contre la tuberculose, par des causes dites « prédisposantes ». Il nous faut donc étudier ces facteurs nécessaires : 1° Introduction du germe dans l'organisme; 2° Causes qui font de cet organisme un terrain fertile, approprié au développement du bacille.

I. INTRODUCTION DU GERME (CONTAGION)

Le germe s'introduit en nous par l'*inhalation dans les voies respiratoires.* L'haleine des phtisiques n'est pas contagieuse, l'air expiré par eux étant dépourvu de bacilles. Mais les crachats expectorés par les malades fourmillent de bacilles. Ces expectorations se dessèchent et se réduisent en poussière qui se répand dans l'air ambiant. L'atmosphère, ainsi chargé de bacilles, s'introduit dans notre système respiratoire et y dépose le microbe malfaisant. — La réalité de la contagion par inhalation est prouvée aujourd'hui par des faits cliniques nombreux, en particulier par les épidémies qui ont sévi dans les familles, dans les bureaux,

Digitized by Google

dans les ateliers, dans les prisons, etc. Le cas rapporté par Marfan est excessivement intéressant et probant : Dans un bureau qui comptait 22 employés, deux phtysiques entrèrent en 1878. Ils y vécurent plusieurs années, toussant et crachant, souvent sur le plancher, dans un local exigü et mal aéré. Les employés arrivaient au bureau de bonne heure au milieu d'un air chargé des poussières du balayage du matin ; 13 d'entre eux ont succombé à la phtisie de 1884 à 1889. La contagion s'est faite par l'air tenant en suspension les bacilles de crachats déposés sur le plancher. — L'administration fit évacuer les locaux, brûla le plancher, répara la pièce et prescrivit des mesures prophylactiques pour empêcher le retour de pareils faits. Depuis cette époque, trois ans se sont écoulés ; il ne s'est produit aucun cas nouveau de tuberculose.

La transmission par *voies digestives* a été observée par beaucoup de vétérinaires et a été prouvée expérimentalement entre autres par Hirschberger et Ernst qui ont contaminé des cobayes par l'injection de lait de vaches malades. — Schoull a nourri deux jeunes chats avec les aliments d'une jeune femme tuberculeuse. Les deux animaux sont morts de tuberculose.

Ollivier a constaté une petite épidémie de cette maladie dans un pensionnat où six cas de tuberculose se sont développés durant le séjour d'une vache laitière tuberculeuse dans l'étable de l'institution. Il est donc prouvé que le lait d'une vache tuberculeuse est souvent virulent. La virulence du lait est conservée dans ses différents produits : la crême et le beurre. Le beurre, rendu tubercu-

Digitized by Google

leux par l'addition de matières tuberculeusc, peut encore donner la tuberculose au bout de 100 à 120 jours (Gasparini).

La contamination *par relations sexuelles*, sans être aussi fréquente, a été constatée avec certitude par Boris, Richard, etc. Mac Dowels a connu un tuberculeux qui infecta successivement ses trois femmes... légitimes. — Haarstich a vu un taureau tuberculeux contaminer 60 vaches parfaitement saines. — Du reste on a pu trouver au sperme des propriétés virulentes (Landouzy, Martin, etc.) et certains auteurs y ont même découvert des bacilles (Niepce et Weigert).

Un autre mode de contagion que je n'ai trouvé nulle part dans la littérature et pour cause — est le contact intime entre fiancés et jeunes mariés. Il est scientifiquement impossible de constater cette voie de transmission, parce que, en règle générale, ces épanchements intimes se font sans l'assentiment et sans la présence d'un savantissime quelconque. Mais, étant donné, que les bacilles se trouvent dans les crachats, par conséquent dans la bouche du malade, il est certain que le fiancé malade peut, par ses baisers, transmettre les germes dans la bouche de sa fiancée et vice-versa.

Enfin, le bacille peut se développer par *auto-infection*. Lors des autopsies chez des personnes mortes pour des causes diverses, on trouve souvent le microbe dans les glandes, dans les poumons ou d'autres organes, sans que la phtisie se soit développée. Ainsi, Vibert a trouvé sur 131 autopsies faites sur des cadavres de la Morgue 19 fois le bacille de la tuberculose. — Wolf les a constaté dans 50 % de ses autopsies. — Cette tubercu-

Digitized by Google

lose *latente* peut se développer sans l'influence des causes prédisposantes.

II. CAUSES PRÉDISPOSANTES

Quand le bacille a pénétré dans l'organisme par les diverses voies que nous venons d'indiquer il ne s'y développe que si la résistance du corps est amoindrie, si le terrain se prête à l'éclosion de la bacillose.

La cause principale de prédisposition est *l'hérédité*. Si les parents sont débilités par la misère sociale ou physiologique, leurs enfants seront d'une constitution délicate, moins résistante vis-à-vis des incursions bacillaires que les descendants de parents forts et vigoureux. Si les enfants, avec leur terrain prédisposé, vivent en permanence avec leurs parents tuberculeux, à la source de la contagion, ils ont toutes les chances de gagner la maladie.

Si les enfants issus de tuberculeux sont séparés de leurs parents malades, c'est-à-dire si on les éloigne de la source de la contagion et dans des conditions hygiéniques, ils peuvent éviter la tuberculose. Hutinel n'a trouvé sur 20,000 enfants placés hors Paris par l'Assistance publique que très peu de cas (17) de phtisie.

Les autres causes qui débilitent l'organisme sont nombreuses, nous ne nommerons que les principales :

1° *Les mauvaises conditions* sociales, telle la misère, les logements humides et mal aérés, des aliments insuffisants ou de mauvaise qualité, le surmenage physique et intellectuel, les agglomérations sans la rectification hygiénique

Digitized by Google

(fabriques, couvents, internats, pensions, prisons, casernes). La plupart du temps, plusieurs de ces causes réunies concourrent à diminuer la force de résistance : la promiscuité forcée des individus sains et des individus malades, la malpropreté, le surmenage, l'aération, l'insolation et la nourriture insuffisante.

Ces raisons expliquent la plus grande fréquence de la tuberculose dans les agglomérations urbaines, comparées à celles de la campagne.

2° De là aussi, l'effrayante mortalité constatée dans *certaines professions*. On a fait ressortir le grand nombre de victimes par tuberculose parmi les ouvriers de manufactures de tabacs, parmi les typographes et les compositeurs, parmi les brossiers, les polisseurs, les verriers, etc. — Les ouvriers agricoles n'offrent qu'un infime contingent à la phtisie pulmonaire.

3° L'influence délétère de *l'alcoolisme* a été mise en lumière par de nombreux travaux (Kraus, Launay, Hérard, Cornil, Pitt, Lanceraux etc), et n'est mise en doute par personne.

4° Parmi les maladies *antérieures* qui prédisposent à la tuberculose, il faut noter :

a) les *maladies des voies respiratoires;* bronchite, pleurésie, fluxion de poitrine recidivante ;

b) *les maladies du tube digestif,* dyspepsie, gastrite, ulcère de l'estomac, diarrhée ;

enfin *c*) *la variole, la scrofulose et la morve.* — On sait que les *diabétiques* deviennent facilement tuberculeux.

Peter a résumé l'influence de ces facteurs de la façon suivante : « Chacun de nous peut se tuberculoser » cette proposition est aussi vraie que

Digitized by Google

désolante, si elle n'avait sa contre-partie dans la suivante : «Chacun de nous peut ne pas se tuberculoser ». Enfin, « on ne devient tuberculeux que quand on est déjà malade », que parce qu'on est déjà dans de mauvaises conditions organiques, avec une prédisposition *native* ou *acquise*. Se tuberculosent de préférence, les mal nés, les mal bâtis, organismes dont les matériaux s'usent prématurément. — La prédisposition *acquise* résulte de toutes les causes de débilitition. La débilitition qu'elle provienne d'une alimentation insuffisante, d'une aération insuffisante, ce que j'ai appelé transmission par les voies digestives ou par les voies respiratoires, la débilitition dis-je, agit toujours de la même façon. »

Prophylaxie.

Nous connaissons l'auteur de la maladie, le bacille de Koch.

Nous savons par quelles voies il s'introduit dans l'organisme.

Nous avons étudié les causes qui font de l'organisme un terrain prédisposé, permettant le développement de la matière tuberculeuse — la méthode du combat est toute indiquée par ces trois points.

I

Le bacille se trouve dans les organes des malades; or, à l'heure actuelle, on ne connaît aucune substance, aucun vaccin qui, absorbé par un phtisique, détruise à coup sûr le bacille qui végète dans les foyers tuberculeux de son organisme. Tout phtisique présente donc une source de con-

Digitized by Google

tagion. — L'isolement des phtisiques, mesure qui certainement réduirait dans une immense proportion la fréquence de la tuberculose, est irréalisable au point de vue pratique. Pour empêcher la contagion il faudrait que le phtisique dont les crachats contiennent le germe infectieux ne se servit à table que de sa propre vaisselle, et pour sa toilette de son propre linge. Le phtisique devrait éviter d'embrasser un être bien portant. Mais demandez donc à une mère tuberculeuse de ne pas embrasser ses enfants ? demandez à un fiancé tuberculeux de ne pas caresser sa fiancée ! Ce n'est que lorsqu'on aura trouvé une méthode capable de tuer le bacille *in anima vili* que la source de contagion sera tarie.

II

Il est bien plus facile de détruire le bacille en dehors de l'organisme humain, et c'est là que la prophylaxie peut rendre d'innombrables services. La source contagieuse la plus fréquente et la plus redoutable réside dans les *crachats des phtisiques ;* les expectorations projetées sur le sol, le plancher, les carreaux, les murs, les vêtements, les couvertures, les objets de literie, les tapis, les rideaux, les mouchoirs, les serviettes, etc., etc., se dessèchent et cette poussière bacillifèrée s'introduit dans nos voies respiratoires. — En conséquence, il est de toute nécessité de faire expectorer tout le monde (vu la difficulté de reconnaître la phtisie précoce) dans des crachoirs contenant une certaine quantité de liquide antiseptique et non des matières pulvérisées tels que du sable, du son, etc. Les crachoirs doivent être vidés au

Digitized by Google

moins tous les jours dans le feu et nettoyés à l'eau bouillante. — Interdiction absolue de cracher à terre, dans la rue, dans les coins, dans un mouchoir : *tout au crachoir* (crachoir de poche). Il est surtout facile d'introduire des crachoirs dans les bureaux, dans les casernes. dans les habitations privées, dans les gares, les vagons, les omnibus, cafés, théâtres, écoles etc., etc.

Tous les objets ayant été en contact avec les malades doivent être ou détruits ou désinfectés. Donc, désinfectez le linge du malade, sa literie, sa chambre. — Tout logement ou garni ne devrait être loué à un nouveau locataire qu'après une désinfection des meubles, de la literie et des papiers peints. — Seul l'État peut édicter de pareilles mesures. Certes, ce serait momentanément empiéter sur la liberté individuelle, mais l'humanité serait débarrassé d'un fléau redoutable.

La contagion par voies digestives peut être facilement empêchée par l'inspection obligatoire des abattoirs. La viande de toute bête malade doit être prohibée. — L'usage d'aller boire du sang dans les abattoirs est dangereux.

Le lait ne doit être bu qu'après avoir été bouilli convenablement.

La mère tuberculeuse ne doit pas allaiter son enfant, elle doit le confier à une nourrice bien portante de la campagne, loin de la source de contagion. — Les parents tuberculeux devraient éloigner leurs enfants de chez eux et les mettre dans des espaces aérés (campagne) dans de bonnes conditions hygiéniques.

Digitized by Google

III

Pour combattre les causes de débilitation il faudrait une société construite sur d'autres bases que la nôtre. Les quelques sanatoria que l'on a établis prolongent la vie de quelques centaines ou milliers d'individus et les mettent momentanément dans des conditions d'hygiène meilleures pendant qu'ils sont malades. Mais là n'est pas le salut. Lorsque la tuberculose est déclarée, le mal est fait, c'est avant que la déchéance de l'organisme se produit, qu'il faudrait intervenir par des mesures capables de faire des hommes forts et vigoureux. Ne l'oublions pas ; *la tuberculose est une maladie des débilités,* des mal organisés, soit que cette débilité soit native par suite de la faible constitution des procréateurs, soit qu'elle soit acquise par les causes prédisposantes déjà indiquées. Ce sont ces causes qu'il faut éliminer, si l'on veut réduire la fréquence de la tuberculose.

Les 700 millions, engloutis annuellement par le fisc militaire pour créer des engins de destruction seraient plus utilement employés à combattre le paupérisme. Il faudrait à la population des logements salubres, bien aérés ; des aliments suffisants et de bonne qualité devraient être délivrés aux travailleurs et à tous ceux qui ne peuvent eux-mêmes subvenir à ce besoin. Les ouvriers et ouvrières devraient avoir des récréations dans un air sain et vivifiant, la durée du travail manuel devrait être réduite. Les établissements, fabriques, magasins, etc., devraient avoir un minimum de superficie et de hauteur. L'aération et l'insolation devraient être suffisantes. La station ininterrompue

Digitized by Google

de jeunes filles dans les magasins devrait être abolie. En un mot, tous les centres d'agglomération ne devraient être autorisés que s'ils répondent aux règles de l'hygiène, et si le personnel est soumis à un traitement rationnel, qui réponde aux besoins matériels de l'organisme. — Ces précautions sont surtout de rigueur vis-à-vis des enfants, et des jeunes ouvriers et ouvrières.

Si les hommes et les femmes étaient bien nourris, bien logés, si le bien-être matériel était ce qu'il devrait être, on pourrait bien plus facilement combattre l'alcoolisme, cet agent si dangereux et si délétère. — L'hygiène devrait être plus rigoureusement observée encore dans les professions qui prédisposent à la tuberculose.

En résumé, augmenter la force de résistance des hommes est moins une question *médicale,* qu'une question *sociale.* Pourvoir au bien-être de la classe pauvre, combattre l'alcoolisme, multiplier les établissemnets de bains, donner à la jeunesse des écoles des notions d'hygiène théoriques et pratiques, faire entrer le soleil et l'air dans les établissements fermés, limiter le surmenage intellectrel et corporel, assainir les rues et les logements, établir des locaux de gymnastique, créer des promenades autour des villes et en ville, amener partout de l'air, du soleil et de la santé : là, est en réalité la vraie prophylaxie de la tuberculose.

Digitized by Google

RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR L'ACADÉMIE

à la suite des Concours de l'année 1899-1900.

1° Médaille de bronze, grand module, à M. Laruelle, ingénieur civil, rue de l'Esplanade, à Metz, pour son travail sur « Pasteur et ses travaux. De leur influence sur les sciences actuelles ».

2° Médaille de bronze petit module à M. Laruelle pour son travail sur les levures sélectionnées.

3° Mention honorable à M. Laurent, instituteur à Burgaltdorff pour son travail sur « L'Agriculture souffre ; aux grands maux les grands remèdes ».

Digitized by Google

Digitized by Google

PROGRAMME

DES

CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE

1900-1901

L'Académie a trois sortes de concours :
§ I. *Les concours purement académiques ;*
§ II. *Le concours du prix Herpin ;*
§ III. *Les concours des prix de vertu.*

---

§ I. CONCOURS ACADÉMIQUES.

PROGRAMME POUR 1900-1901.

L'Académie décernera, comme d'habitude, s'il y a lieu, dans sa séance solennelle du mois de mai 1901, des MÉDAILLES D'OR, DE VERMEIL, D'ARGENT, DE BRONZE, et des MENTIONS HONORABLES aux meilleurs travaux concernant les Lettres, les Sciences, les Arts et l'Agriculture.

Elle pose particulièrement comme objet de ce concours les questions suivantes :

1° De la situation actuelle des ouvrières employées dans la petite industrie, et des moyens légaux à établir pour améliorer leur sort.

2° Étude sur la décimalisation de l'heure.

Digitized by Google

3° Histoire de la presse en Lorraine.

4° Histoire des houillères, salines, et de la métallurgie en Lorraine.

5° Résumer les progrès des sciences et arts en Lorraine pendant le cours du XIX^e^ siècle.

6° Tableau des changements successifs survenus dans la ville de Metz : étendue, emplacement, enceinte, direction des rues, etc.

7° Réforme de la viticulture en Lorraine et l'utilité d'adopter la culture en lignes espacées.

8° De l'état de l'apiculture en Lorraine.

9° Critique des égouts de la ville de Metz. Système à adopter.

10° De la possibilité de trouver en Lorraine des phosphates minéraux.

NB. — *L'Académie admet, d'ailleurs, à ses Concours, tout travail intellectuel pouvant avoir un intérêt spécial ou général pour le pays.*

---

§ II. PRIX HERPIN.

Ce prix de 640 Mark ou 800 francs, à distribuer de quatre en quatre ans, sera décerné pour la deuxième fois en 1901.

Le choix du sujet est abandonné, comme la première fois, aux concurrents ; il doit cependant concerner, selon les intentions du fondateur, *« un sujet d'utilité ou d'intérêt particulier pour la ville de Metz ou ses environs »*.

Digitized by Google

Observations générales relatives aux Concours.

Le Règlement de l'Académie lui interdit toute discussion de questions politiques ou religieuses. Les concurrents sont priés instamment de tenir compte de cette prescription dans les travaux qu'ils voudront bien lui adresser.

L'Académie n'admet au Concours que des œuvres inédites (1).

Les mémoires présentés devront être adressés directement et franco, avant le 20 janvier 1901 *[cette date est de rigueur]*, à

Monsieur le Secrétaire de l'Académie
rue de l'Évêché, 25, à Metz.

Les concurrents ne doivent pas se faire connaître.

Cependant, les auteurs de travaux qui, pour être appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences, pourront se nommer, afin de mettre l'Académie à même de vérifier avec eux l'exactitude des résultats indiqués.

Chaque œuvre portera une devise, reproduite sur un billet cacheté. Dans ce billet, l'auteur inscrira son nom et son adresse : il attestera, en outre, que *son œuvre n'a été présentée à aucun autre Concours.*

Les auteurs de mémoires, qui auraient pris part à des Concours antérieurs de l'Académie de Metz, *auront soin de ne pas se servir de leurs anciennes devises.*

(1) Une exception à cette règle peut être faite en faveur des concurrents au prix Herpin.

Digitized by Google

D'après l'article 3 du Règlement de l'Académie, les *membres titulaires* ne peuvent concourir pour les prix proposés.

Par contre, les *membres-correspondants* et les *associés-libres* n'en sont point exclus.

Les manuscrits envoyés pour les Concours ne sont pas rendus (1). Les auteurs pourront toutefois, sur leur demande, être autorisés à en faire prendre des copies au Secrétariat de l'Académie.

---

§ III. PRIX DE VERTU.

Les rentes des fondations faites, dans ces dernières années, à l'Académie, par M. le baron J.-C.-F. de Ladoucette, M. J.-F. Pécheur et Mlle Bouchotte, seront également distribuées, sous forme de prix de vertu, dans la séance académique du dernier jeudi du mois de mai.

A l'occasion de ce Concours, l'Académie croit important d'indiquer enfin, d'une manière bien précise et bien nette, le but exact de cette louable institution. Dans la pensée de ses fondateurs, cette œuvre n'est en principe nullement destinée à venir en aide à la misère humaine, sous ses multiples formes diverses, mais plutôt, il importe de le bien remarquer, de récompenser, par un hommage public et solennel, toutes les personnes que leur conduite charitable, leur dévouement désintéressé, leur générosité remarquable envers des étrangers et même des membres de leur fa-

(1) Une exception à cette règle peut être faite en faveur des concurrents au prix Herpin.

Digitized by Google

mille (1), auraient signalées d'une façon toute spéciale à la considération et à l'estime de leurs concitoyens.

Elle croit utile de faire remarquer aussi que ces prix de vertu peuvent être obtenus indistinctement par toute personne méritante, habitant le département actuel de la Lorraine.

Enfin, elle renouvelle la prière qu'elle a adressée déjà aux autorités civiles et religieuses, de vouloir bien lui signaler les personnes de leur localité qui présenteraient les titres mentionnés ci-dessus, afin qu'elle soit à même de remplir le plus exactement possible la délicate mission qui lui a été confiée.

Toutes les demandes ou communications relatives aux prix de vertu devront être adressées *directement et franco*, avant le 20 janvier 1901, à *M. le Secrétaire de l'Académie*, rue de l'Évêché, 25, à Metz.

(1) A l'exception de la mère envers ses enfants et des époux entre eux.

Digitized by Google

Digitized by Google

II

APPENDICE

Digitized by Google

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1899-1900

I. Ouvrages divers.

A) Ouvrages dont les auteurs appartiennent à l'Académie.

Henri Bardy. *Etude historique sur Belfort au commencement du XVII^e siècle*, par Henri Bardy. Belfort, 1899.

Ad. Bellevoye. *Les Plantations de Pins dans la Marne et les Parasites qui les attaquent*, par Ad. Bellevoye et J. Laurent. (Extrait du Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Reims.) Reims, 1897.

— *Etude sur les Mœurs des Xyleborus Dupar Fabit et Saxeseni Ratz*, par Ad. Bellevoye. (Extrait du Bulletin des Sciences naturelles de Reims.) Reims, 1899.

Louis Bossu. *Un mariage dans la Chevalerie Lorraine en 1711*, par Louis Bossu. Paris, 1900.

Box. Notice sur *Les Pays de la Sarre et en particulier sur Sarreguemines et ses environs*, par N. Box. Tome II. Metz, 1899.

Robinet de Cléry. *Première occupation de la Lorraine par les Français, 1632-1641*, par M. Robinet de Cléry. 1 broch. in-8°. Nancy, 1900.

Digitized by Google

LÉON GERMAIN. *Armorial des Ecuyers du Baillage de Saint-Mihiel,* rédigé par Dominique Callot, d'après la recherche de Didier Richier (fin du XVI^e^ siècle), par Léon Germain. Nancy, 1899.

A.-M.-P. INGOLD. *Les Manuscrits des anciennes maisons religieuses d'Alsace*, par A.-M.-P. Ingold. Paris-Colmar, 1898.

J. LÉVY. *Necrologium Monasterii Sancti Joannis ad Caules* (St Johann bei Zabern), herausgegeben von Joseph Lévy, Pfarrer in Lorenzen. Strassburg, 1899.

HENRI PINET & EMILE KRAUSS. *Mémoire sur une nouvelle Méthode pour la Résolution des équations numériques,* par Henri Pinet, suivi d'un Appendice donnant détail des opérations, par Emile Krauss. Paris, 1899.

NÉRÉE QUÉPAT (RENÉ PAQUET). *Ornithologie du Val de Metz* (Nérée Quépat), René Paquet. Paris-Metz.

L'abbé P. VIANSSON PONTÉ. *Une excursion à Marville (18 septembre 1898)*, par l'abbé Viansson Ponté. Montmédy.

B) Ouvrages dont les auteurs n'appartiennent pas à l'Académie.

AUGUSTE GASSER & J.-B. MUNSCH. *Planches de la vallée de Guebwiller et du massif du grand Ballon*, par Auguste Gasser et J.-B. Munsch.

J.-F. POIRRIER. *Metz. Documents Généalogiques,* d'après les registres des paroisses. Paris, 1899.

Digitized by Google

II. — Recueil des Académies, des Sociétés savantes, etc.

EUROPE

Allemagne (Empire d').

Alsace-Lorraine. **Metz.** *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, zehnter Jahrgang, 1898. Metz.

— — *XXI. Jahresbericht des Vereins für Erdkunde* zu Metz, für das Vereinsjahr 1898-99. Metz, 1899.

— **Mulhouse-Paris.** *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse.* 1899, Mai à Décembre; 1900, Janvier-Février. Mulhouse-Paris, 1899-1900.

— — *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse.* Programme des prix à décerner en 1900. Mulhouse 1899.

— **Strasbourg.** *Societé des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.* Tome XXXIII, 1899. (Tome XVII de la nouvelle série, fasc. nº 5 — 7 Mai-Octobre; nº10, Décembre; Tome XXXIV 1900 (Tome XVIII de la nouvelle série), fasc. 1-4 Janvier-Avril. Strasbourg.

— — *Jahrbuch für Geschichte, Sprache und Litteratur Elsass-Lothringens*, herausgegeben von dem Historisch-Litterarischen Zweigverein des Vogesen-Clubs, XV. Jahrgang. Strasbourg, 1899.

— — *Deutsches Meteorologisches Jahrbuch für 1896.* Ergebnisse der Meteorologischen Beobachtungen im Reichsland Elsass-Lothringen im Jahre 1896, herausgegeben von dem Direktor des Meteorologischen Landesdienstes Elsass-Lothringens, Prof. Dr. Hugo Hergesell. Strasbourg, 1899.

Digitized by Google

BAVIÈRE. **Munich.** *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und der historischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München*, 1899. Heft I-III, 1899. Band II. Heft I-III. Münche:., 1899-1900.

— — *Abhandlungen der philosophisch-philologischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften.* 21. Band, 2. Abtheilung. München, 1899.

— — *Sitzungsberichte der mathematisch-phisikalischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München*, 1899. Heft I-III. München, 1899-1900.

— — *Abhandlungen der mathematisch-physikalischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften.* 19. Band, 3. Abtheilung. 20. Band, 1. Abtheilung. München, 1899.

— — *Ueber Studium und Auffassung der Anpassungserscheinungen bei Pflanzen.* Carl Gœbel. München, 1898.

— — *Gedächtnissrede auf Philipp Ludwig von Seidel.* Ferdinand Lundemann. München, 1898.

— — *Monumenta Tridentina.* Beiträge zur Geschichte des Concils von Trient. August von Druffel, Karl Brandi. Heft IV, März-April 1546. Heft V, Mai-Juni 1546. München, 1897-1899.

PRUSSE. **Brême.** *Abhandlungen herausgegeben vom naturwissentschaftlichen Verein zu Bremen*, XVI. Band, 2. Heft. Bremen.

— **Königsberg.** *Schriften der physikalisch-ökonomischen Gesellschaft zu Königsberg in Pr.* 40e année, 1899. Königsberg, 1899.

Digitized by Google

— **Trèves.** *Jahresbericht der Gesellschaft für nützliche Forschungen zu Trier*, von 1894 bis 1899. Trier, 1899.

SAXE. **Halle.** *Katalog der Bibliothek der Kaiserlichen, Leopoldinisch-Carolinischen Deutschen Akademie der Naturforscher.* Oscar Grulich, neunte Lieferung (Band II). Halle, 1899.

ANGLETERRE. **Cambridge.** *Procedings of the Cambridge philosophical Society.* Vol. X. Part. V. Cambridge, 1900.

— **London.** *The meteorological Record-Monthly. Results of Observations mad a the Stations of the Royal meteorological Society.* Vol. XVIII, nº 72. London.

— **Manchester.** *Memoirs and procedings of the Manchester literary and philosophical Society.* 1898-1899. Volume 43. Part. II-IV-V. Volume 44. Part. I-III. Manchester.

AUTRICHE-HONGRIE. **Görlitz.** *Neues Lausitzisches Magazin.* Im Auftrage Oberlausitzischen Gesellschaft der Wissenschaften. Dr. Richard Jecht. 75e volume, 1er et 2e fasc. Görlitz, 1899.

— — *Codex diplomaticus Lusatiæ superioris.* II. Dr. Richard Jecht. Heft 4, umfassend das Jahr 1428. Görlitz, 1899.

— **Gratz.** *Mittheilungen des historischen Vereines für Steuermark.* XLVI. Heft. 1898. Gratz, 1898.

— **We Lwovie.** *Kwartalnik histoyczny Organ Towarzystwa historycznego Zalezony przez Xawerego Liskego.* Pod Redakcya Aleksandra Semkowicza Rocznik XIII, Zeszyt II-IV 1899. Rocznik XIV, Zeszyt I, 1900. We Lwovie, 1899-1900.

Digitized by Google

BELGIQUE. **Anvers.** *Bulletin de l'Académie Royale d'archéologie de Belgique.* 5e série des Annales. V-VII. Anvers, 1899.

— **Arlon.** *Institut archéologique de Luxembourg.* Annales. LIIIe année. Tome XXXIV. Arlon, 1899.

— — *Annales de la Société royale malacologique de Belgique.* Tome XXXI (fascicule XXXI), fascicule 2); année 1890. Tome XXII, année 1897. Tome XXXIII, année 1898.

— — *Bulletin des séances de la Société royale malacologique de Belgique.* Année 1899. XCVII à CXXVIII. Bruxelles.

— **Bruxelles.** *Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* 1898-1899, 64e et 65e années. Bruxelles, 1898.

— — *Mémoire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* Octobre 1895 à juin 1898. Bruxelles.

— — *Mémoires couronnés et autres Mémoires* publiés par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Collection in-8o. Tome LV, LVII, LVIII. Bruxelles, 1898.

— — *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* 67e année, 3e série, tome XXXIV, 1897; 68e année, 3e série, tomes XXXV et XXXVI, 1898.

— — *Table générale des Mémoires de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* (1778, 1797.) Bruxelles.

— — *Table générale du recueil des Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* 3e série. Tome I à XXX (1881 à 1895). Bruxelles.

Digitized by Google

— — *Bulletin mensuel du Magnétisme terrestre de l'Observatoire royal de Belgique*, par L. Nissten. Janvier-Octobre 1899. Bruxelles, 1899.

— — *Annuaire de l'Observatoire royal de Belgique.* 1898. 65e-67e années et supplément. Bruxelles, 1898, 1899, 1900.

— **Liége.** *Mémoires de la Société royale des sciences de Liége.* 3e série. Tome I. Liége, 1899.

— — *Bulletin de l'institut archéologique liégeois.* Tome XXVIII. Liége, 1899.

— — *Annales de la Société géologique de Belgique.* Tome XXVI, 2e livraison, 17 mai 1899; 3e livraison, 1er août 1899. Tome XXVII, 1re livraison, 21 janvier 1900; 4e livraison, 24 mars 1900. Liége, 1898-1900.

— **Mons.** *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.* Mons.

DANEMARK. **Goteborg.** *Göteborgs Högskolas Arskrift.* Band V, 1899. Goteborg.

FRANCE.

AIN. *Annales de la Société d'émulation et d'agriculture (lettres, sciences et arts) de l'Ain.* 32e année, 1899; janvier-décembre.

AISNE. **St-Quentin.** 69e, 72e années. *Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.* 4e série, tome XII, années 1893 à 1896. St-Quentin, 1897.

ALPES-MARITIMES. **Nice-Paris.** *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.* Tome XVI. Nice-Paris, 1899.

Digitized by Google

AUBE. **Troyes.** *Mémoires de la Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.* Tome LXII de la collection. Tome XXXV, 3e série, année 1898.
Troyes.

AUDE. *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude.* Tome X, année 1899. Carcassonne.

BELFORT (Territoire de). *Bulletin de la Société Belfortaine d'Emulation,* no 18, 1899.
Belfort, 1899.

BOUCHES-DU-RHONE. **Aix-en-Provence,** 1898. *Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture et belles-lettres d'Aix.* Tome XVII. Aix-en-Provence, 1898.

— — Table des matières du tome XVI des *Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.* Aix-en-Provence.

— — 78e fascicule des séances publiques de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix. Aix-en-Provence.

— — *Une lettre d'un questionnaire relatif au 2000e anniversaire de la victoire de Marius à Aix.* Aix-en-Provence.

CALVADOS. **Caen.** *Bulletin de la Société Linnéenne de Normandie.* 5e série, 2e vol., années 1898, 1899. Caen, 1899.

— — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.* Caen, 1898.

CÔTE-D'OR. **Dijon.** *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.* 4e série, tome VI, années 1897-98. Dijon, 1898.

DOUBS. *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.* 7e série, 3e volume, 1898.
Besançon, 1899.

Digitized by Google

— **Besançon.** *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Procès-verbaux et Mémoires.* Année 1898. Besançon, 1899.

EURE. **Evreux.** *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.* 5e série. Tome VI. Année 1898. Evreux, 1899.

FINISTÈRE. **Brest.** *Bulletin de la Société académique de Brest.* 2e série. Tome XXIII. 1897-1898. Brest, 1898.

GARD. **Nîmes.** *Mémoires de l'Académie de Nîmes.* 7e série. Tome XXI. Année 1898. Nîmes.

HAUTE-GARONNE. **Toulouse.** *Bulletin de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.* Tome I, 1897-98, no 1-3, décembre 1897 à juillet 1898. Toulouse, 1898.

— — *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France.* Série in-8o, nos 23-24. Toulouse, 1899.

HAUTE-GARONNE, ARIÈGE ET TARN. **Toulouse.** Tome XCIV, septembre 1898 ; Tome XCV, 1899, janvier à novembre ; Tome XCVI, 1900, janvier. *Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le Midi de la France.* Toulouse.

GIRONDE. **Bordeaux.** *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux.* Volume LIII, 6e série. Tome III. Bordeaux, 1898.

— — *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.* 3e série, 58e année, 1896. Bordeaux, 1896.

HÉRAULT. **Montpellier.** *Bulletin de la Société Languedocienne de géographie,* 21e année. Tome XXI, 4e trimestre, 1898. 22e année, Tome XXII, 1er —4e trimestre 1899. Montpellier, 1898-99.

Digitized by Google

INDRE-ET-LOIRE. **Tours.** *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire*, 137e année, 1898, nos 1 à 11, janvier-décembre 1898.

Tours, 1898.

ISÈRE. **Grenoble.** *Bulletin de l'Académie delphinale.* 4e série, Tome XI, 1897 et Tome XII, 1898.

Grenoble, 1898-1899.

LANDES. **Dax.** *Bulletin de la Société de Borda, Dax, Landes,* 23e année, 1898, 4e trimestre ; 24e année, 1899, 1er-4e trimestre. Dax, 1898-99.

LOIRE. **Saint-Etienne.** *Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.* 2e série, Tome XVIII, 42e volume de la collection. Année 1898, 3e livraison, juillet à septembre, 4e livraison, octobre à décembre. — Tome XIX, 43e volume de la collection. Année 1899, 1re livraison, janvier-mars, 2e livraison, avril-juin, 3e livraison, juillet-septembre. Saint-Etienne, 1898 et 1899.

LOIRET. **Orléans.** *Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin.* Tome XII, no 164, 3e et 4e trimestres de 1898; no 165, 1er trimestre 1899.

Orléans-Paris, 1898-99.

LOZÈRE. **Mende.** *Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.* Tome LI, 1899, février-décembre. Tome LII, 1900, janvier. Mende.

MAINE-ET-LOIRE. **Angers.** *Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers et du département de Maine-et-Loire.* LXVIIIe année, 7e de la 4e série, 1897; LXIXe année, 8e de la 4e série, 1898, 1er et 2e semestres. Angers, 1897-99.

Digitized by Google

— — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, ancienne Académie d'Angers. 5e série, Tome I, 1898. Angers, 1899.

MANCHE. **Saint-Lo.** *Notices, Mémoires et Documents* publiés par la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche. 17e volume. Saint-Lo, 1899.

MEURTHE-ET-MOSELLE. **Nancy.** *Mémoires de l'Académie de Stanislas.* 1898. CLIXe année, 5e série, Tome XVI. Nancy, 1899.

— — *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain.* Tome XLVIII (3e série, XXVIe volume). Nancy, 1898.

— — *Société d'archéologie lorraine. Compte-rendu des fêtes du Cinquantenaire,* 28-30 juin 1898. Nancy.

— — *Société de médecine de Nancy. Tableaux des présidents et des membres de la Société. Compte-rendu annuel et Procès-verbaux des séances*, par le docteur Knœpfler, secrétaire annuel. Année 1897-1898. Nancy, 1898.

MEUSE. **Bar-le-Duc.** *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.* 3e série, Tome VII. Bar-le-Duc, 1898.

NORD. **Dunkerque.** *Bulletin de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.* 1898, 2e fasc. Dunkerque, 1898.

OISE. **Beauvais.** *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.* Tome XVII, 1re et 2e parties. Beauvais, 1898.

PAS-DE-CALAIS. **Arras.** *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.* Arras, 1898.

Digitized by Google

PUY-DE-DOME. **Clermont-Ferrand.** *Bulletin historique et scientifique* publié par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. Deuxième série, 1897, nos 1-10, 8 fasc. in-8o.
Clermont-Ferrand, 1897.

— — *Revue d'Auvergne*, 16e année, nos 1-6, janvier-décembre 1899. Clermont-Ferrand, 1899.

— — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand*, 2e série, 7e fasc. *Histoire d'Auvergne*, par le chanoine Pierre Audigier. Tome I, *Projet de l'Histoire d'Auvergne;* 2e fasc. *Masillon. Visite à Hyères et à Clermont*, par l'abbé G. Régis Crégut. 11e fasc. *La Légende de Saint-Florus et ses fables* (additions aux nouveaux Collandistes), par Marcellin Boudet. Clermont-Ferrand, 1891-97.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. **Perpignan.** *Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.* 40e vol. Perpignan, 1899.

RHONE. **Lyon.** *Annales de la Société d'agriculture sciences et industrie de Lyon.* 7e série, Tome V, 1897. Lyon-Paris, 1898.

— — *Annales de la Société académique d'architecture de Lyon.* Tome XI, 1891-1892 et 1893-1894. Lyon, 1899.

— — *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, paraissant tous les deux mois, sous le patronage des facultés catholiques de Lyon. 1re année, 1900, janvier-février. Lyon, 1900.

— — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.* 3e série, Tome V.
Paris-Lyon, 1898.

Digitized by Google

HAUTE-SAONE. **Vesoul.** *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône.* 3e série, no 29. Vesoul, 1898.

SARTHE. **Le Mans.** *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.* 2e série. Tome XXIX, XXXVIIe Tome de la collection. 1er et 4e trimestres 1899. Année 1899-1900. 1er et 2e fascicules. Le Mans, 1899.

SEINE. **Paris.** Publication trimestrielle. Fascicule supplémentaire. — *Bulletin et mémoires de la Société nationale des antiquaires de France,* 6e série. Tome VIII. *Mémoires,* 1897. Tome IX, *Mémoires,* 1898. Paris, 1899.

— — *Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France.* Année 1899, nos 4-7 ; année 1900, no 2; année 1898, no 11 ; année 1899, nos 8-10. Tome LX, année 1900, nos 1-2. Paris, 1900.

— — *Mémoires* publiés par la Société nationale d'agriculture de France. Tome CXXXVIII. Paris, 1892.

— — *Bulletin de la Société de géographie,* 7e série, Tome XVIII, 4e trimestre 1897 ; 7e série, Tome XX, 1899, 2e et 4e trimestres. Paris.

— *Société de géographie. Comptes-rendus* 1899, no 4, avril. Paris.

— — *Société de géographie. Comptes-rendus des séances.* 1899, nos 5-7, mai-décembre. Paris.

— — *Bulletin de la Société nationale d'acclimatation de France* (*Revue des sciences naturelles appliquées*), 46e année, 1899, avril à octobre ; 47e année, 1900, janvier-avril. Paris.

Digitized by Google

SEINE-ET-OISE. **Versailles.** *Mémoires de la Société d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise*, du 1er octobre 1898 au 1er octobre 1899. Versailles, 1899.

SEINE-INFÉRIEURE. **Le Hâvre.** *Recueil des publications de la Société hâvraise d'études diverses*, 65e année, 1898, 1er-4e trimestre ; 66e année, 1er trimestre. Le Hâvre.

— **Rouen.** *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen* pendant l'année 1897-1898. Complément du précis analytique 1896-1897. Rouen, 1898-1899.

— — *Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure.* Exercice 1898-1899. Rouen, 1899.

— — *Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen.* Rouen, 1899.

— — *Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure.* Tome XXXV contenant les cahiers 216 à 222, années 1888 et 1889, CXXVIIe et CXXVIIIe années. Rouen.

— — *Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.* 257e cahier, 137e année, 4e trimestre 1898; 258e cahier, 138e année 1899, 1er et 2e cahiers; 260e cahier, 138e année, 3e et 4e trimestres 1899. Rouen.

— — *Bulletin de la Société centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure.* 2e série, Tome III, 1899, nos 2-6 mars-décembre. Rouen, 1899.

SOMME. **Amiens.** *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.* Année 1898, 1er-4e trimestres; année 1899, 1er trimestre. Amiens.

Digitized by Google

— — *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.* 4e série, Tome III. Paris-Amiens, 1899.

TARN-ET-GARONNE. **Montauban.** *Recueil de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.* 2e série, Tome XIV. Montauban, 1898.

VAR. **Toulon.** *Bulletin de l'Académie du Var*, nouvelle série, Tome XXI, 1898. Toulon, 1898.

YONNE. **Auxerre-Paris.** *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* Année 1898, 52e vol, (2e de la 4e série). Auxerre-Paris, 1899.

HOLLANDE. **Haarlem.** *Tydschrift der Nederlandsche Maatschappy ter bevordering van Nijverheid.* Nieuwe Recks Deel III, 1899, juin-décembre ; 1900, janvier-mai.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. *Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal* (ci-devant Société archéologique du grand-duché). Vol. XLVI—XLVIII. Luxembourg.

NORVÈGE. **Christiania.** *Det Kgl. Norske Frederiks Universitet-Om Apostolatets Begreb. Og Oprindelse.* Af Dr Sigurd, Odland Universitets. Programm for 2det Semester 1895. — *De Norske Communers Retoforfatning for 1837 af Th. Aschowg Universitets.* Programm for 1ter Semester 1896. Christiania, 1897.

— — *Supplement zu den Zonenbeobachtungen in Christiania, H. Geelmuynden.* Christiania, 1891.

— — *Beskrivelse Af En Rocke Norske Bergarter of D. Th. Kjerulf.* Christiania, 1892.

Digitized by Google

— — *Forhandlinger 1 Videnskabs-Selskabet 1 Christiania Aar 1897.* Christiania, 1897.

— — *Undersogelser over Norkstjaere Af Dr Knut T. Strom* (Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger 1899, n° 1). Christiania, 1899.

RUSSIE. **Moscou.** *Observations faites à l'Observatoire météorologique de l'Université impériale de Moscou*, 1er fasc. 1897 et fascicules de janvier à décembre 1898 et de décembre 1898 à juin 1899. fasc. août 1899. Moscou.

— **Saint-Pétersbourg.** *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.* 8e série, classe historico-philologique, vol. III, nos 2-5. Saint-Pétersbourg, 1898-99.

— — *Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.* 5e série, Tome VIII, n° 5 1898 mai ; Tome IX, nos 1-5 juin à décembre 1898 ; 5e série, Tome X, nos 1-4, janvier à avril 1899. Saint-Pétersbourg, 1898-99.

SUÈDE. **Stockholm.** *Antiqvarisk Tidskrift för Sverige Hans Hildebrand XIV.* Stockholm.

— — *Der Orient und Europas, Einfluss der orientalischen Cultur auf Europa bis zur Mitte des letzten Jahrtausends*, v. Chr. von Oscar Montelius. 1 Heft. Stockholm, 1899.

SUISSE. *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde. Indicateur d'antiquités suisses*, herausgegeben vom schweizerischen Landesmuseum. Neue Folge, Band I-II-III, 1899. Zurich, 1899.

Digitized by Google

AFRIQUE

ALGÉRIE. **Alger.** *Revue africaine. Bulletin de la Société historique algérienne,* 43e année, no 235, 1899, 4e trimestre. Alger, 1899.

EGYPTE. **Le Caire.** *Bulletin de la Société khédivale de géographie,* 5e série, nos 1-5, 6.
Le Caire, 1898 et 1899.

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS.

COLUMBIA. **Washington.** *U. S. Department of agriculture Division of Biological Survery North American Fauna,* nos 14-15. Washington, 1899.

— — *Yearbock of the United States Department of Agriculture.* 1898. Washington, 1899.

— — *Smithsonian Institution showing — The operations expenditares and condition of the Institution the Juli 1896. Annual of the Regents of the Smithsonian Institution. — Report of the U. S. National Museum. — Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution* — to July 1897. Washington, 1898.

— — *Smithsonian miscellaneous Collections.* 1170. *A select Bibliography of Chemistry,* 1492-1897, By Henry Carrington Bolton First Supplement.
City of Washington, 1899.

— — *Smithsonian miscellaneous Collections.* 1171. *Index to the literature of Thallium* (1861-1896) — 1173 *Index to the Literature of Zirconium.*
Washington, 1899.

Digitized by Google

— **Albany.** *University of the State of New-York-State Library Bulletin Legislation*, nos 10-11, January 1899-1900. Albany, 1899.

CONNECTICUT. **New-Haven.** *Transactions of the Connecticut Academy of arts and sciences.* Vol. X, Part. I. New-Haven, 1899.

KANSAS. **Topeka.** *Transactions of the Thirtieth and Thirty First annual Matings of the Kansas Academy of science* (1897-1898). Vol. XVI, Juni 1899. Topeka-Kansas.

MASSACHUSSETTS. **Boston.** *Procedings of the American Academy of arts and sciences.* Vol. XXXIV, nos 2-14, November 1898 — February 1899, nos 15-17, March 1899; Vol. XXXV, nos 1-3; Vol. XXXIV, nos 18-23, April-Juni 1899. Boston.

— **Cambridge.** *Bulletin of the Museum of Comparative Zoology at Harvard Coll.* Vol. XXXII. Cambridge.

— — *Annual Report of the Assistant in Charge of the Museum of Comparative Zoology at Harvard College for 1898-99.* Cambridge U. S. A., 1899.

— — *Procedings of the Cambridge Philosophical Society.* Vol. X, Part. II & IV. Lent Term 1899. Cambridge, 1899-1900.

MISSOURI. **Saint-Louis.** *Transactions of the Academy of sciences of St-Louis.* Vol. VIII, nos 8-12; Vol. IX, nos 1-7. Cambridge.

PENSYLVANIE. **Philadelphia.** *Procedings of the Academy of Natural of Philadelphia*, 1898, Part. III, September-December 1899; Part. I, January-March; Part. II, April-September. Philadelphia, 1899.

Digitized by Google

WISCONSIN. **Madison.** *Transactions of the Wisconsin Academy of sciences, arts and letters.* Vol. XII, Part. I, 1898. Madison, 1898.

MEXIQUE. **Mexico.** *Boletin del Observatorio astronomico nacional de Tacubaya.* Mexico, 1899.
— — *Boletin mensual del Observatorio meteorologico central de Mexico.* 1899, Mes de Enero-Septembre. Mexico, 1899.

URUGUAY. **Montevideo.** *Anales del Museo nacional de Montevideo. J. Arechavaleta.* Tome II, fasc. XI-XII; Tome III, fasc. XIII.
Montevideo, 1899-1900.

III. PUBLICATIONS OFFICIELLES.

METZ. *Chambre de Commerce de Metz.* Compte rendu de ses travaux du 1er avril 1898 au 31 mars 1899. Metz, 1899.

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.

Avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses Publications.

Les Sociétes correspondantes sont priées de considérer comme accusé de réception *de leurs envois à l'Académie l'inscription à la liste ci-dessus, pages 247 à 264 des publications qu'elles lui ont envoyées.*

Liste des Sociétés de divers pays avec lesquelles l'Académie se trouve en relation, à la date du 31 mai 1899.

EUROPE.

ALLEMAGNE (EMPIRE D') :

Alsace-Lorraine, *Colmar*. Société d'histoire naturelle de Colmar.
— *Metz*. Société d'histoire naturelle de Metz.
— — Comice agricole de Metz.
— — Verein für Erdkunde zu Metz.
— — Société d'Histoire et d'Archéologie.
— — Le *Lorrain*.
— — Le *Messin*.
— — Le *Courrier de Metz*.
— — Œuvre de la Cathédrale.
— *Mulhouse*. Société industrielle de Mulhouse.
— *Strasbourg*. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.
— — Club vosgien.

Bavière, *Munich*. Kœnigliche bayerische Akademie der Wissenschaften.

Prusse, *Brême*. Naturwissenschaftlicher Verein zu Bremen.
— *Gœrlitz*. Oberlausitzische Gesellschaft der Wissenschaften.

Prusse. *Kœnigsberg*. Kœnigliche physikalische-œkonomische Gesellschaft zu Kœnigsberg.
— *Trèves*. Gesellschaft für die nützlichen Forschungen zu Trier.

Digitized by Google

Saxe. *Halle*. Kaiserlich-Leopold.-Carol.-Deutsche Akademie.

Angleterre, *Cambridge*. Cambridge philosophical Society.
— *Londres*. Zoological Society of London.
— *Manchester*. Literary and philosophical Society of Manchester.

Autriche-Hongrie, *Buda-Pesth*. Budapester Handels- und Gewerbe Kammer.
— *Gratz*. Historischer Verein für Steiermark.
— *Galicie*. Société historique de Léopold.

Belgique, *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Arlon*. Institut archéologique du Luxembourg.
— *Bruxelles*. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Observatoire royal.
— — Société malacologique de Belgique.
— — Société d'archéologie de Belgique à Bruxelles.
— *Enghien*. Cercle archéologique d'Enghien.
— *Liége*. Institut archéologique liégeois.
— — Société de géologie de Belgique.
— — Société libre d'émulation de Liége.
— — Société royale des sciences de Liége.
— — Université de Liége.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

FRANCE :

Ain, *Bourg*. Société d'émulation de l'Ain.
Aisne, *Laon*. Société académique de Laon.
— *Saint-Quentin*. Société académique de Saint-Quentin.
Alpes-Maritimes, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes.
Aube, *Troyes*. Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.
Aveyron, *Rhodez*. Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
Belfort (Territoire de). Société belfortaine d'émulation, à Belfort.

Digitized by Google

Bouches-du-Rhône, *Aix.* Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.

— *Marseille.* Société de statistique de Marseille.

— — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.

Calvados, *Caen.* Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

— — Société des antiquaires de Normandie.

— — Société Linnéenne de Normandie.

Charente-Inférieure, *Rochefort.* Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Rochefort.

Côte-d'Or, *Dijon.* Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Doubs, *Besançon.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

Eure, *Evreux.* Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

Finistère, *Brest.* Société académique de Brest.

Gard, *Nîmes.* Académie de Nîmes.

Garonne (Haute-), *Toulouse.* Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

— — Académie des jeux floraux.

— — Société archéologique du midi de la France.

— — Société d'agriculture de la Haute-Garonne, 20, rue Saint-Antoine-du-T.

— — Société de géographie, à Toulouse.

Gironde, *Bordeaux.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

— — Société Linnéenne de Bordeaux.

Hérault, *Montpellier.* Société Languedocienne de géographie.

Indre-et-Loire, *Tours.* Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

Isère, *Grenoble.* Académie Delphinale.

Jura, *Lons-le-Saulnier.* Société d'émulation du Jura.

Landes, *Dax.* Société de Borda.

Loire, *Saint-Etienne.* Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

Loire (Haute-), *Le Puy.* Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

Digitized by Google

Loire-Inférieure, *Nantes.* Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
— — Société des sciences naturelles de l'ouest.
Loiret, *Orléans.* Société d'archéologie de l'Orléanais.
Loir-et-Cher, *Blois.* Société des sciences et des lettres de la ville de Blois.
Lozère, *Mende.* Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.
Maine-et-Loire, *Angers.* Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.
— — Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire.
— — Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse.
Manche, *Cherbourg.* Société des sciences naturelles de Cherbourg.
Marne, *Châlons.* Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.
— *Reims.* Académie de Reims.
— *Vitry-le-François.* Société des sciences et arts de Vitry-le-François.
Meurthe-et-Moselle, *Nancy.* Académie de Stanislas.
— — Société d'archéologie lorraine.
— — Société centrale d'agriculture de Nancy.
— — Bibliothèque de la ville de Nancy.
— *Pont-à-Mousson.* Société philotechnique de Pont-à-Mousson.
Meuse, *Bar-le-Duc.* Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.
— *Verdun.* Société philomatique de Verdun.
Morbihan, *Vannes.* Société philomatique du Morbihan.
Nord, *Cambrai.* Société d'émulation de Cambrai.
— *Douai.* Société d'agriculture, de sciences et d'arts, à Douai.
— *Dunkerque.* Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— *Lille.* Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
Oise, *Beauvais.* Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.
Pas-de-Calais, *Arras.* Académie des sciences, lettres et arts.

Digitized by Google

Puy-de-Dôme, *Clermont-Ferrand.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.

Pyrénées (Basses-), *Pau.* Société des sciences, lettres et arts de Pau.

Pyrénées-Orientales, *Perpignan.* Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

Rhône, *Lyon.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

— — Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon.

— — Société littéraire, historique et archéologique.

— — Société académique d'architecture de Lyon.

Saône (Haute-), *Vesoul.* Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône.

Saône-et-Loire, *Autun.* Société Éduenne des lettres, sciences et arts.

— *Chalon-sur-Saône.* Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

Sarthe, *Le Mans.* Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Seine, *Paris.* Société des Antiquaires de France (au palais du Louvre).

— — Société nationale d'agriculture de France (18, rue de Bellechasse).

— — Société de géographie de Paris (184, boulevard Saint-Germain).

— — Société zoologique d'acclimatation (41, rue de Lille).

Seine-et-Oise, *Versailles.* Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.

— — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.

Seine-Inférieure, *Le Havre.* Société havraise d'études diverses.

— *Rouen.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.

— — Société libre d'émulation, commerce et industrie de la Seine-Inférieure.

— — Société des amis des sciences naturelles de Rouen.

— — Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.

Sèvres (Deux-), *Niort.* Société de statistique, sciences, belles-lettres et arts du département des Deux-Sèvres.

Digitized by Google

Somme, *Abbeville.* Société d'émulation d'Abbeville.
— *Amiens.* Académie des sciences, lettres et arts.
— — Société des Antiquaires de Picardie.
Var, *Toulon.* Académie du Var.
Vienne, *Poitiers.* Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers.
Vosges, *Épinal.* Société d'émulation du département des Vosges.
— *Saint-Dié.* Société philomatique vosgienne.
Yonne, *Auxerre.* Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Hollande, *Harlem.* Nederlandsche Maatschappij ter Bevordering van Nijverheid (Société néerlandaise pour le progrès de l'industrie).

Luxembourg (Grand-duché de), *Luxembourg.* Institut royal grand-ducal de Luxembourg.
— — Société de botanique de Luxembourg.
— — Cercle agricole et horticole du grand-duché de Luxembourg.

Norvège, *Christiana.* Kongeliche norske Fredericks universitet.
— — Observatoire de Christiania.

Russie, *Saint-Pétersbourg.* Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.
— — Observatoire physique central de Russie.
— — Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg.

Suède, *Lund.* Lunds universitet.
— *Stockholm.* Université.
— — Académie de Stockholm.
— *Upsala.* Société des lettres d'Upsala.

Suisse, *Zurich.* Antiquarische Gesellschaft in Zurich.

AFRIQUE.

Algérie, *Alger.* Société historique algérienne.
Égypte, *Le Caire.* Société khédivale de géographie du Caire.

Digitized by Google

AMÉRIQUE.

Antilles, *Haïti.*
Brésil, *Rio-de-Janeiro.* Museum nacional do Rio-de-Janeiro.
Californie, *San-Francisco.* Academy of Sciences.
Canada, *Ottawa.* Institut Canadien-Français.
ÉTATS-UNIS :
Columbia, *Washington.* Agriculture Departement.
— — Coast Survey Office, U. S.
— — Interior Departement.
— — Patent Office.
— — Smithsonian Institution.
Connecticut, *Hartford.* Connecticut State agricultural Society.
— *New-Haven.* Academy of Sciences of Connecticut.
Iowa, *Davenport.* Davenport Academy of natural Sciences.
Kansas, *Topeka.* Academy of Kansas.
Massachusetts, *Boston.* American Academy of Arts and Sciences
— *Cambridge.* Museum of comparative Zoölogy at Harvard College.
Michigan, *Detroit.* Agricultural Society of the Stat of Michigan
Missouri, *Saint-Louis.* Academy of Sciences of Saint-Louis.
New-York, *New-York.* University of the State of New-York.
Ohio, *Columbus.* Ohio State board of Agriculture.
Pennsylvanie, *Philadelphie.* Academy of natural Sciences.
Wisconsin, *Madison.* Wisconsin State agricultural Society.
Mexique, *Mexico.* Observatorio Meteorologico-Magnetico Central de Mexico.

ASIE.

Chine, *Zi-Ka-Wei,* Observatoire magnétique et météorologique de Zi-Ka-Wei, près Chang-Hai.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Jahresbericht über die Arbeiten der Akademie, von Pfarrer E. Paulus, Sekretär. III

Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1899-1900, par M. l'abbé Paulus, secrétaire 3

Rapport sur les prix de vertu, par M. Choppé, membre titulaire 13

Bureau de l'Académie pour l'année 1900-1901 29

Tableau des membres de l'Académie . . . 33

Rapport sur le Mémoire envoyé au concours et ayant pour objet : « Pasteur et ses travaux ; de leur influence sur les sciences actuelles », par M. Schuster, membre honoraire 43

Rapport sur le travail intitulé : « La tuberculose ; hérédité et contagion ». (Prophylaxie à l'usage du public), par M. le docteur Meyer, membre titulaire 55

Digitized by Google

Rapport sur le manuscrit : « L'agriculture souffre ; aux grands maux les grands remèdes », présenté au concours de 1899- par M. Billotte, membre titulaire. . . . 63

Rapport sur le manuscrit : « Levures sélectionnées », présenté au concours de 1899-1900, par M. Billotte, membre titulaire. 69

Sur le théâtre d'Eugène Labiche, par M. L. Choppé, membre titulaire 81

Notice sur M. le colonel du génie Livet, ancien secrétaire de l'Académie de Metz, par M. Aimé Schuster, membre honoraire. 91

Souvenirs d'un bibliothécaire, par M. Aimé Schuster, membre honoraire 99

La lutte contre la tuberculose, conférence de M. le docteur Meyer, membre titulaire 105

Récompenses décernées par l'Académie à la suite des concours de l'année 1899-1900. 117

Programme des concours ouverts pendant l'année 1900-1901 119

II. APPENDICE

Ouvrages imprimés offerts pendant l'année 1899-1900. 127

Académies, sociétés savantes, etc., avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses publications. 147

Imprimerie Lorraine, 14, Rue des Clercs, Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 073762203

Digitized by Google